

Rapport Annuel

2008



CAF

CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A.
ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES QUI COMPOSENT LE GROUPE CAF



Lettre du Président	2
Rapport de Gestion du Groupe Consolidé	6
· Résultats	7
· Activité commerciale	8
· Activité industrielle	10
· Ressources humaines	12
· Activité environnementale	13
· Investissements	14
· Développement technologique	15
· Politique de gestion de risques	17
· Information sociétaire	20
· Gouvernement Corporatif	24
· Perspectives	25
· Faits postérieurs	25
Rapport d'Audit	26
Comptes Annuels du Groupe Consolidé.	28
· Bilans de Situation	30
· Comptes de Résultats	32
· États des flux monétaires	33
· État des Produits et Charges	34
· État des Changements dans le Patrimoine Net	35
· Annexe	36
Approbation du Conseil d'Administration	91
Décisions que soumet le Conseil d'Administration à l'Approbation de l'Assemblée Générale	92
Proposition d'Application des Résultats	93
Conseil d'Administration	93
Information Complémentaire	94
· Bilans de Situation consolidés	96
· Comptes de Résultats consolidés	98
· Information Boursière	99

Rapport Annuel 2008



CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A.
ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES QUI COMPOSENT LE GROUPE CAF

Traduction d'un rapport établi à l'origine
en langue espagnole.
En cas de divergence,
la version en langue espagnole prévaut.

Cette publication, qui est aussi éditée
en anglais, en espagnol et euskera,
reprend la documentation légale
correspondant à CAF
et Sociétés dépendantes.

Des renseignements complémentaires
sur CAF et ses produits,
ainsi que l'information établie
légalement pour les actionnaires
et les investisseurs peuvent
être obtenus à l'adresse www.caf.net

Lettre du Président

Chers actionnaires:

Comme les années précédentes, j'ai la satisfaction de m'adresser à vous tous à l'occasion de la présentation du Rapport de Gestion et des Comptes Annuels correspondant à 2008, que nous soumettons à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires, pour vous signaler les aspects les plus importants qui ont marqué notre activité l'an dernier.

Je commencerai en indiquant que l'année que nous clôturons peut être qualifiée de bonne année pour CAF, à la lumière des résultats favorables obtenus dans le portefeuille de commandes, les ventes, les bénéfices et le cash flow, qui s'améliorent par rapport à ceux, déjà positifs, des exercices précédents.

En 2008, le montant des ventes enregistré par le groupe a atteint les 1.004,9 millions d'euros, soit une augmentation de 14,9% par rapport à l'année antérieure.

Le résultat positif du groupe, après impôts, s'est situé à 105,7 millions d'euros, soit 20,7% de plus que celui de l'exercice antérieur. De son côté, le bénéfice avant impôts et amortissements (Ebitda) a atteint les 123 millions d'euros, ce qui représente une croissance significative par rapport aux 101,2 millions de 2007. Le cash flow généré avant impôts a lui aussi augmenté pour se situer à 129,9 millions d'euros.

Ces données nous permettent de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires une distribution de dividendes d'un montant brut de 9,5 euros par action, qui représente une augmentation de 11,7% par rapport à celui de l'année dernière.

Les nouvelles adjudications obtenues en 2008 se sont élevées à 1,710 milliards d'euros, le portefeuille de commandes atteignant un nouveau record à la clôture de l'exercice, pour une valeur de 4,137 milliards d'euros. Dans cette somme on remarque une augmentation significative de la composante d'exportation, qui représente déjà 48% du total.



Nous référant d'abord au marché intérieur, je voudrais signaler l'adjudication de 60 nouvelles unités des séries 9000 et 3000, pour le Métro de Madrid, d'un montant de plus de 400 millions d'euros. Le reste de l'activité commerciale menée durant le présent exercice s'est concrétisé par 11 unités électriques pour Serveis Ferroviaris de Majorque, 22 voitures remorques pour le Métro de Bilbao, 11 unités qui seront livrées à FEVE faisant suite à celles déjà adjudgées en 2007, et divers contrats de réhabilitation pour RENFE. Tout cela implique pour CAF d'assumer de nouvelles tâches importantes de fabrication et finition de véhicules.

Quant au marché des exportations, à signaler les contrats de 17 unités pour le Métro de Sao Paulo et de 40 unités de banlieue pour la même ville, qui viennent consolider un nouveau marché sur lequel CAF misait fort depuis un certain temps.

À remarquer également les contrats obtenus en Arabie Saoudite pour la fourniture de 8 locomotives et 40 voitures remorques, les 27 tramways pour la ville d'Édimbourg et 8 autres unités pour le métro de Rome. Par ailleurs, les contrats de 33 unités de 3 voitures pour Izmir nous confirment comme le principal fournisseur ferroviaire du marché turc.

En ce qui concerne les livraisons les plus importantes du dernier exercice, remarquons sur le marché national les unités à grande vitesse de la

Série 121 pour Renfe. Par ailleurs, la fourniture de trains de banlieue Civia de seconde génération s'est achevée et celle des unités de troisième génération, pour Renfe, a commencé. Nous avons poursuivi également la fourniture de diverses séries de trains pour le Métro de Madrid et le Métro de Séville. Parallèlement, on a commencé la fourniture de la troisième génération des unités 213 pour les Chemins de fer de la Generalitat de Catalogne. La livraison des premières unités du tramway de Vitoria à la fin de l'année complète les plus importantes fournitures nationales.

Quant au marché international, il y a lieu de souligner le début de l'exploitation de la concession du Suburbano de Mexico. Jusqu'à présent plus de 15 millions de voyageurs ont déjà été transportés, nos 20 unités ayant parcouru plus de 2,3 millions de kilomètres.

Toujours sur le marché international, il faut signaler la livraison des unités à grande vitesse aux Chemins de Fer turcs et les premiers tramways pour la ville d'Antalya, également en Turquie. En Algérie, nous avons livré des unités diesel et de métro, ces dernières pour la ville d'Alger. Pour clore le chapitre international, nous avons poursuivi la fourniture d'unités pour le Métro de Bruxelles et la réhabilitation d'unités légères pour Pittsburgh (USA).

D'un autre côté, l'affermissement des activités de Maintenance se poursuit, avec un chiffre d'affaires similaire à celui de l'exercice 2007. Il en est de même au chapitre des Roulements, dont les ventes se maintiennent à un niveau positif, en ligne avec la tendance des années précédentes.

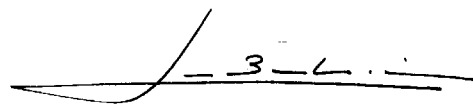
Nous constatons donc une augmentation importante des chiffres de ventes, des bénéfices et du portefeuille de commandes. Il faut ajouter à cela les bonnes prévisions qui se dégagent des premières données disponibles de l'exercice 2009. Tout ceci nous permet de voir l'avenir avec optimisme, pour continuer à explorer les opportunités d'affaires avec enthousiasme, mais, en même temps, avec la prudence qu'imposent les temps que nous traversons.

Nous ne pouvons donc pas négliger, mais au contraire rénover et encourager toutes les actions destinées à améliorer notre position compétitive à moyen et long terme. Cela implique de poursuivre un investissement décidé en R+D+i, d'optimiser les coûts d'exploitation, de mener des activités industrielles et de services visant nettement le client, et de promouvoir une meilleure formation continue de nos employés.

Je ne peux pas terminer sans féliciter les travailleurs qui font partie de notre Compagnie et qui ont toujours été, sans aucun doute, la clé de notre réussite. Je leur demande de continuer à travailler avec le même dévouement et l'engagement de toujours, afin que nous puissions atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés. Je suis sûr qu'avec l'enthousiasme et l'effort de tous, nous pourrons relever nos défis avec détermination et justesse.

Quant à vous, messieurs les actionnaires, je vous remercie une fois encore de la confiance que vous nous faites et qui nous sert de stimulant pour continuer à travailler pour l'avenir du Groupe CAF et pour améliorer chaque jour le niveau de réponse aux attentes de nos clients.

Merci beaucoup,



José María Bazterriza Garijo
Président-Directeur Général

**Un leader international
par sa technologie, sa qualité et son service**



URBAINS/SUBURBAINS

Métros

- Alger
- Barcelone
- Bilbao
- Bruxelles
- Hong Kong
- Madrid
- Malaga
- Mexico
- New Delhi
- Palma de Majorque
- Rome
- Santiago du Chili
- São Paulo
- Séville
- Washington

Unités articulées

- Amsterdam
- Buenos Aires
- Monterrey
- Pittsburgh
- Sacramento
- Valence

Banlieue

- Red Nacional de Ferrocarriles Españoles (RENFE)
- Eusko Trenbideak-Ferrocarriles Vascos (ET/FV)
- Ferrocarriles Españoles de Vía Estrecha (FEVE)
- Ferrocarrils de la Generalitat de Catalunya (FGC)
- Companhia Paulista de trenes Metropolitanos (Brésil)
- Secretaría de Comunicaciones y Transportes (Mexico)
- SFM de Mallorca
- Caminhos de Ferro Portugueses
- Finnish Railways (VR Ltd)
- Heathrow Airport Express
- Hong-Kong Airport Express
- Irish Rail
- Izban (Turquie)
- Northern Ireland Railways
- Northern Spirit

Tramways

- Antalya
- Bilbao
- Édimbourg
- Lisbonne
- Séville
- Valence
- Vélez-Málaga
- Vitoria



GRANDES LIGNES

Grande vitesse

- Trains à grande vitesse et à écartement variable S-120 (RENFE)
- Trains à grande vitesse (AVE) de la ligne Madrid-Séville
- Trains Navettes S-104 (RENFE)
- Trains à grande vitesse pour la Turquie

Intercity

- Trains basculants ADR
- Trains diesel pour l'Algérie
- Intercity service Push-Pull
- Trains d'Arabie Saoudite

Voitures de voyageurs

- Voitures compartiment et salon grand confort
- Wagons-lits et couchettes
- Wagons-restaurants et cafétéria





CAFE

Rapport de Gestion 2008 du Groupe Consolidé



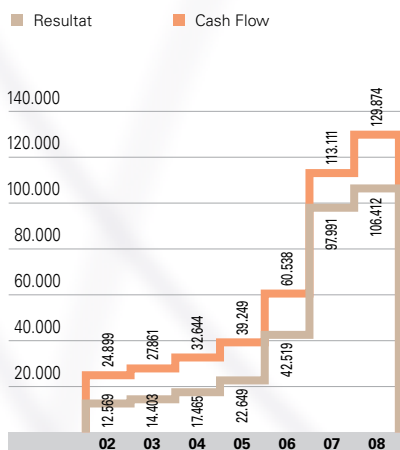
Résultats

Le compte de résultat présente un solde positif de 105.741 milliers d'euros après impôts, soit environ 21% de plus que celui de l'exercice précédent.

L'exercice 2008 présente les paramètres économiques suivants:

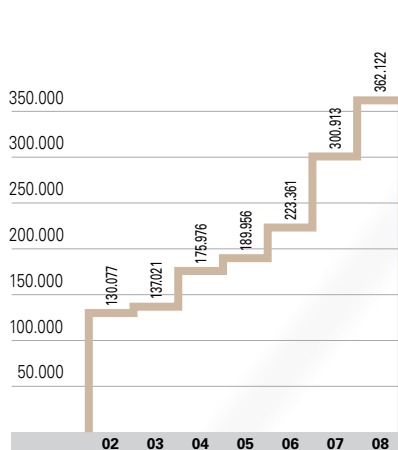
- Le compte de résultat présente un solde positif de 105.741 milliers d'euros après impôts, soit environ 21% de plus que l'exercice précédent.
- Les amortissements d'immobilisations s'élèvent à 23.462 milliers d'euros qui, ajoutés au résultat de l'exercice, avant impôts, représentent un cash-flow de 129.874 milliers d'euros.
- Le montant du chiffre d'affaires a été de 1.004.951 milliers d'euros, 15% de plus que celui de l'exercice antérieur.
- Le portefeuille de commandes à la fin de l'année atteint le chiffre de 4.137.431 milliers d'euros, supérieur à celui de l'exercice précédent et qui permet le développement normal de l'activité du Groupe.
- La proposition d'application de résultats suit la politique d'exercices antérieurs consistant à renforcer le patrimoine de la Compagnie, en destinant 32.567 milliers d'euros des bénéfiques, après impôts, à la distribution de dividendes et 72.702 milliers d'euros aux réserves volontaires.
- Le montant des Fonds Propres du Groupe, dans l'hypothèse d'acceptation de la proposition de distribution des bénéfiques, sera augmenté de celui du résultat destiné aux réserves, pour atteindre un total de 349.456 milliers d'euros.
- Enfin, en accomplissement des normes, CAF informe que durant 2008, ni elle ni ses sociétés filiales n'ont acheté ou possédé des actions de la société.

Resultat et Cash Flow du Groupe avant impôts
(en milliers d'euros)



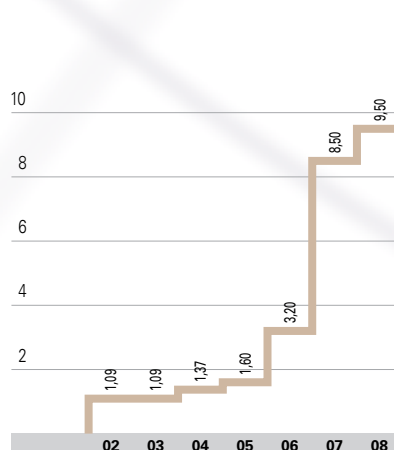
* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 consolidées NIC

Ressources Propres du Groupe
(en milliers d'euros)



* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 consolidées NIC

Évolution Dividendes/action
(en euros)



Activité commerciale

Le portefeuille de commandes, à la fin de l'exercice, s'élevait à 4,137 milliards d'euros.

Dans la ligne des exercices antérieurs, l'activité commerciale en 2008 a été très intense, avec de nouveaux contrats pour valeur de 1,710 milliards d'euros. À la fin de l'exercice, le portefeuille de commandes s'élevait à 4,137 milliards d'euros.

Ce portefeuille, important si on le compare aux chiffres historiques, présente une augmentation de la composante de marché d'exportation, qui atteint 48% du total de véhicules.

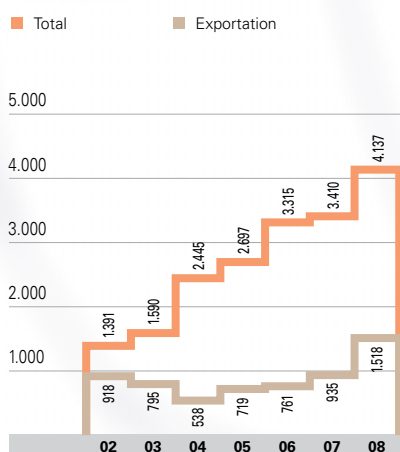
L'activité de contrats avec RENFE s'est concrétisée dans une série de modifications dans les 16 trains AVGL à grande vitesse et à écartement variable, dont les contrats étaient déjà signés, et dans une ré-industrialisation du travail, CAF s'occupant de la fabrication et de la fourniture de toute la partie mécanique.

L'ensemble représente 110 millions d'euros de nouveaux contrats.

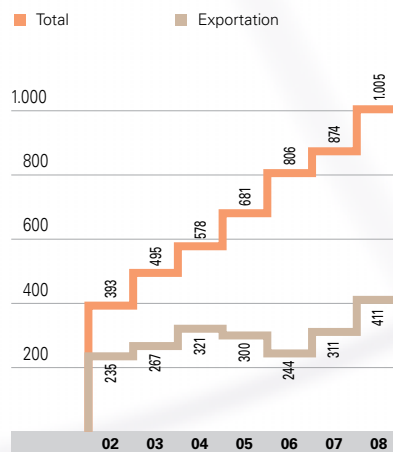
Une étape importante dans l'exercice est constituée par le marché avec Metro Madrid pour 60 nouvelles unités de train, des séries 9000 et 3000. Dans la série 9000, des rames de 3 et 4 voitures ont été fabriquées, avec une tension d'alimentation unique et des rames de 6 voitures à double tension d'alimentation. En ce qui concerne la série 3000, il s'agira de rames de 4 ou 6 voitures à tension d'alimentation unique. Le montant de ce marché dépasse les 400 millions d'euros.

Suivant la ligne de Recherche, Développement et Innovation technologique (R+D+i), qui a abouti en 2007 sur la plateforme BITRAC de locomotives diesel-électriques / électriques, le dispositif Accumulateur à Charge Rapide (ACR) a été présenté en décembre. Il permet la circulation des tramways sur des sections définies par le client comme exemptes de caténaire. Bien qu'au départ ce seront les tramways de CAF, URBOS III, qui seront équipés de ce dispositif, l'ACR est conçu pour

Portefeuille de commandes
(en millions d'euros)



Chiffre d'Affaires
(en millions d'euros)



* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 consolidées NIC

être installé sur n'importe quel type de tramway existant.

Le fonctionnement correct des unités fournies avec des équipements de traction fabriqués par CAF, tant dans le Métro de Bilbao que dans le Tramway de Vitoria, ainsi que l'homologation par le Métro de Barcelone de l'équipement de traction de fabrication CAF pour fonctionner sous tension de caténaire de 1.500 volts de courant continu, confirment le succès commercial du développement de ces équipements. Parallèlement, le processus d'homologation de l'unité CIVIA III, à trois voitures et un équipement de traction CAF, commencé en 2007 suit son cours selon les délais prévus.

Le reste des contrats sur le marché national est complété par les 11 unités électriques pour SFM (Serveis Ferroviaris de Mallorca) qui seront dotées d'un équipement de traction CAF, 22 voitures remorque pour le Métro de Bilbao et 11 unités en plus des 12 commandées en 2007 par FEVE.

Si en 2007, le fait à remarquer dans le domaine de l'exportation a été le marché avec le Métro de Santiago du Chili, en 2008 c'est le marché au Brésil des 17 unités pour le Métro de Sao Paulo et les 40 unités de trains de banlieue pour Sao Paulo, qui seront exploitées par CPTM (Compañía Paulista de Trenes Metropolitanos). Dans les deux cas, l'importance du travail se conjugue avec la consolidation d'un marché sur lequel misait CAF depuis un certain temps.

A ces contrats s'ajoutent ceux obtenus en Arabie Saoudite pour la fourniture de 8 locomotives et de 40 voitures de voyageurs, à Édimbourg pour la fourniture de 27 tramways à plancher bas et l'addition de 8 unités pour le Métro de Rome.

Le contrat pour 33 unités à 3 voitures pour IZMIR en Turquie nous affermit sur le marché de ce pays comme un des principaux fournisseurs ferroviaires des dernières années.

La croissance se poursuit dans les activités de maintenance qui représentent 35% du portefeuille de commandes, avec un chiffre d'affaires similaire à celui de l'exercice précédent.

Au chapitre des appareils de roulement, les ventes se maintiennent à un niveau fort positif, similaire à celui d'années passées.



Activité industrielle

**Trains à grande vitesse
à écartement variable, navettes,
intercitys, banlieue, métros,
unités articulées, tramways,
locomotives de ligne.**

Au cours de l'année 2008 ont été complétées les livraisons des 4 dernières unités pour le Métro de Séville, ainsi que les 5 unités du contrat d'extension, les 10 derniers trains remis en état pour Pittsburgh, les 6 dernières unités de la série II de banlieue CIVIA de RENFE, la dernière unité de la série 3.000 pour le Métro de Madrid, les 11 derniers trains pour la STIB de Bruxelles, les 19 dernières voitures remorques supplémentaires pour le Suburbain de Mexico et l'unité de banlieue CIVIA UTF pour RENFE.

Durant cette période également, on a livré 9 unités de train à grande vitesse (AVR) pour RENFE, 3 trains pour le Métro d'Alger, 9 unités de train à traction diesel pour l'Algérie, 18 trains de banlieue CIVIA III pour RENFE, 1 train pour la TCDD de Turquie, 3 trains à traction diesel pour RENFE, 3 trains à traction électrique pour RENFE, 4 unités de tramway pour Vitoria, 6 unités de

tramway pour Antalya (Turquie), et le premier train de la S/6000 pour le Métro de Bilbao.

Quant à d'autres projets à divers stades de développement, signalons l'état avancé de la fabrication du premier train à écartement variable et à grande vitesse (AVGL) pour RENFE, le premier train pour FGC de la série 213, les 2 premières voitures RCP pour le Métro de Rome, le premier train pour le Métro du Chili, la première locomotive de ligne pour FESUR et la première unité pour la Ligne A du Métro de Mexico.

En ce qui concerne d'autres projets contractés, soulignons le développement des activités d'Ingénierie des trains pour le Métro de Sao Paulo et les unités pour CPTM (Compañía Paulista de Trenes Metropolitanos) de la même ville, les unités de train pour Izmir (Turquie), les trains pour New Delhi (Inde), la nouvelle série 9000 pour le Métro de Madrid, les unités de tramway pour Édimbourg, les trains pour l'Arabie Saoudite, les nouvelles unités pour EuskoTrain et le nouveau projet pour les Chemins de Fer de Majorque.

Les fabrications les plus importantes en 2008, ont été les suivantes:



NBRE. DE VOITURES

U. Train (A+B), LRV Pittsburgh remises en état (USA)	20
U. Train Métro Séville (A+B+C+D+E)	20
U. Train CIVIA II à 3 voitures pour Banlieue RENFE (A1+A2+A3)	18
U. Train (M1+R1+S1+S2+R2+M2) de 6 voitures pour M. Madrid S/3000 Monot.	6
U. Train (M1+S1+R2+M2) à 4 voitures pour Métro de Madrid S/3000 Bitension	48
U. Train (M+R+N) pour la STIB de Bruxelles	33
U. Train (MC1+Mi1+Mi2+MC2) Grande vitesse Régionaux AVR pour RENFE	36
U. Train (M1+R+M2) Diesel pour l'Algérie	27
U. Train (TCF+TCB+MIF1A+MIF1B+MIF2+MIFC) à Grande vitesse pour la Turquie	6
U. Train (RCB+M1B+M2B+M2A+M1A+RCA) pour le Métro d'Alger	18
U. Train pour Agrandissement du Métro de Séville (A+B+C+D+E)	25
U. Train CIVIA III (A1+A2+A3+A4+A5) à 5 voitures pour Banlieue RENFE	90
U. Train Moyenne distance Diesel (M1+R+M2) à 3 voitures pour RENFE	9
U. Train Moyenne distance Électrique (A1+A2+A3+A4+A5) à 5 Voitures pour RENFE	3
U. Train CIVIA UTF à 3 Voitures pour banlieue RENFE (A1+A2+A3)	3
U. Train Tramway Antalya (A+B+C+D+E) (Turquie)	30
U. Train Tramway Vitoria (A+B+C+D+E) pour EUSKOTRAIN	20
U. Train Métro Bilbao S/600 (M1+N1+N2+M2) pour CTB	4
Voitures Remorques Type N pour Trains Suburbains de Mexico	19
TOTAL	435

BOGIES

À châssis en acier soudé (Moteur + Remorque)	942
--	-----

UNITÉ D'APPAREILS DE ROULEMENT

Essieux montés conventionnels (Moteur + Remorque)	5.452
Essieux montés à écartement variable (Moteur + Remorque)	190
Corps d'essieu en vrac	11.546
Roues	50.500
Roues de grue	84
Bandages	647
Attelages	899
Réductrices réparées	70
Cercles	105

Autres fabrications complémentaires:

Acier	47.964 Tm
-----------------	-----------

Dans le domaine de la réparation, citons:

Réparation UT-3504 accidentée (Euskotrain)	1
Mise à zéro TRD (M1+M2) (RENFE)	3
Révision UT S/200 (Euskotrain)	2
Révision Bogies S/550 (Métro Bilbao)	32
Réparation Bogies Majorque (SFM)	7

Ressources humaines

Les effectifs du Groupe ont sensiblement augmenté, le personnel fixe restant stable dans la Société mère. L'effort d'incorporation de personnes possédant une haute qualification technique se poursuit.

Les effectifs du Groupe consolidé ont suivi l'évolution suivante:

	<i>Fixes</i>	<i>Total</i>	<i>Moyenne annuelle</i>
31-12-07	4.152	4.415	4.321
31-12-08	4.550	5.108	4.758

Les effectifs du groupe ont sensiblement augmenté au niveau des Filiales, restant stable dans la Société Mère.

L'effort d'incorporation de personnes hautement qualifiées s'est poursuivi et la capacité du Groupe a augmenté.

Les programmes de Formation et Développement sont en cours de renforcement, à travers les Processus correspondants, avec des applications spécifiques pour les techniciens qualifiés visant à l'évaluation et à la gestion de leur travail.

Un programme de coaching directif a été suivi pour la Direction générale des Filiales du Groupe.

Le taux d'accidents du travail s'est maintenu aux niveaux de l'exercice antérieur.

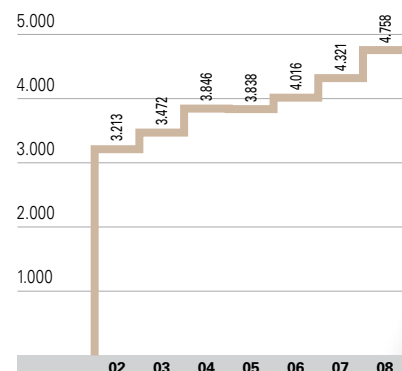
La troisième Audit Règlementaire du Système de Prévention a été effectuée, et a donné un résultat favorable.

L'ensemble d'activités prévues dans le Plan de Prévention Générale et dans chacun des Plans de Prévention spécifiques de chaque activité a été développé.



Employés

(nombre de personnes)



Activité environnementale

Le Système de Gestion Environnementale selon la Norme ISO14001 est implanté dans les usines de fabrication de CAF.

Consciente que le développement industriel a des effets sur l'environnement, CAF, S.A. intègre dans la politique générale de l'entreprise la politique environnementale, en assumant la protection de l'environnement comme un objectif de l'organisation ainsi que l'assurance que les systèmes, les équipements et le matériel ferroviaire qu'elle fabrique atteignent les plus hautes qualifications, non seulement du point de vue de la sécurité et à l'efficacité mais aussi en ce qui concerne l'environnement.

Aux usines de fabrication de CAF, S.A., le Système de Gestion Environnemental selon la norme ISO 14001 est implanté. Il inclut la structure

organisationnelle, la planification d'activités pour la protection de l'environnement, les responsabilités, les objectifs environnementaux et les ressources à développer et à réviser ainsi que la mise à jour de la politique environnementale.

Les actions visent à adopter les mesures nécessaires et économiquement viables pour contrôler et, le cas échéant, minimiser les aspects environnementaux significatifs, tels que les émissions dans l'atmosphère, la génération de résidus et la consommation d'énergie, dans le but de préserver les ressources naturelles, en congruence logique avec la fabrication de moyens de transport ferroviaires, considérés favorablement en raison de leur impact environnemental réduit.

À titre indicatif, signalons que les émissions de gaz à effet de serre, en accomplissement du Protocole de Kyoto, ont été réduites de manière significative par rapport aux données de 2007, se situant sensiblement en dessous des droits assignés.



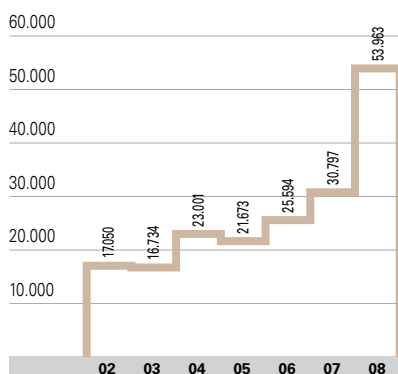
Investissements année 2008

Ils atteignent **53.963 milliers d'euros**, et visent principalement l'augmentation de la productivité et l'amélioration en matière de sécurité du travail et de conditions environnementales.

Les investissements corporels réalisés aux usines durant l'année 2008 se sont élevés à 53.963 milliers d'euros (non compris l'effet de conversion du taux de change). Cet investissement a été orienté principalement vers la modernisation des installations de production pour parvenir à une augmentation de la productivité, ainsi que vers l'amélioration de la sécurité du travail et les conditions environnementales.

Les investissements réalisés que l'on peut considérer comme les plus représentatifs de cette année 2008 sont les suivants:

Investissements
(en milliers d'euros)



* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 consolidées NIC



- Dans l'Unité d'Affaires de Véhicules, signalons, dans le domaine des bogies, la fin des travaux dans les nouveaux ateliers d'usinage et de peinture, ainsi que leur équipement. Dans le domaine de Finition de Véhicules, on a poursuivi la modernisation des lignes de montage, avec un investissement important dans la sécurité de ces lignes. Il faudrait ajouter à cela, dans le domaine de Logistique, l'achat d'un nouveau robot pour les entrepôts automatisés.
- Dans l'Unité d'Affaires d'Appareils de Roulement, les investissements réalisés en 2008 ont eu pour but essentiel d'augmenter la capacité productive et le niveau d'automatisation dans les sections de forge, usinage et vérification des roues. Les investissements les plus importants concernent la presse de forge de 10.000T, les robots de manipulation de roues de forge, l'acquisition de cellules d'usinage et de vérification, ainsi que le début de la construction d'un nouvel atelier d'usinage. De même, signalons aussi les investissements dans le domaine des essieux, avec l'achat de nouvelles machines.
- Dans la Branche Technologique, outre l'amélioration continue des systèmes de conception et leur agrandissement en ce qui concerne de nouveaux postes de travail, la branche de Technologie et Ingénierie a été dotée cette année de l'infrastructure nécessaire, hardware et software, qui permet d'assumer l'augmentation du nombre de projets sur lesquels l'entreprise est en train de travailler.
- Enfin, en ce qui concerne les nouvelles usines et filiales du groupe CAF, d'importants investissements ont été réalisés dans l'implantation et la dotation d'équipements de production, parmi lesquels on remarque cette année ceux réalisés à Trenasa (Navarre), Cofema (Madrid) et Tradinsa (Catalogne).

Développement technologique

Le développement technologique de CAF est mené par CAF I+D et, avec les principaux aspects des technologies de CAF, il est complété par l'activité de coordination des développements de ses filiales, dans le but de garantir des synergies et d'obtenir les meilleurs résultats globaux du Groupe.



Un des aspects à souligner du développement technologique de CAF est qu'il est passé d'une activité réalisée au sein de CAF à une activité dirigée à partir de CAF I+D (Unité de R+D d'entreprise), mais distribuée parmi les filiales technologiques.

L'activité propre de CAF I+D rattachée aux aspects de base de technologies et au développement de produits avancés, est complétée par l'activité de coordination des développements de ses filiales dans le but de garantir des synergies et d'obtenir les meilleurs résultats globaux pour le Groupe.

Le travail de coordination et de participation conjointe entre CAF I+D et les filiales technologiques dans des projets de recherche a été renforcé sur le dernier exercice grâce à l'approbation par le Centre pour le Développement Technologique Industrial du projet ECOTRANS, à l'occasion de la quatrième convocation du programme CENIT pour la recherche. Ce projet a pour but de développer des technologies pour un transport urbain durable. Outre CAF et CAF I+D, 3 filiales technologiques de CAF y participent, ainsi que 13 entreprises étrangères au groupe et 20 centres technologique et universités.

Tant les propres développements de CAF I+D que ceux des filiales donnent lieu à des

collaborations très importantes avec des Universités et Centres technologiques qui se sont étendues tant en nombre de centres impliqués qu'en importance des projets abordés.

Les travaux les plus importants de l'exercice menés par CAF I+D ont été liés aux activités suivantes:

- Projet AVI 2.015 (Grande vitesse Interopérable subventionnée à travers le CDTI dans le programme CENIT).
- Début du projet de train à 320 Km/h (voie UIC) et 300 km/h à écartement variable, comme matérialisation des technologies développées dans le programme antérieur.
- Commencement du développement d'un équipement de signalisation ERMTS embarqué.
- Début du projet ECOTRANS.
- Développements de projets génériques en technologies de Bruit et Dynamique Ferroviaire.
- Fin du projet Intégrail, subventionné par la C.E, dans le 6^{ème} Programme Cadre.
- Participation, avec les principales entreprises nationales du secteur, dans les projets ELECRAIL, UNICHANGER, etc.

Quant aux développements des filiales, signalons:

- Équipements de Traction CAF montés sur le tramway de Vitoria (750 Vcc) et le Métro de Bilbao (1500 Vcc)
- Mise en marche et homologation du train CIVIA pour RENFE et Métro de Barcelone, à traction CAF.
- Mise en marche de solution de module d'accumulation d'énergie avec des supercondensateurs et les essais initiaux sur un tramway.
- Développements dans l'Unité d'Appareils de Roulement en acier et haute performances, roues élastiques et insonorisées et fabrication d'essieux avec des éléments commerciaux.

Les projets les plus importants auxquels on a travaillé durant cet exercice ont été les suivants:

- Tramway d'Antalya.
- Tramway de Vitoria à traction CAF.
- Tramway d'Édimbourg.
- Locomotive Bitrac.
- Métro de Santiago du Chili.
- Métro Mexico Ligne A.
- Unités moyenne distance diesel pour RENFE.
- Unités moyenne distance électriques pour RENFE.
- Métro Bilbao s/600 à traction Trainelec.
- Trains à grande vitesse régionaux AVR pour RENFE.
- Trains à grande vitesse AVGL pour RENFE.

On également été mis en service:

- Métro de Sao Paulo.
- Unités électriques pour Izmir (Turquie).
- Unités électriques pour CPTM (Brésil).
- Trains pour l'Arabie Saoudite.
- Métro Madrid gabarit large et étroit.
- Métro de Delhi.
- Aéroport de Delhi.



Politique de gestion de risques

Les risques les plus importants auxquels s'affronte la société peuvent se regrouper dans les catégories suivantes:

1. Risques de caractère financier

La gestion menée dans ce sens au sein du Groupe CAF se centre sur l'incertitude des marchés financiers et tente de minimiser les effets potentiels adverses sur la rentabilité financière du Groupe.

Le Département Financier du Groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en établissant des politiques pour la gestion du risque global, ainsi que pour des branches concrètes comme le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, l'emploi de dérivés et non dérivés, investissement de l'excédent de liquidité et écarts par rapport aux devis.

a) Risque de marché

Les diverses sociétés du Groupe CAF opèrent à l'échelle internationale et, par conséquent, sont exposées à des risques de taux de change pour des opérations avec des devises, (notamment le dollar et l'euro). Le risque de taux de change surgit de transactions commerciales futures, d'actifs et

de passifs reconnus et d'investissements nets dans des opérations à l'étranger.

Pour contrôler le risque de taux de change qui surgit dans des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs reconnus, les sociétés du Groupe utilisent des contrats à terme. Le risque de taux de change survient quand les transactions commerciales futures, les actifs et les passifs reconnus sont exprimés dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle du Groupe (euro).

C'est une pratique habituelle à CAF, de couvrir intégralement le risque de marché dans ses contrats articulés dans des devises différentes de la monnaie fonctionnelle du Groupe. L'objectif de ces couvertures est de tenter d'éviter l'impact des variations sur les devises dans les différents contrats signés, de sorte que les résultats du Groupe soient le fidèle reflet de son activité industrielle et de service.

Pour les matières premières les plus importantes, CAF passe les commandes et arrête le prix à la mise en vigueur de chaque nouveau projet. Elle couvre ainsi le risque qu'une évolution à la hausse des prix des matières premières répercute négativement sur les marges contractuelles.



b) Risque de crédit

La majorité des comptes à recouvrer et des travaux en cours que l'on possède, correspondent à plusieurs clients dans divers pays. Dans la plupart des cas, les contrats incluent des paiements à mesure qu'on avance dans le développement du projet.

C'est une pratique habituelle que la société assure le risque de résolution ou de non-paiement des contrats dans les pays en dehors de la Zone OCDE moyennant la contraction de polices d'assurance à l'exportation conformément aux normes du Consensus OCDE pour ce type d'instrument.

Outre cela, le Groupe a l'engagement ferme de certains établissements financiers pour l'achat, sans recours, des comptes à recouvrer. Dans ces accords, le Groupe paye une rémunération à la banque pour assumer le risque de crédit ainsi qu'un intérêt et une marge pour le financement.



c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique la maintenance d'argent suffisant et de valeurs négociables ainsi que des disponibilités de financement pour faire face, ponctuellement, à tous leurs engagements.

Le risque de liquidité est géré dans le Groupe CAF de la manière suivante:

- La recherche du meilleur niveau possible d'autofinancement de chacun des contrats
- La maintenance d'une ample position de liquidité à court terme
- Le maintien de la capacité de financement dont il n'a pas été disposé

d) Risque de taux d'intérêt des flux d'argent et de la valeur raisonnable

Le risque de taux d'intérêt du Groupe surgit de l'usage des ressources extérieures.

Le groupe suit la politique de ne faire appel à l'endettement avec des tiers que dans des cas exceptionnels, à travers des ressources extérieures à court terme et référencés aux indices variables de marché, normalement Euribor, qui permet de mitiger substantiellement ce risque de taux d'intérêt.



e) Risque dérivé des écarts par rapport aux devis des projets

Les écarts par rapport aux devis des projets qui ont servi de base pour confectionner les offres respectives sont couverts moyennant l'utilisation d'un système d'information détaillé de chacun des postes de coût qui compare à tout moment le devis de ce poste et la réalité de la situation des coûts de chaque projet, le tout en exerçant un suivi continu de ces données à travers une procédure interne créée à cet effet, dans laquelle intervient chacun des départements impliqués dans chaque projet.

2. Risques dérivés de la production de données de caractère environnemental

CAF est totalement engagée dans la protection de l'environnement. Dans ce but elle a suivi les principes du programme d'action environnementale de l'Union Européenne basé sur la précaution préventive et la correction à l'origine. Dans cette ligne, la société a implanté un programme d'actions sur divers aspects environnementaux relatifs à l'atmosphère, les rejets, les déchets, la consommation de matières premières, l'énergie, l'eau et les bruits, et a obtenu le Certificat ISO14001.

3. Risques dérivés de la production de dommages aux tiers pour défauts ou retards dans la prestation de services

Toutes les usines de CAF disposent de la technologie la plus moderne du marché et emploient les techniques les plus avancées pour optimiser la production en suivant les standards des Normes ISO 9001 et 9002.

Par ailleurs, CAF suit une politique de contraction d'assurances très conservatrice, qui lui permet de bien se protéger des conséquences économiques, pour la société, de la matérialisation de certains de ces risques.

4. Risques de caractère professionnel ou dommages sur les biens ou des actifs propres des usines

CAF dispose d'un Système de Prévention des Risques du Travail révisé par une firme externe. Dans le Manuel du Système de Prévention sont définis, entre autres, les activités d'évaluation de risques, la recherche d'accidents, les inspections de sécurité, la surveillance de la santé et la formation. Il y a aussi un Plan de Prévention, de caractère annuel, dans lequel sont planifiées les activités préventives.

CAF dispose également d'un Plan de Formation de travailleurs.



Information sociétaire

Information exigée par l'Article 116 bis de la Loi du Marché des Valeurs

a) La structure du capital, y compris les valeurs qui ne sont pas négociées sur un marché régulé communautaire, avec indication, le cas échéant, des différentes classes d'actions et, pour chacune d'elles, les droits et obligations qu'elle confère et le pourcentage de capital social qu'elle représente.

En vertu des dispositions de l'article 5 des Statuts Sociaux, le capital social de la Société est composé de 3.428.075 actions de 3,01 euros de nominal, constituées en une seule série, toutes souscrites et libérées et qui confèrent les mêmes droits et obligations, étant cependant nécessaire d'en posséder au moins 100 pour assister et voter aux Assemblées Générales. Il n'existe pas de valeurs émises qui peuvent donner lieu à leur conversion ou échange par des actions de CAF.

Il n'y a pas différentes classes d'actions, de même qu'il n'y a pas d'auto-portefeuille.

b) Toute restriction à la transmissibilité de valeurs.

Il n'y a pas de restrictions statutaires à la transmissibilité des valeurs représentatives du capital social, sans préjudice de l'application de certaines normes, exposées ci-après:

En tant que société cotée, l'acquisition de certaines participations significatives est conditionnée à la communication à l'émetteur et à la Commission Nationale du Marché des Valeurs, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi 24/1988 du Marché des Valeurs, dans le Décret Royal 1362/2007, du 19 octobre, et la Circulaire 2/2007 du 19 décembre, de la Commission Nationale du Marché des Valeurs, qui prévoient comme premier seuil de notification 3% du capital social ou des droits de vote.

En outre, également en tant que société cotée, l'acquisition d'un pourcentage égal ou supérieur à 30% des droits de vote de la Société détermine l'obligation de présenter une Offre Publique d'Acquisition de Valeurs, dans les termes établis à l'article 60 de la Loi 24/1988 du Marché des Valeurs et dans le Décret Royal 1066/2007.

c) Participations significatives dans le capital, directes ou indirectes au 31 décembre 2008.

Nom ou dénomination sociale du titulaire de la participation	Direct %	Indirect %	% Total
Cartera Social, S.A.	29,56	0,000	29,56
Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Guipuzkoa y San Sebastián	0,000	17,745	17,745
BNP Paribas Securities Services Lux A/C Ceda	5,473	0,000	5,473
Aviva International Holdings Ltd.	0,000	3,233	3,233

d) Toute restriction au droit de vote.

Il n'y a aucune restriction légale ou statutaire à l'exercice des droits de vote, à part les communes à toute société anonyme; cependant, comme cela a été dit plus haut, pour pouvoir assister à l'Assemblée une participation minimum de 100 actions est requise selon les statuts, bien que, dans ce cas, ceux qui possèdent un nombre inférieur d'actions peuvent se regrouper et donner leur représentation à un autre actionnaire avec lequel ils complètent cent actions ou plus.

Pour exercer le droit d'assistance, les actionnaires devront avoir leurs actions inscrites à leur nom au registre correspondant d'annotations au compte, cinq jours avant la date à laquelle doit avoir lieu l'Assemblée Générale.

e) Les pactes parasociaux.

CAF n'a pas connaissance de l'existence de pactes parasociaux tels que ceux définis à l'article 112 de la Loi 24/1988, du 28 juillet, du Marché des Valeurs, qui affectent la régulation de l'exercice du droit de vote aux Assemblées Générales ou qui restreignent ou conditionnent la libre transmissibilité de ses actions.

f) Les normes applicables à la nomination et à la substitution des membres de l'organe d'administration et à la modification des statuts de la Société.**1. Nomination et substitution**

Les Administrateurs seront désignés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration, conformément aux prévisions de la Loi des Sociétés Anonymes et des Statuts de CAF.

Les propositions de nomination ou réélection d'Administrateurs que soumet le Conseil

d'Administration à la considération de l'Assemblée Générale des Actionnaires, et les décisions de nomination qu'adopte le Conseil lui-même par cooptation, devront être précédées de la proposition correspondante de la Commission de Nomination et Rétributions, dans le cas d'Administrateurs Indépendants, et d'un rapport préalable de celle-ci dans les cas des autres Administrateurs.

Quand le Conseil s'écartera des propositions de la Commission de Nominations et Rétributions, il devra en motiver les raisons et laisser constance de ces raisons dans le procès-verbal.

Le Conseil fera en sorte de l'élection de candidats retombe sur des personnes de solvabilité, compétence et expérience reconnues, et il devra agir en toute rigueur en ce qui concerne celles appelées à couvrir les postes d'Administrateur Indépendant.

Le Conseil ne pourra pas proposer ni désigner pour couvrir un poste d'Administrateur indépendant des personnes qui ont ou ont eu un rapport quelconque avec la gestion de la Compagnie ou des sociétés de son Groupe, ou avec un quelconque titulaire de participation significative ou qui ont un lien familial, jusqu'au troisième degré de consanguinité ou second d'affinité, professionnel ou commercial avec les Administrateurs exécutifs ou autres hauts dirigeants de CAF, de sociétés de son Groupe ou des titulaires de participation significative.

Le Conseil d'Administration, dans l'exercice de ses facultés de proposition à l'Assemblée Générale et de cooptation pour couvrir des postes vacants, fera en sorte que dans la composition de l'organe les Administrateurs externes ou non exécutifs représentent la majorité par rapport aux Administrateurs exécutifs, que le nombre d'Administrateurs indépendants représente au moins un tiers du total des Administrateurs, et que la relation entre le nombre d'Administrateurs "dominicaux"

et celui des indépendants reflète la proportion existante entre le capital de la Compagnie représentée par les Administrateurs "dominicaux" et le reste du capital. Toutefois, ce dernier critère pourra être atténué, en reconnaissant un plus grand poids relatif aux Administrateurs "dominicaux", quand il y aura une pluralité d'actionnaires représentés au Conseil et sans lien entre eux.

Le Conseil d'Administration sera composé d'un minimum de sept membres et d'un maximum de quinze, et il ne sera pas nécessaire que l'administrateur soit actionnaire. Les interdictions et incompatibilités établies par les lois seront appliquées.

Les administrateurs exerceront leur charge pour une période de cinq ans. Ils pourront être réélus une ou plusieurs fois pour une période de même durée. La nomination des administrateurs prendra effet dès le moment de leur acceptation. La rénovation du Conseil d'Administration aura lieu à l'expiration du mandat de chacun d'eux.

Si, pendant la période pour laquelle ont été nommés les administrateurs il se produit des postes vacants, le Conseil d'Administration pourra les couvrir parmi les actionnaires jusqu'à la réunion de la première Assemblée Générale. Si le poste vacant correspond à l'administrateur qui occupe la charge de Président ou de l'Administrateur Délégué, le Conseil d'Administration pourra couvrir les postes vacants et nommer, provisoirement un Président. Il pourra nommer également un Administrateur Délégué avec le vote favorable des deux tiers des membres qui composent l'organe. Ces nominations produiront tous leurs effets jusqu'à la première réunion de l'Assemblée Générale.

L'exercice des fonctions des Administrateurs prendra fin dans les termes de la législation applicable à tout moment. Les Administrateurs cesseront d'exercer leurs fonctions au terme

de la période pour laquelle ils auront été nommés, sauf réélection, et quand le décidera l'Assemblée Générale en usage des attributions qui lui sont conférées.

En outre, le Règlement du Conseil prévoit que les administrateurs devront mettre leur charge à disposition du Conseil d'Administration et présenter, si celui-ci le considère opportun, la démission correspondante, dans les cas suivants:

- a) Quand il s'agit d'un Administrateur "dominical", si celui-ci ou l'actionnaire qu'il représente transmet sa participation dans la société.
- b) Quand ils seront impliqués dans des cas d'incompatibilité ou d'interdiction légalement prévus.
- c) Quand ils seront accusés pour un fait supposé délictueux ou feront l'objet d'un dossier disciplinaire pour faute grave ou très grave instruit par les autorités de supervision.
- d) Quand ils seront gravement réprimandés par le Conseil d'Administration sur rapport de la Commission d'Audit, pour avoir transgressé leurs obligations en tant qu'Administrateurs.
- e) Quand ils se trouveront en situation de conflit d'intérêts avec la société et manqueront à leurs devoirs de communication et abstention.
- f) Quand ils manqueront à leur obligation de non concurrence.

Les Administrateurs devront informer le Conseil des causes pénales dans lesquelles ils seront imputés, ainsi que de leurs vicissitudes juridiques ultérieures. Quoi qu'il en soit, les Administrateurs devront informer et, le cas échéant, démissionner dans les cas où ils pourraient nuire au crédit et à la réputation de la Société.

2. Modification des Statuts

La procédure pour la modification de Statuts Sociaux est régie à l'article 144 de la Loi des Sociétés Anonymes et exige l'approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires, avec les majorités prévues à l'article 103 de cette Loi.

Parmi les compétences de l'Assemblée reprises à l'article 13 des Statuts et 4 du Règlement de l'Assemblée Générale des Actionnaires de CAF est expressément prévue la modification de Statuts, sans se soumettre à des majorités différentes de celles visées par la Loi.

g) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration et, en particulier, ceux concernant la possibilité d'émettre ou de racheter des actions.

Toutes les facultés du Conseil ont été déléguées au Président-Directeur Général, M. José María Baztarrica Garijo, sauf celles que la loi ne permet pas de déléguer.

De même, toutes les facultés du Conseil ont été déléguées à l'Administrateur Délégué, M. Andrés Arizkorreta García, sauf celles que la loi ne permet pas de déléguer.

L'Administrateur exécutif et Directeur Général de CAF, M. Alejandro Legarda Zaragüeta, a d'amples pouvoirs de représentation, de contrats, bancaires et d'administration et disposition des biens.

L'Assemblée Générale d'Actionnaires qui a siégé le 7 juin 2008 a autorisé au Conseil l'acquisition dérivative d'actions de CAF, selon les dispositions de l'article 75 de la Loi des Sociétés Anonymes en vigueur. Cette acquisition pourra se faire directement par CAF ou indirectement à travers ses sociétés dominées, moyennant des opérations d'achat et vente, permutation ou toute autre permise par la Loi et au prix qui sera fixe sur le marché.

Le nombre maximum d'actions à acquérir ne dépassera pas, en lui ajoutant celles que posséderont déjà la Société acquéreur et ses Sociétés filiales, la limite légale établie, fixée à 5% du capital dans la Disposition Additionnelle Première de la Loi des Sociétés Anonymes, sans préjudice de l'application des limites inférieures que le Conseil d'Administration approuvera ou aura approuvé, tout en s'ajustant aux limites légales fixées à cette Assemblée. La durée de l'autorisation est de 18 mois comptés à partir de la date de l'Assemblée Générale.

h) Les décisions significatives prises par la Société et qui entreront en vigueur, seront modifiées ou concluront en cas de changement de contrôle de la Société à la suite d'une offre publique d'acquisition, et leurs effets, sauf quand leur divulgation sera sérieusement préjudiciable pour la Société. Cette exception ne s'appliquera pas quand la Société sera tenue légalement de rendre publique cette information.

Il n'y a pas de décisions significatives prises par la Société qui entrent en vigueur, soient modifiées ou concluent en cas de changement de contrôle de la Société, à la suite d'une offre publique d'acquisition.

i) Les décisions entre la Société et les personnes qui occupent des charges d'administration et de direction ou des employés disposant d'indemnités, quand ceux-ci démissionnent ou sont congédiés de manière abusive ou si la relation de travail arrive à sa fin à l'occasion d'une offre publique d'acquisition.

Il n'y a pas d'accords entre la Société et les personnes qui occupent des charges d'administration et de direction ou des employés disposant d'indemnités quand ceux-ci démissionnent ou sont congédiés de manière abusive ou si la relation de travail arrive à sa fin à l'occasion d'une offre publique d'acquisition.

Gouvernement Corporatif

Modèle de Rapport Annuel de Gouvernement Corporatif de l'Exercice 2008 des Sociétés Anonymes Cotées

Le Rapport Annuel de Gouvernement Corporatif de CAF correspondant à l'Exercice 2008 est publié sur le site internet de CAF (www.caf.net), de même que sur celui de la Commission Nationale du Marché des Valeurs (www.cnmv.es), en accomplissement de l'art. 117 de la Loi du Marché des Valeurs (dans la liste donnée par la Loi 26/2003 de Transparence des Sociétés Anonymes Cotées), de l'Arrêté ECO/3722/2003 et des Circulaires 1/2004 et 4/2007 de la Commission Nationale du Marché des Valeurs.

Sans préjudice de la possibilité de consulter ce Rapport sur les sites Internet indiqués, il en existe des copies à disposition des actionnaires qui en feront la demande.



Perspectives

Les perspectives les plus immédiates peuvent se synthétiser dans les actions suivantes:

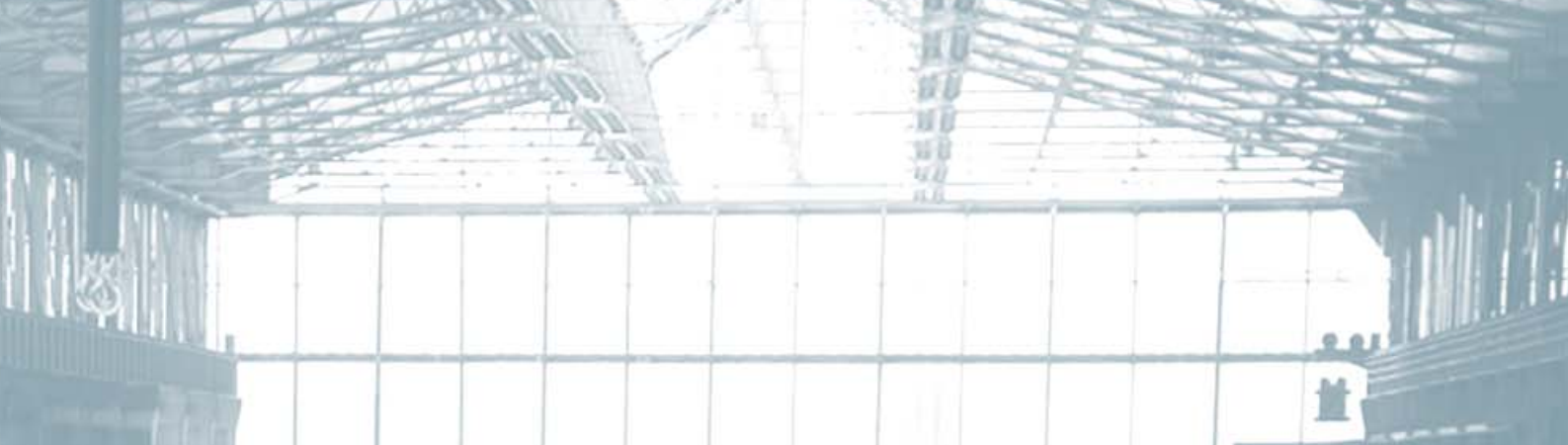
- Augmentation progressive de la capacité productive et standardisation des activités pour faire face à l'augmentation du portefeuille de commandes.
- Renforcement du Groupe dans les branches industrielle, technologique et organisationnelle moyennant des investissements en actifs fixes.
- Développement de nouveaux produits et implantation de systèmes avancés de gestion intégrale de projets.
- Augmentation de la présence du Groupe sur les marchés internationaux de matériel ferroviaire.
- Développement du potentiel du Groupe dans des activités de services appliqués au domaine ferroviaire, comme les concessions et la maintenance de trains.
- Renforcement de la branche d'affaires des appareils de roulement.

Faits postérieurs

Au 31 janvier 2009, il y avait un portefeuille de commandes fermes de 4.208.712 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autres faits postérieurs à la clôture de l'exercice.





Rapport d'Audit



Traduction d'un rapport établi à l'origine en langue espagnole, basé sur notre travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement acceptées en Espagne, et d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires de
Construcciones y Auxiliar de
Ferrocarriles, S.A.:

1. Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (la Société mère) et de ses sociétés dépendantes, qui forment ensemble le Groupe CAF (Notes 1 et 2.f), comptes qui comprennent le bilan de situation consolidé au 31 décembre 2008 et le compte de résultats consolidé, l'état des flux d'argent consolidé, l'état des changements dans le patrimoine net et l'annexe aux comptes annuels consolidés, correspondant à l'exercice annuel clos à cette date, dont la formulation est la responsabilité des Administrateurs de la Société mère. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels, pris dans leur ensemble, fondée sur le travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement acceptées, qui exigent l'examen, moyennant des sondages, de la justification des comptes annuels et l'évaluation de leur présentation, des principes comptables appliqués et des estimations réalisées.
2. Conformément à la législation commerciale, les administrateurs de la Société mère présentent, aux effets de comparaison, avec chacun des postes du bilan consolidé, du compte de résultats consolidé, de l'état des flux d'argent consolidé, de l'état des changements dans le patrimoine net consolidé, outre les chiffres de l'exercice 2008, ceux qui correspondent à l'exercice antérieur. Notre opinion se réfère exclusivement aux comptes annuels consolidés de l'exercice 2008. Le 1^{er} avril 2008 nous avons émis notre rapport d'audit concernant les comptes annuels consolidés de l'exercice 2007, dans lequel nous exprimions une opinion favorable.
3. À notre avis, les comptes annuels consolidés de l'exercice 2008 ci-joints expriment, dans tous leurs aspects significatifs, l'image fidèle du patrimoine consolidé et de la situation financière consolidée de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et de ses sociétés dépendantes au 31 décembre 2008 et des résultats consolidés de ses opérations, des changements dans le patrimoine net consolidé et de ses flux d'argent consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à cette date, et ils contiennent l'information nécessaire et suffisante pour leur interprétation et compréhension adéquates, conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union Européenne qui sont en uniformité avec celles appliquées dans l'exercice antérieur.
4. Le rapport de gestion consolidé ci-joint de l'exercice 2008 contient les explications que les Administrateurs de la Société mère considèrent opportunes sur la situation du groupe, l'évolution de ses affaires et sur d'autres questions et il ne fait pas partie intégrante des comptes annuels consolidés. Nous avons vérifié que l'information comptable que contient ce rapport de gestion concorde avec celle des comptes annuels consolidés de l'exercice 2008. Notre travail en qualité d'auditeurs est limité à la vérification du rapport de gestion consolidé dans les limites mentionnées à ce paragraphe et ne comprend pas la révision de toute autre information que celle obtenue des livres de comptabilité de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et de ses sociétés dépendantes.

DELOITTE, S.L.
Inscrite au R.O.A.C. N° S0692



Joseba Ijalba Ruiz
Le 26 février 2009



Comptes Annuels du Groupe Consolidé. Exercice 2008





Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

Bilans de Situation Consolidés

aux 31 décembre 2008 et 2007 (Notes 1, 2 et 3) (Milliers d'euros)

Actif	31-12-08	31-12-07 (*)
Actif non courant:		
Immobilisations incorporelles (Note 7)		
Fonds de Commerce (Note 2.f)	5.447	48
Autres immobilisations incorporelles	167.725	197.508
	173.172	197.556
Immobilisations corporelles, nettes (Note 8)		
	204.630	171.923
Investissements comptabilisés suivant la méthode de la participation (Note 9)		
	13.468	2.064
Actifs financiers non courants (Note 9)		
	60.781	25.871
Actifs pour impôt différé (Note 18)		
	72.582	44.409
Total actif non courant	524.633	441.823
Actif courant:		
Stocks (Note 11)		
	78.875	18.929
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer		
Clients pour ventes et prestation de services (Note 12)	642.556	334.372
Autres créances (Notes 7 et 15)	39.072	21.144
Actifs pour impôt courant (Note 19)	1.821	1.607
	683.449	357.123
Autres actifs financiers courants (Note 9)		
	509.539	454.835
Autres actifs courants		
	396	324
Numéraire et autres actifs liquides équivalents		
	116.714	24.212
Total actif courant	1.388.973	855.423
Total Actif	1.913.606	1.297.246

Passif et Patrimoine Net	31-12-08	31-12-07 (*)
Patrimoine Net (Note 14):		
Fonds Propres		
Capital déclaré	10.319	10.319
Prime d'émission	11.863	11.863
Réserve de revalorisation	58.452	58.452
Autres réserves de la Société mère et des sociétés consolidées par intégration globale et par la méthode de la participation	195.648	136.070
Résultat de l'exercice attribué à la Société mère	105.741	87.626
	382.023	304.330
Ajustements pour changements de valeur		
Différences de conversion	(19.697)	(3.914)
Opérations de couverture	(204)	496
	(19.901)	(3.418)
Patrimoine net attribué à la Société mère	362.122	300.912
Intérêts minoritaires	15.208	3.574
Total patrimoine net	377.330	304.486
Passif non courant:		
Provisions non courantes	3.812	872
Passifs financiers non courants (Note 9)		
Dettes avec des entités de crédit (Note 16)	160.349	161.232
Autres passifs financiers (Note 15)	65.937	92.411
	226.286	253.643
Passifs pour impôts différés (Note 18)	21.356	20.593
Total passif non courant	251.454	275.108
Passif courant:		
Provisions courantes	199.458	114.995
Passifs financiers courants (Note 9)		
Dettes avec des entités de crédit (Note 16)	16.564	26.110
Autres passifs financiers (Note 15)	29.173	20.586
	45.737	46.696
Dettes commerciales et autres comptes à payer		
Fournisseurs	445.668	235.016
Autres dettes (Note 15)	569.792	298.458
Passifs pour impôt courant (Note 19)	23.722	21.852
	1.039.182	555.326
Autres passifs courants	445	635
Total passif courant	1.284.822	717.652
Total Passif et Patrimoine Net	1.913.606	1.297.246

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2008.

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

Comptes de Résultats Consolidés

correspondant aux 31 décembre 2008 et 2007 (Notes 1, 2 et 3) (Milliers d'euros)

(Doit) Avoir	2008	2007 (*)
Opérations continues:		
Montant net du chiffre d'affaires (Note 6)	1.004.951	874.474
+/- Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	10.177	(111.892)
Travail réalisé par l'entreprise pour son actif	119	22
Approvisionnements (Note 21)	(473.242)	(314.182)
Autres produits d'exploitation (Note 7)	40.646	1.989
Charges de personnel (Note 22)	(229.466)	(200.130)
Autres charges d'exploitation	(230.712)	(122.250)
Amortissement des immobilisations (Notes 7 et 8)	(20.674)	(15.120)
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations (Notes 7 et 8)	182	22
Autres résultats	373	(26.849)
Résultat d'exploitation	102.354	86.084
Produits financiers	17.156	8.527
Charges financières	(12.943)	(609)
Différences de change	2.781	3.709
Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers	(2.642)	(107)
Résultat Financier	4.352	11.520
Résultat d'entités évaluées par la méthode de la participation (Note 9)	(294)	387
Résultat avant Impôts	106.412	97.991
Impôt sur les bénéfices	296	(9.690)
Résultat de l'exercice issu d'opérations continues	106.708	88.301
Résultat Consolidé de l'Exercice	106.708	88.301
Attribué à:		
La Société Mère	105.741	87.626
Intérêts minoritaires	967	675
Bénéfice par action (en euros)		
De base	30,85	25,56
Dilué	30,85	25,56

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante du compte de résultats consolidé correspondant au 31 décembre 2008.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

États des flux monétaires consolidés

générés les 31 décembre 2008 et 2007 (Notes 1, 2 et 3) (Milliers d'euros)

	2008	2007 (*)
Flux monétaire des activités d'exploitation:		
Résultat de l'exercice	106.412	88.301
Ajustements du résultat		
Amortissements (Notes 7 et 8)	23.790	16.616
Résultats de couverture inefficace (Note 17)	-	2
Dotation provision à long terme et Autres passifs financiers à long terme (Notes 3.ñ et 15)	3.583	31.527
Variations des provisions d'actifs financiers non courants (Note 9)	3.948	-
Dotation des provisions à court terme (Note 20)	30.322	51.729
Autres postes de résultats	114	-
Bénéfice dans la cession d'actifs non courants (Notes 3.b, 7 et 8)	(182)	(41)
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation (Note 9)	294	(1.229)
Changements dans le capital courant		
Créances commerciales et autres actifs courants (Notes 3.d et 5)	(379.032)	(119.964)
Augmentation des stocks	159.839	33.040
Dettes commerciales	291.202	20.935
Autres flux monétaires des activités d'exploitation		
Recouvrements/(Paiements) pour impôts sur les bénéfices (Note 19)	(21.852)	(22.151)
Autres recouvrements/(Paiements) d'activités d'exploitation	(1.113)	(33.054)
Flux nets monétaires d'activités d'exploitation (I)	217.325	65.711
Flux monétaire pour les activités d'investissement:		
Paiements pour investissements		
Entreprises du groupe, associées et unités d'affaires (Note 9)	(1.013)	(346)
Immobilisations corporelles, incorporelles et investissements immobiliers (Notes 7 et 8)	(89.324)	(137.707)
Autres actifs financiers (Note 9)	(61.433)	(4.561)
Recouvrements pour investissements		
Immobilisations corporelles, incorporelles et investissements immobiliers (Notes 7 et 8)	497	120
Autres actifs financiers (Note 9)	1.124	9.134
Flux nets monétaires des activités d'investissement (II)	(150.149)	(133.360)
Flux monétaires pour activités de financement:		
Recouvrements/(Paiements) pour instruments de passif financier		
Émission (Note 15)	69.211	93.311
Remboursement et amortissement (Note 15)	(14.374)	-
Paiements pour dividendes et rémunérations d'autres instruments de patrimoine (Note 14)	(29.139)	(10.970)
Autres flux monétaires d'activités de financement		
Paiement d'intérêts	-	-
Autres recouvrements/(paiements) d'activités de financement	(372)	(378)
Flux nets monétaires des activités de financement (III)	25.326	81.963
Augmentation nette monétaire et équivalents au numéraire (I+II+III)	92.502	14.314
Numéraire et équivalent au numéraire au début de la période	24.212	9.898
Numéraire et équivalents au numéraire à la fin de la période	116.714	24.212

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante de l'état des flux monétaires consolidé au 31 décembre 2008.

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

État des Produits et Charges Consolidés

correspondant aux 31 décembre 2008 et 2007 (Notes 1, 2 et 3) (Milliers d'euros)

	2008	2007 (*)
A) Résultat consolidé de l'exercice	106.708	88.301
B) Produits et Charges imputés directement au patrimoine net	(16.483)	(5.448)
Pour évaluation d'instruments financiers		
Pour couvertures de flux monétaire	(972)	667
Différences de conversion	(15.783)	(7.870)
Effet fiscal	272	1.755
Total Produits et Charges Reconnus (A+B+C)	90.225	82.853
Attribué à:		
La Société Mère	89.258	82.179
Intérêts minoritaires	967	674

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante des états de produits et charges reconnus consolidés correspondant au 31 décembre 2008.

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

État des Changements dans le Patrimoine Net Consolidé

correspondant aux 31 décembre 2008 et 2007 (Notes 1, 2 et 3) (Milliers d'euros)

	Patrimoine net attribuable à la société mère								Total Patrimoine
	Fonds Propres				Résultat net de l'exercice	Ajustements dans le patrimoine pour évaluation	Différences de conversion	Intérêts minoritaires	
Capital social	Prime d'émission	Réserve pour réévaluation d'actifs et de passifs non réalisés	Autres réserves						
Soldes au 31 décembre 2006 (*)	10.319	11.863	56.509	106.059	34.639	16	3.956	2.670	226.031
Total produits/charges reconnus	-	-	1.943	-	87.626	480	(7.870)	674	82.853
Opérations avec des associés ou propriétaires	-	-	-	-	(10.970)	-	-	-	(10.970)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(10.970)	-	-	-	(10.970)
Autres variations de patrimoine net	-	-	-	30.011	(23.669)	-	-	230	6.572
Transferts entre postes de patrimoine net	-	-	-	23.669	(23.669)	-	-	-	-
Autres évaluations (Note 3.m)	-	-	-	6.342	-	-	-	230	6.572
Soldes au 31 décembre 2007 (*)	10.319	11.863	58.452	136.070	87.626	496	(3.914)	3.574	304.486
Total produits/charges reconnus	-	-	-	-	105.741	(700)	(15.783)	967	90.225
Opérations avec des associés ou propriétaires	-	-	-	-	(29.139)	-	-	-	(29.139)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(29.139)	-	-	-	(29.139)
Autres variations de patrimoine net	-	-	-	59.578	(58.487)	-	-	-	11.758
Transferts entre instruments de patrimoine net	-	-	-	58.487	(58.487)	-	-	-	-
Autres évaluations	-	-	-	1.091	-	-	-	-	1.091
Variations dans le périmètre	-	-	-	-	-	-	-	10.667	10.667
Soldes au 31 décembre 2008	10.319	11.863	58.452	195.648	105.741	(204)	(19.697)	15.208	377.330

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante de l'état des changements dans le patrimoine net consolidé le 31 décembre 2008.

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes (Groupe CAF)

Annexe aux comptes consolidés

correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2008

1. Nature et activité de la Société mère

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (ci-après CAF ou Société mère) a été constituée, pour un temps indéfini, à Saint-Sébastien (province de Guipuzcoa).

Son objet social est décrit à l'article 2 de ses Statuts Sociaux.

L'activité principale actuelle de la Société mère est la fabrication de matériel ferroviaire.

La Société mère, dans le développement de son activité, participe majoritairement dans le capital d'autres sociétés (Note 2.f).

2. Bases de présentation des comptes annuels consolidés

a) Bases de présentation

Les comptes annuels consolidés du Groupe CAF de l'exercice 2008 et 2007 ont été dressés par les Administrateurs:

- Conformément aux dispositions des Normes Internationales d'Information Financière (ci-après, IFRS) adoptées par l'Union Européenne selon le Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, y compris les Normes Internationales de Comptabilité (IAS), les interprétations émises par le International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) et par le Standing Interpretations Committee (SIC). La Note 3 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation des comptes annuels consolidés du Groupe CAF de l'exercice 2008 et 2007.
- En tenant compte de tous les principes et normes de comptabilité et des critères d'évaluation d'application obligatoire qui ont un effet significatif sur les comptes annuels consolidés, ainsi que les alternatives que permettent les normes à ce sujet et qui sont spécifiées à la Note 3.
- De manière à refléter l'image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés, du Groupe CAF au 31 décembre 2008 et 2007, et des résultats de ses opérations, des changements dans le patrimoine net et des flux monétaires consolidés qui se sont produits dans le Groupe dans les exercices clos à ces dates.
- A partir des registres de comptabilité tenus par la Société mère et les autres sociétés intégrées dans le Groupe. Toutefois, étant donné que les principes comptables et les critères d'évaluation appliqués dans la préparation des comptes annuels consolidés du groupe de l'exercice 2008 et 2007 (IFRS) diffèrent de ceux utilisés par les sociétés qui y sont intégrées (normes locales), on a introduit dans le processus de consolidation les ajustements et les reclassements nécessaires pour homogénéiser entre eux ces principes et critères et pour les adapter aux Normes Internationales d'Information Financière

Les comptes annuels consolidés du Groupe CAF correspondant à l'exercice 2007 ont été approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires de CAF du 27 juin 2008. Les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels des sociétés qui y sont intégrées, correspondant à l'exercice 2008, sont en attente d'approbation par leurs Assemblées Générales d'actionnaires respectives. Cependant, le Conseil d'Administration de CAF entend que ces comptes annuels seront approuvés sans aucune modification.

b) Adoption de las Normes internationales d'Information Financière (IFRS)

Las comptes annuels consolidés du Groupe correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2008 et 2007 ont été les premiers dressés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, selon les dispositions du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement Européen et du Conseil du 19 juillet 2002, en tenant compte de tous les principes et normes comptables et des critères d'évaluation dont l'application est obligatoire qui ont un effet significatif, ainsi que des alternatives que permet la norme à ce sujet.

L'interprétation IFRIC 11 de l'IAS 2 "Actions propres et transactions intra-groupe" et la modification de l'IAS 39/IFRS 7 "Reclassement d'instruments financiers" sont effectives pour la première fois dans cet exercice 2008. L'adoption de ces nouvelles interprétations et modifications n'a eu aucun impact sur les comptes annuels consolidés du Groupe.

Normes et interprétations émises qui ne sont pas en vigueur

À la date de formulation de ces comptes annuels consolidés, les normes et interprétations suivantes avaient été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore entrées en vigueur, soit parce que leur date de prise d'effets est postérieure à la date des comptes annuels consolidés ou soit parce qu'elles n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne.

Normes et modifications de normes		Application obligatoire exercices commencés à partir de:
IFRS 8	Segments opérationnels.	1er janvier 2009
Révision IAS 23	Coûts d'emprunts.	1er janvier 2009
Révision IAS 1	Présentation d'états financiers.	1er janvier 2009
Révision IFRS 3 (1)	Regroupements d'entreprises.	1er juillet 2009
Amendement IAS 27 (1)	États financiers consolidés et séparés.	1er juillet 2009
Amendement IFRS 2	Conditions de production et annulations.	1er janvier 2009
Amendement IAS 32 et IAS 1 (1)	Instruments financiers avec option de vente à la juste valeur et obligations qui surgissent dans la liquidation.	1er janvier 2009
Amendement IFRS 1 et IAS 27 (1)	Coût d'un investissement dans les états financiers séparés d'une entité.	1er janvier 2009
Amendement IAS 39 (1)	Éléments couverts éligibles.	1er juillet 2009
Interprétations		
IFRIC 12 (1)	Accords de concession de services.	(3)
IFRIC 13	Programmes de fidélisation de clients.	1er janvier 2009 (2)
IFRIC 14 - NIC 19	Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction.	1er janvier 2009 (2)
IFRIC 15 (1)	Accords pour la construction d'un bien immobilier.	1er janvier 2009
IFRIC 16 (1)	Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.	1er octobre 2009
IFRIC 17 (1)	Distribution en nature aux actionnaires.	1er juillet 2009

(1) Normes et interprétations non adoptées par l'Union Européenne à la date de formulation de ces comptes annuels.

(2) Date d'application obligatoire selon son approbation au Journal Officiel de l'Union Européenne.

(3) Cette interprétation est en attente d'endos. Selon ce qui a été publié par l'Accounting Regulatory Committee (ARC) de l'UE il est prévisible qu'elle soit approuvée pour son usage dans l'UE avec une nouvelle date effective qui reporterait son application obligatoire jusqu'à l'exercice 2010. La date d'entrée en vigueur théorique fixée par l'IASB était le 1er janvier 2008.

IFRS 8 Segments opérationnels

Cette norme déroge l'IAS 14. La principale nouveauté de la nouvelle norme réside dans le fait que l'IFRS 8 requiert à une entité de prendre "l'approche de la gérance" pour informer sur le développement financier de ses segments opérationnels. Généralement l'information à reporter sera celle que la Direction utilise à l'intérieur pour évaluer le rendement des segments et allouer les ressources entre eux. Les Administrateurs n'ont pas encore évalué l'impact que l'application de cette norme aura sur les comptes annuels consolidés.

Révision des IAS 23 Coût d'emprunts

Le principal changement de cette nouvelle version révisée de l'IAS 23 est l'élimination de l'option de la reconnaissance immédiate comme charge des intérêts du financement rattaché aux actifs qui requièrent une longue

période de temps jusqu'à ce qu'ils soient prêts à l'usage ou à la vente. Cette nouvelle norme pourra s'appliquer de manière prospective. Les Administrateurs considèrent que son entrée en vigueur n'affectera pas les comptes annuels consolidés, puisqu'elle ne supposera pas un changement de politique comptable, l'option de capitalisation de ces coûts étant le critère comptable suivi par le Groupe.

Révision de l'IAS 1 Présentation des états financiers

La nouvelle version de cette norme a pour but d'améliorer la capacité des utilisateurs d'états financiers d'analyse et de comparer l'information qu'ils fournissent. Ces améliorations permettront aux utilisateurs des comptes annuels consolidés d'analyser les changements dans le patrimoine à la suite des transactions avec les propriétaires qui agissent comme tels (comme les dividendes et rachats d'actions) de manière séparée par rapport aux changements pour transactions avec les non propriétaires (comme les transactions avec des tiers ou des produits ou charges imputés directement au patrimoine net). La norme révisée offre l'option de présenter des postes de produits et charges et des composantes d'autres produits totaux sur un état unique de produits totaux avec des sous-totaux, ou sur deux états séparés (un état de produits séparé suivi d'un état de produits et charges reconnus).

Elle introduit également de nouvelles exigences d'information quand l'entité applique un changement comptable de manière rétrospective, effectue une reformulation ou reclasse des postes sur les états financiers émis au préalable, ainsi que des changements dans les noms de certains états financiers dans le but de refléter plus clairement leur fonction (par exemple, le bilan sera intitulé état de position financière).

Les impacts de cette norme sont essentiellement de présentation et décomposition.

Révision de l'IFRS 3 Regroupement d'entreprises et Modification de l'IAS 27 États financiers consolidés et séparés

L'émission de ces normes est la conséquence du projet de convergence du principe international en ce qui concerne les regroupements d'entreprises avec les critères comptables des États Unis d'Amérique. L'IFRS 3 révisée et es modifications aux IAS 27 supposent des changements très importants en divers aspects rattachés à la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui, en général, mettent davantage l'accent sur l'usage de la juste valeur. Simplement à titre d'exemple, puisque les changements sont significatifs, nous en énumérons quelques-uns, comme les coûts d'acquisition, qui seront portés aux charges alors que selon le traitement actuel ils sont considérés augmentation du coût du regroupement; les acquisitions par étapes, dans lesquelles à la date de prise de contrôle l'acquéreur réévaluera sa participation à sa juste valeur; ou l'existence de l'option de mesurer à la juste valeur les intérêts minoritaires dans la société acquise, alors que maintenant on les mesure comme leur part proportionnelle de la juste valeur des actifs nets acquis. Étant donné que la norme a une application de caractère prospectif, les Administrateurs, en général, ne s'attendent pas à des modifications significatives pour les regroupements d'entreprises réalisés, suite à l'introduction de cette nouvelle norme. Toutefois, vu les changements dans cette normes, les Administrateurs n'ont pas encore évalué l'impact possible et ses effets respectifs sur les comptes annuels consolidés.

Modification de l'IFRS 2 Paiements sur base d'actions

La modification de l'IFRS 2 publiée a essentiellement pour objectif d'éclaircir dans la norme les concepts de conditions pour la consolidation des droits ("vesting") et les annulations dans les paiements sur base d'actions. Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cette modification n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

Amendement de l'IAS 32 et de l'IAS 1 Instruments financiers avec option de vente à leur juste valeur et obligations qui surgissent dans la liquidation

Les amendements approuvés se réfèrent au classement de certains instruments financiers émis qui, en vertu de l'actuelle IAS 32, devaient être classés parmi les passifs financiers, parce qu'ils ont, entre autres caractéristiques, celle d'être remboursables, bien que leurs caractéristiques peuvent amener à la conclusion qu'ils représentaient un intérêt résiduel dans l'entité. Les amendements apportés permettront à certains de ces instruments financiers d'être classés dans le patrimoine, dès l'instant qu'ils remplissent certaines conditions, dont celle d'être l'instrument le plus subordonné et à condition qu'ils représentent un intérêt résiduel dans les actifs nets de l'entité.

Cet amendement de l'IAS 39 prétend éclaircir deux questions concrètes concernant la comptabilité de couvertures: (a) quand l'inflation peut être un risque couvert et (b) dans quels cas peuvent être utilisées les options achetées comme couverture. En ce qui concerne la couverture du risque d'inflation, la modification établit qu'elle ne pourra l'être que dans la mesure où elle sera une part contractuellement identifiée des flux monétaires à couvrir. Quand aux options, seule leur valeur intrinsèque ne pourra être utilisée comme instrument de couverture, mais pas la valeur du temps.

Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cet amendement n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés puisqu'il n'y a de couvertures dans aucune des situations touchées par l'amendement.

IFRIC 12 Accords de concession de services

Les concessions de services sont des accords dans lesquels un gouvernement ou une autre entité publique concède des contrats pour la fourniture de services publics, comme peuvent l'être des routes, des aéroports, la fourniture d'eau et d'électricité à des opérateurs du secteur privé. Le contrôle des actifs reste en mains publiques, mais l'opérateur privé est le responsable des activités de construction ainsi que de la gestion et de la maintenance des infrastructures publiques. L'IFRIC 12 établit comment les entités concessionnaires doivent appliquer les IFRS existantes dans la comptabilisation de droits et obligations de ce type d'accords. Le Groupe a appliqué ces IFRIC de manière anticipée dès l'exercice 2008 (Note 7).

IFRIC 13 Programmes de fidélisation de clients

L'interprétation traite de la comptabilité d'entités qui accordent des primes de fidélité sous forme de bons d'échange (moyennant des "points", "kilomètres", etc.) aux clients qui achètent des biens ou services. Concrètement, elle explique comment ces entités doivent comptabiliser leurs obligations pour fournir gratuitement ou avec des réductions des biens ou services (accordés à travers des "points", "kilomètres", etc.) aux clients qui échangent ces points.

L'interprétation requiert aux entités d'imputer une partie des produits de la vente initiale aux bons d'échange, en les reconnaissant comme un produit seulement quand ils ont rempli leurs obligations, en remettant ces primes ou en payant des tiers pour qu'ils le fassent. Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

IFRIC 14 - IAS 19 La limite dans un actif de bénéfice défini, exigences minimums d'apport et leurs interactions

L'IFRIC 14 fournit un guide général sur la manière de vérifier la limite existante dans l'IAS 19 "Avantages du Personnel" sur la somme de l'excédent qui peut être reconnue comme actif. Elle explique également comment les actifs ou passifs des pensions peuvent être affectés quand il existe une exigence légale ou contractuelle minimum de financement, en établissant la nécessité d'enregistrer un passif additionnel si l'entité a une obligation contractuelle de faire des apports additionnels au plan et sa capacité de les récupérer est restreinte. L'interprétation normalisera la pratique et assurera que les entités reconnaissent un actif associé à un excédent d'une manière consistante. Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

IFRIC 15 Accords pour la construction de biens immobiliers

Cette interprétation aborde l'enregistrement comptable des produits et charges associés à la construction d'immeubles, en aidant à éclaircir quand un accord pour la construction de biens immobiliers entre dans l'IAS 11 "Contrats de construction" ou dans quels cas l'analyse tomberait dans le cadre de l'IAS 18 "Produits", et ainsi, en vertu des caractéristiques de l'accord, quand et comment les produits doivent être enregistrés. Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

IFRIC 16 Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Trois principaux aspects sont abordés dans cette interprétation de l'IFRIC. L'un est que le risque existant entre la monnaie fonctionnelle de l'opération étrangère et la monnaie de présentation de la mère ne peut pas être désigné

comme un risque couvert, mais uniquement le risque entre les monnaies fonctionnelles des deux. Il est également éclairci que l'instrument de couverture de l'investissement net peut être détenu par n'importe quelle entité du groupe, et pas forcément par la mère de l'opération étrangère. Enfin, elle aborde comment déterminer le montant à reclasser du patrimoine vers les résultats quand l'opération étrangère est vendue.

La pratique comptable qu'applique la Société dans ses opérations de ce type est cohérente avec l'interprétation émise, de sorte qu'on ne s'attend pas à ce que l'entrée en vigueur de cette interprétation suppose un impact quelconque sur les comptes annuels consolidés.

IFRIC 17 Distribution en nature aux actionnaires

Cette interprétation aborde le traitement comptable de la distribution d'actifs différents des monétaires aux actionnaires ("dividendes en nature"), mais les distributions d'actifs au sein du même groupe ou entre entités sous contrôle commun sont en dehors de sa portée. L'interprétation préconise d'enregistrer l'obligation à la juste valeur de l'actif à distribuer et d'enregistrer toute différence avec la valeur sur les livres de l'actif aux résultats. Cette interprétation aura un impact futur uniquement dans la mesure où ce type d'opérations sera effectué avec des actionnaires.

c) Monnaie de fonctionnement

Les présents comptes annuels consolidés sont présentés en euros, puisque l'euro est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère le Groupe. Les opérations à l'étranger sont enregistrées conformément aux politiques décrites à la Note 2.f.

La contrevaletur en euros des actifs et passifs dans une monnaie différente de l'euro, maintenus par le Groupe CAF au 31 décembre 2008 et 2007 présente le au détail suivant:

Monnaie des soldes	Contrevaletur en milliers d'euros			
	31.12.08		31.12.07	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Peso chilien	240	241	-	-
Peso mexicain	259.747	236.153	359.930	259.636
Peso argentin	2.673	889	2.311	629
Real brésilien	63.487	1.140	4.101	767
Dollar des États-Unis	6.458	3.502	13.751	6.664
Livre britannique	1.591	1.132	1.672	1.144
Total	334.196	243.057	381.765	268.840

Le détail des principaux soldes de sociétés dépendantes dont la monnaie fonctionnelle est une monnaie étrangère, selon la nature des concepts qui les intègrent, est le suivant:

Nature des soldes	Contrevaletur en milliers d'euros			
	31.12.08		31.12.07	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Autres immobilisations incorporelles	158.586	-	194.884	-
Dettes commerciales et autres comptes à recouvrer	45.006	-	30.489	-
Autres actifs financiers courants	42.955	-	113.140	-
Numéraire et autres actifs liquides équivalents	72.008	-	7.909	-
Passif non courant	-	158.755	-	161.148
Passif courant	-	81.378	-	102.242
Autres	15.641	2.924	35.343	5.450
Total	334.196	243.057	381.765	268.840

d) Estimations réalisées

Dans les comptes annuels consolidés du Groupe CAF correspondant à l'exercice 2008 et 2007 on a utilisé occasionnellement des estimations.

Malgré que ces estimations aient été faites en fonction de la meilleure information disponible au 31 décembre 2008 sur les faits analysés, il est possible que des événements pouvant avoir lieu à l'avenir obligent à les modifier (à la hausse ou à la baisse) dans de prochains exercices; cela serait fait conformément aux dispositions de la IAS 8, de manière prospective, en reconnaissant les effets du changement d'estimation sur le compte de résultats consolidé correspondant.

Il n'y a pas eu de changements dans les estimations comptables par rapport à l'année 2007 qui ont eu un impact significatif sur ces comptes annuels consolidés.

e) Comparaison de l'information

Conformément aux exigences de l'IAS 1, l'information contenue dans cette annexe référée à l'exercice 2008 est présentée, aux effets de comparaison, avec l'information relative à l'exercice 2007.

Les comptes annuels consolidés de 2008 inclus aux effets de la comparaison ont également été dressés selon les dispositions des IFRS adoptées par l'Union Européenne, d'une manière cohérente avec celles appliquées dans l'exercice 2008.

Dans le but d'une meilleure conciliation avec la présentation de chiffres à la Commission nationale du Marché des Valeurs, le Groupe a reclassé certains postes du bilan de situation parmi les soldes présentés à titre de comparaison correspondant à l'exercice 2007. Ces reclassements correspondent à des montants peu importants et n'affectent pas les principales grandeurs (fonds de manœuvre, dette financière, etc.).

Enfin, bien que cela n'ait aucune influence sur les résultats ou le patrimoine, le Groupe a augmenté ses soldes de clients et dettes commerciales et ses provisions au 31 décembre 2008. Au 31 décembre 2007, une part des montants présentés au passif représentaient une diminution de solde des actifs.

f) Groupe consolidable et principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés ci-joints sont ceux de la Société mère et des sociétés contrôlées par elle, étant entendu comme tel le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles pour tirer des bénéfices de leurs activités.

Les comptes annuels consolidés ci-joints correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2008 ont été préparés à partir des registres de comptabilité individuels à cette date de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (Société mère - Note 1) et des Sociétés dépendantes et associées détaillées ci-après:

	% de contrôle ou influence	Siège Social	Activité	Audit
Consolidées par intégration globale (*)				
Sous-groupe Industriel				
CAF, S.A.	Mère	Guipuzcoa (Espagne)	Commerciale et industrielle d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
CAF USA, Inc.	100%	Delaware (USA)	Fabrication et montage d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
CAF México, S.A. de C.V.	100%	Mexico D.F. (Mexique)	Commerciale et industrielle d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
CAF Brasil Industria e Comercio, S.A.	100%	Sao Paulo (Brésil)	Réparation et entretien d'équip et comp. ferroviaires.	Deloitte
CAF Argentina, S.A.	100%	Buenos Aires (Argentine)	Réparation et entretien d'équip et comp. ferroviaires.	Ernst & Young
CAF Irlanda, Ltda.	100%	Belfast (Irlande du N.)	Réparation et entretien d'équip et comp. ferroviaires.	Deloitte
CAF Italia, S.R.L.	100%	Rome (Italie)	Réparation et entretien d'équipements ferroviaires.	Deloitte
CAF Chile, S.A.	100%	Santiago de Chile (Chili)	Réparation et entretien d'équipements ferroviaires.	-
CAF Francia, S.A.S.	100%	Paris (France)	Réparation et entretien d'équipements.	-
CAF Turquía, L.S.	100%	Istanbul	Réparation et entretien d'équipements.	-
CAF Argelia, E.U.R.L.	100%	Argel (Algérie)	Réparation et entretien d'équipements.	-
CFD Bagneres, S.A.	60%	Paris (France)	Réparation et entretien d'équipements.	Grant Thornton
Trenes de Navarra, S.A.	97,65%	Navarre (Espagne)	Fabrication y montage d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
Construcciones Ferroviarias de Madrid, S.L.U.	100%	Madrid (Espagne)	Fabrication y montage d'équip. et comp. ferroviaires.	Horwath Spain
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	67%	Jaén (Espagne)	Fabrication y montage d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
Tradinsa Industrial, S.A.	96%	Lérida (Espagne)	Réparation et entretien de matériel ferroviaire.	Deloitte

	% de contrôle ou influence	Siège Social	Activité	Audit
Sous-groupe Technologique				
CAF I+D, S.L. (Société Unipersonnelle)	100%	Guipuzcoa (Espagne)	R+D relatif au matériel ferroviaire.	-
Traintic, S.L.	99,9%	Guipuzcoa (Espagne)	Fabrication de produits électroniques.	BSK-Bask Consulting, S.L
Trainelec, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Équipements électroniques de puissance.	Deloitte
Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L.	85%	Guipuzcoa (Espagne)	Solutions technologiques.	BSK-Bask Consulting, S.L
Desarrollo de Software Miramon 4, S.L.	60%	Guipuzcoa (Espagne)	Développement de software.	BSK-Bask Consulting, S.L
Bizkaia Ferroviaria, S.L.	100%	Bizkaia (Espagne)	Services d'ingénierie.	BSK-Bask Consulting, S.L
Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Essais et homologation.	BSK-Bask Consulting, S.L
Lets Ingenieros, S.L.	52,11%	Madrid (Espagne)	Projets techniques, ingénierie électrique et fabrication d'équipement électroniques.	-
Seinalia, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Conception, fabrication et commercialisation d'équipements de signalisation.	-
Predictove Ingenieros, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Services de maintenance prédictive.	-
Lander Simul. and Training Solutions, S.A.	57%	Guipuzcoa (Espagne)	Étude et fabrication de simulateurs.	S.M. Auditores
Sous-groupe Services				
Actren, S.A. (**)	51%	Madrid (Espagne)	Maintenance d'équipements ferroviaires.	Deloitte
Sermanfer, S.A.U.	100%	Madrid (Espagne)	Services d'entretien de matériel ferroviaire.	Audyge
Sefemex, S.A. de C.V.	100%	México D.F. (México)	Prestation de services et administration du personnel.	Almaguer, Guerrero y Cía
Corporación Trainemex, S.A. de C.V.	100%	México D.F. (México)	Services administratifs et de consultation.	Almaguer, Guerrero y Cía
Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Promotion de sociétés par participation dans le capital.	Arco Auditores
Urbanización Parque Romareda, S.A.U.	100%	Zaragoza (Espagne)	Détention d'actions.	-
Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.	85%	México D.F. (México)	Prestation services de transport terrestre de voyageurs.	Deloitte
Ibaia Energía, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Génération d'énergie.	BSK-Bask Consulting, S.L
Sempere Componentes, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Commercialisation de composants.	BSK-Bask Consulting, S.L
Agarregune, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Développement, initiative et investissement des entreprises.	-

	% de contrôle ou influence	Siège Social	Activité	Audit
Sous-groupe Construction				
Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L.	100%	Guipuzcoa (Espagne)	Équipement d'exploitation de lignes ferroviaires.	Deloitte
Constructora Mex. del Fer. Sub., S.A. de C.V.	100%	Mexico D.F. (Mexique)	Équipement d'exploitation de lignes ferroviaires.	Deloitte
Consolidées par la méthode de la participation (Note 9)				
Sous-groupe Industriel				
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	23,45%	Jaén (Espagne)	Fabrication de wagons de chargement.	-
Ditecsa Jaén, S.L.	23,45%	Jaén (Espagne)	Montage d'ensembles mécaniques et de moteurs.	-
Sous-groupe Technologique				
Asirys Vision Technologies, S.A.	26%	Guipuzcoa (Espagne)	Étude de fabrication de systèmes de prod. automatique.	S.M. Auditores
Sous-groupe Services				
Plan Metro, S.L.	40%	Madrid (Espagne)	Location d'exploitation de matériel mobile ferroviaire.	Deloitte
Transitia, Sociedad de Promoción de Empresas, S.L.	33%	Biscaye (Espagne)	Promotion et gestion du transport des personnes.	-

(*) La Société mère garantit le soutien financier de ses sociétés dépendantes durant le délai minimum d'un exercice.

(**) Société consolidée par la méthode proportionnelle.

Variations dans le périmètre de consolidation

Durant l'exercice 2008, le Groupe a acquis les 22,43% restants de la société du groupe, Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A., soit un montant de 4,5 millions d'euros, la valeur sur les livres de cette société au moment de l'achat étant de 1,363 millions d'euros.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2008, le Groupe a cédé 15% de la participation de la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos S.A. de C.V. pour 15.756.000 euros, égal au coût de l'investissement initial.

Le 13 mars 2008 (date effective de la transaction), le Groupe a acquis 60% du capital de la société française Construction Ferroviaire de Bagnères, S.A. De son côté, cette société participe à 100% de la société Conception et Développement, S.A. Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus d'expansion prévu pour le Groupe. De même, cette société possédait une participation de 100% de la société "Conception Ferroviaire et Développement, S.A.S.", avec laquelle elle a fusionné durant l'exercice 2008. Dans cette opération d'acquisition est apparu un Fonds de Commerce d'un montant de 5.296.000 euros.

Le prix payé (coût de la combinaison d'activités) pour l'acquisition de cette branche d'activité s'est élevé à 8.040.000 euros, montant qui a été déboursé en numéraire. Le numéraire et autres actifs liquides équivalents acquis au moment de l'achat s'élevaient à 4.744.000 euros environ.

Ces sociétés se consacrent à la conception, à l'étude technique et à la construction de véhicules ferroviaires, et s'intègrent donc dans le segment ferroviaire du Groupe. L'opération a été comptabilisée par la méthode d'achat, de la manière suivante:

	Milliers d'euros		
	Montant sur les livres à la date d'acquisition(*)	Ajustements à la juste valeur	Juste valeur
Actifs nets acquis:			
Actifs non courants	1.636	-	1.636
Actifs courants	15.062	-	15.062
Passifs non courants	(806)	-	(806)
Passifs courants	(11.319)	-	(11.319)
Total			4.573
Correspondant à CAF (60%)			2.744
Fonds de Commerce (Note 7)			5.296
Prix d'achat			8.040

(*) Chiffres correspondant au sous-groupe acquis.

Les unités génératrices d'argent relatives au fonds de commerce correspondent aux propres entités légales.

Les autres variations dans le périmètre de consolidation de l'exercice 2008 correspondent à la constitution de Seinalia, S.L., CAF Turquía, L.S., CAF Francia, S.A.S., CAF Argelia, E.U.R.L., Agarregune, S.L., Transitia, Sociedad de Promoción de Empresas, S.L., Ditecsa Jaén, S.L. et Corporación Trainemex, S.A. de C.V., pour un montant de 1.000.000, 1.000, 200.000, 230.000, 60.000, 1.003.000, 3.000 et 4.000 euros, respectivement.

Durant l'exercice 2007 a été cédé 10% de la société Trenes de Navarra, S.A.U., société constituée dans l'exercice 2006, pour un montant de 200.000 euros. Par ailleurs, 52,11% de la société Lets Ingenieros, S.L. ont été acquis et les sociétés suivantes ont été constituées: Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L., Bizkaia Ferroviaria, S.L., Actren, S.L., Desarrollo Software Miramon 4, S.L., Sempere Componentes, S.L., Trainelec, S.L., Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L., Ibaia Energia, S.L., CAF Chile, S.A. et Compañía de Vagones del Sur, S.A., pour un montant total de 3.455.000 euros.

Méthode de consolidation

On considère "sociétés dépendantes" celles sur lesquelles la Société mère a la capacité d'exercer le contrôle; capacité qui se manifeste quand la Société mère a la faculté de diriger les politiques financières et d'opération d'une société en participation afin de tirer des bénéfices de ses activités. Il est présumé que ce contrôle existe quand la Société mère détient la propriété, directe ou indirecte, de plus de 50% des droits politiques des sociétés en participation ou, même si ce pourcentage est inférieur, s'il y a des accords avec d'autres actionnaires de ces sociétés qui accordent leur contrôle à la Société. Les comptes annuels des sociétés dépendantes sont consolidés avec ceux de la Société mère par application de la méthode d'intégration globale. Par conséquent, tous les soldes et effets des transactions effectuées entre les sociétés consolidées qui sont significatifs ont été éliminés dans le processus de consolidation.

Par ailleurs, les "sociétés associées" sont celles sur lesquelles la Société mère a la capacité d'exercer une influence significative, mais pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Habituellement, cette capacité se manifeste dans une participation (directe ou indirecte) supérieure à 20% des droits de vote de la société en participation. Sur les comptes annuels consolidés, les sociétés associées sont évaluées par la "méthode de la participation", c'est-à-dire, par la fraction de leur net patrimonial que représente la participation du Groupe dans leur capital, une fois pris en compte les dividendes touchés de ces sociétés et autres éliminations patrimoniales (dans le cas de transactions

avec une associée, les pertes ou les gains correspondants sont éliminés dans le pourcentage de participation du Groupe dans son capital) moins toute dépréciation de valeur des participations individuelles.

Sont considérées "regroupements d'entreprises" les entreprises dans lesquelles une activité est soumise à un contrôle conjoint, le contrôle étant entendu comme le pouvoir de diriger la politique financière et d'exploitation d'une entité. Sur les comptes annuels consolidés, les regroupements d'entreprises sont intégrés par "consolidation proportionnelle", c'est-à-dire que les états financiers de chaque participant incluent la part d'actifs, de charges et de produits de l'entité contrôlée proportionnellement à la participation détenue.

Conversion d'états financiers en monnaie étrangère

Les états financiers en monnaie étrangère ont été convertis en euros selon la méthode de "taux de change de clôture", qui consiste à convertir tous les biens, droits et obligations en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et les postes du compte de résultats au taux de change moyen de l'exercice.

La différence entre le montant des fonds propres de la société étrangère convertis au taux de change historique (sauf le solde du compte de résultats, pour ce qui a été mentionné plus haut) et la situation patrimoniale nette qui découle de la conversion des biens, droits et obligations au taux de change de clôture à partir du 1er janvier 2004 sont enregistrés dans les Fonds Propres du bilan consolidé au poste "Différences de conversion" après déduction de la part de cette différence qui correspond aux intérêts minoritaires, qui sont enregistrés au compte "Patrimoine Net - Intérêts minoritaires".

3. Principes et politiques comptables et critères d'évaluation appliqués

Les principales normes d'évaluation utilisées par le Groupe CAF dans l'élaboration de ses comptes annuels consolidés au 31 décembre 2008 et 2007, ont été les suivantes:

a) Autres actifs incorporels

Les applications informatiques et les projets de développement dont la réussite technique et commerciale n'offre aucun doute, sont évalués à leur coût d'acquisition (ou au coût cumulé de fabrication appliqué selon les normes d'évaluation des stocks - Note 3.e, selon les cas). Les applications informatiques sont amorties linéairement sur une période de cinq ans après leur acquisition (Note 7). Les projets de développement sont amortis linéairement sur 5 ans après leur acquisition ou achèvement, ou sont récupérés comme coût supérieur des contrats obtenus dans cette période relatifs au développement, auquel cas ils sont transférés aux stocks (Note 7).

Les montants enregistrés par le Groupe CAF au titre de concessions administratives correspondent, selon l'IFRIC 12, au coût engagé dans l'acquisition ou la production des actifs nécessaires à leur exploitation, les charges financières étant engagées durant la période de construction des infrastructures. La méthode d'enregistrement suivie est celle de "l'incorporel" puisque la récupération des investissements est supportée par les flux issus des passagers et autres activités d'exploitation de la concession et qu'il n'existe pas un droit contractuel inconditionnel à recevoir de la concédante. Par conséquent, la marge dans les actifs produits internement sera enregistrée dans la mesure où se produira l'exploitation de la concession. Par conséquent, la marge dans les actifs produits en interne sera versée au compte de résultats consolidé comme une diminution de dotation à l'amortissement au fur et à mesure de l'exploitation de la concession. Leur amortissement sera linéaire durant la vie de la Concession (établie à 30 ans) dès le moment où démarrera la prestation des services, fait qui s'est produit dans le premier semestre de 2009 (Note 7).

Le fonds de commerce figure à l'actif quand sa valeur apparaît en vertu d'une acquisition onéreuse, dans le contexte d'un regroupement d'entreprises. Le fonds de commerce est assigné à chacune des unités génératrices d'argent sur lesquelles on espère que retombent les bénéfices du regroupement d'entreprises, et il n'est pas amorti. À sa

place, les unités génératrices d'argent sont soumises, au moins une fois par an, à un test de dépréciation selon la méthodologie indiquée plus loin. Dans ce cas, la correction de valeur correspondante est enregistrée.

Les corrections de valeur pour dépréciation reconnues dans le fonds de commerce ne font pas l'objet d'une réversion dans des exercices postérieurs.

b) Immobilisations corporelles

Les éléments du poste "Immobilisations corporelles" sont évalués à leur coût d'acquisition modifié, le cas échéant, par les diverses dispositions légales, dont la "Norma Foral" 11/1996, du 5 décembre, et la "Norma Foral" 13/1991, du 13 décembre (spécifiques du pays basque) qui, selon les IFRS, les considère comme part du coût de ces actifs, et par l'alternative incluse dans la IFRS 1 selon laquelle on considère comme valeur de coût attribuée pour certains actifs concrets la juste valeur à la date de transition.

Les coûts d'agrandissement, de modernisation ou d'amélioration qui représentent une augmentation de la productivité, de la capacité ou du rendement, ou un allongement de la vie utile des biens, sont capitalisés comme coût augmenté des biens correspondants.

Les travaux que les sociétés consolidées réalisent pour leurs propres immobilisations sont enregistrés au coût cumulé de fabrication, appliqué conformément aux politiques comptables des stocks (Note 3.e).

Les bénéfices (pertes) produits dans la cession des éléments d'immobilisations corporelles dans les exercices 2008 et 2007 se sont élevés à 182.000 et 22.000 euros, environ et respectivement, et ils ont été enregistrés au poste "Autres résultats" des comptes de résultats consolidés ci-joints.

L'amortissement des éléments des immobilisations corporelles s'effectue en suivant la méthode linéaire moyennant l'application des pourcentages résultants des années suivantes de vie utile estimée:

	Années de vie utile estimée
Constructions	25 - 50
Installations techniques et machines	6 - 10
Autres installations, outillage et mobilier	3 - 10
Autres immobilisations	10

En général, pour les immobilisations qui requièrent une période de temps supérieure à un an pour être en état d'usage, les coûts capitalisés incluent les charges financières générées avant la mise en état de fonctionner du bien et qui ont été tirées par le fournisseur ou correspondent à des prêts de financement extérieur, spécifique ou générique, directement attribuable à son acquisition ou à sa fabrication.

c) Dépréciation de la valeur des actifs

À la date de clôture, le Groupe CAF analyse la valeur de ses actifs non courants pour déterminer s'il y a un indice que ces actifs ont subi une perte pour dépréciation. Dans l'hypothèse où un tel indice existe, une estimation du montant récupérable de cet actif est faite pour déterminer le montant de l'assainissement dans le cas où finalement il est nécessaire. Le montant récupérable est celui qui est le plus élevé, entre la valeur de marché moins le coût de sa vente et la valeur en usage, celle-ci étant entendue comme la valeur actuelle des flux de caisse futurs estimés.

Dans le cas où le montant récupérable est inférieur à la valeur nette de l'actif sur les livres, la perte correspondante pour dépréciation est enregistrée pour la différence, en charge du poste "Pertes pour dépréciation" du compte de résultats consolidé ci-joint et au crédit du poste "Immobilisations corporelles - Amortissement cumulé" du bilan de situation consolidé ci-joint.

Les pertes pour dépréciation reconnues sur un actif dans des exercices antérieurs sont reversées quand se produit un changement dans les estimations sur leur montant récupérable, en augmentant la valeur de l'actif jusqu'à hauteur de la valeur sur les livres qu'aurait eue l'actif si l'assainissement n'avait pas été effectué.

d) Instruments financiers

Créances et autres comptes à recouvrer

Ils sont évalués au moment de leur reconnaissance dans le bilan consolidé à leur valeur de marché et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

On enregistre les corrections correspondantes pour la différence qui existe entre le montant à récupérer des comptes à recouvrer et la valeur sur les livres à laquelle ils sont enregistrés conformément à ce qui est indiqué au paragraphe précédent. Au 31 décembre 2008 et 2007, il n'y a pas de comptes à recouvrer à long terme sans intérêt explicite pour un montant significatif.

Le Groupe dote une provision pour couvrir les dettes en situation irrégulière pour paiement en retard, suspension des paiements, insolvabilité ou autres causes, après une étude individualisée de leur comptabilité. Durant 2008 et 2007 le mouvement net de la provision existante pour dépréciation des comptes à recouvrer a été une dotation et une application nette de 781.000 et 881.000 euros, respectivement et approximativement (Note 12).

Investissements financiers

Le Groupe, conformément aux critères de classement fixés par la IAS 39, maintient ses investissements financiers dans les catégories suivantes:

- (1) Prêts et autres comptes à recouvrer à long terme. Ils sont évalués à leur coût amorti, en utilisant le taux d'intérêt effectif. On entend par coût amorti le coût initial moins les recouvrements du principal et toute réduction pour dépréciation ou impayé. Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui égalise la valeur initiale à la totalité des flux.
- (2) Investissements à maintenir jusqu'à l'échéance. Ils correspondent aux investissements à échéance fixe que le Groupe veut et à la capacité de maintenir jusqu'à leur échéance. Ces investissements sont également évalués à leur coût amorti.
- (3) Actifs financiers négociables évalués à la valeur de marché à travers le compte de résultats consolidé. Ce sont des actifs qui présentent l'une des caractéristiques suivantes:
 - Ils ont été classés comme une valeur négociable dès leur acquisition pour tirer un bénéfice à court terme moyennant des fluctuations de leur prix.
 - Dérivés financiers à condition qu'ils n'aient pas été désignés dans une liste de couverture.
 - Ils ont été inclus dans cette catégorie d'actifs dès leur reconnaissance initiale.

Au 31 décembre 2008 le Groupe ne dispose pas d'actifs classés dans cette catégorie.

- (4) Actifs financiers disponibles pour la vente, évalués à leur "juste valeur". Dans cette catégorie sont inclus les actifs financiers acquis qui ne se maintiennent pas dans une intention de négociation, non qualifiés comme investissement à terme ou à juste valeur avec des changements dans le résultat, et qui correspondent presque tous à des investissements financiers en capital. Ces investissements figurent également au bilan de situation consolidé à leurs valeurs de marché qui, dans le cas de sociétés non cotées, est obtenue à travers des méthodes alternatives, comme la comparaison avec des transactions similaires ou, si l'on dispose d'information suffisante, par l'actualisation des flux de caisse espérés. Les variations de cette valeur de marché sont enregistrées au débit ou au crédit du poste "Ajustements pour changement de valeur" du bilan de situation consolidé, jusqu'au

moment où se produit la cession de ces investissements, où le montant cumulé à ce poste, relatif à ces investissements, est imputé intégralement au compte de résultats consolidés.

Les investissements financiers en capital de sociétés non cotées dont la valeur de marché ne peut être mesurée de manière fiable à travers des méthodes alternatives comme celles citées au paragraphe antérieur, sont évalués au coût d'acquisition.

La Direction du Groupe CAF détermine le classement qui convient le mieux pour chaque actif au moment de l'acquisition, en la révisant à la clôture de chaque exercice.

Argent comptant et autres moyens liquides équivalents

À ce poste du bilan consolidé ci-joint, on enregistre l'argent en caisse, les dépôts à vue et autres placements à court terme de forte liquidité qui sont rapidement réalisables en caisse et qui n'ont pas de risque de changement de leur valeur.

Dettes commerciales et autres comptes à payer

Les comptes à payer sont initialement évalués à leur valeur de marché et, ensuite, au coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Dettes avec des établissements de crédit et autres passifs financiers

Les dettes avec des établissements de crédit et autres passifs financiers sont enregistrées initialement pour l'argent reçu, net des coûts encourus dans la transaction, c'est-à-dire, équivalent à l'application postérieure de la méthode de coût amorti en employant pour cela le taux d'intérêt effectif. Les charges financières sont comptabilisées, selon le critère de production, au compte de résultats consolidé, en utilisant la méthode de l'intérêt effectif, et sont ajoutées au montant sur les livres de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas liquidées dans la période où ils se produisent (Note 16).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise ces instruments dans des opérations de couverture tant des travaux sous contrat que dans certains investissements dans des sociétés en participation, pour couvrir les risques de variations dans les taux de changement auxquelles elles sont exposées. De cette façon, le Groupe CAF a souscrit des contrats d'achat - vente de forwards dénommés principalement en dollars américains, yens, pesos mexicains, livres sterling et réales brésiliens (Note 17).

Le Groupe révisé les critères nécessaires pour qu'un dérivé financier soit considéré de couverture, afin d'accomplir les exigences de (1) Couverture d'un des trois types de risque suivants ("couverture de valeurs raisonnables", "couverture de flux monétaires" ou "couverture d'investissements nets dans des affaires à l'étranger"); (2) Éliminer efficacement le risque inhérent à l'élément position couvert durant tout le délai prévu de couverture, et (3) Avoir documenté correctement que la concertation du dérivé financé a eu lieu spécifiquement pour servir de couverture de certains soldes ou transactions et le mode selon lequel on pensait obtenir et mesurer cette couverture, dès l'instant qu'il est cohérent avec la gestion des risques que mène le Groupe.

Le Groupe CAF a défini les objectifs et politiques de gestion de risques financiers, dans lesquels est établie, par écrit, tant la politique de concertation de dérivés que la stratégie de couverture.

Ces instruments financiers sont évalués initialement à leur valeur d'acquisition. Postérieurement, les variations dans la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ont été conçus et rendus effectifs comme couvertures sont enregistrés comme suit:

- Dans les couvertures de valeurs raisonnables, les différences produites tant dans les éléments de couverture que dans les éléments couverts -en ce qui concerne le taux de risque couvert-, sont reconnus directement au poste

“Résultat financier” du compte des résultats consolidés ci-joints. Le Groupe enregistre comme couverture de valeurs raisonnables les couvertures concertées pour des travaux commencés à partir de l'exercice 2008, puisque sont réunies les conditions nécessaires pour ce type de couvertures.

- Dans les couvertures de flux monétaires, les différences d'évaluation surgies dans la part de couverture efficace des éléments de couverture sont enregistrées transitoirement au poste de patrimoine “Ajustements dans le patrimoine pour évaluation”. Ce critère est celui employé par le Groupe pour la couverture des travaux commencés dans l'exercice 2006 et avant, ainsi que pour ceux dans lesquels le risque couvert n'est pas un engagement ferme et signé mais une transaction future fortement probable.

Dans la mesure où la transaction hautement probable se traduit par un engagement ferme, les montants antérieurement reconnus dans le patrimoine sont reclassés dans les résultats.

- Dans les couvertures d'investissements nettes en affaires à l'étranger, les différences d'évaluation surgies dans la part de couverture efficace des éléments de couverture sont enregistrées transitoirement au poste du patrimoine “Différences de conversion”. Cette couverture a été employée pour les fonds propres de CAF USA, Inc.

e) Évaluation des stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements et de produits commerciaux sont évalués au prix moyen d'acquisition ou au prix de marché, si ce dernier est inférieur.

Les produits en cours, finis et semi-finis, sont présentés nets des coûts déjà réglés, conformément à la procédure décrite à la Note 3.f, et sont évalués en fonction des critères suivants:

1. Matériaux et charges imputés à chaque chantier, à leur prix moyen d'acquisition ou coût de production.
2. Charges de transformation, en fonction de taux horaires standard d'absorption des coûts de main-d'œuvre et les charges directes et indirectes de fabrication qui ne diffèrent pas significativement des taux horaires réels.
3. Coûts pour intérêts calculés en fonction des besoins de financement directement assignable à chacun des contrats.

f) Reconnaissance de produits et résultats

Pour les contrats de construction, le Groupe suit en général le critère d'enregistrer les produits et résultats correspondant à chaque contrat en fonction de leur degré d'avancement estimé, obtenu en fonction du pourcentage que représente le nombre d'heures imputées au contrat sur le total d'heures prévues au budget qui est cohérent avec d'autres méthodes de détermination de l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport au budget. Les pertes qui pourraient se produire dans les projets dont les contrats sont signés, sont enregistrées à leur montant total, au moment où ces pertes sont connues ou peuvent être estimées.

Une fois que le résultat prévu dans chaque contrat a été déterminé, le Groupe applique les correcteurs suivants pour déterminer le résultat et les produits:

- Avec un degré d'avancement de 0 à 10%, aucun bénéfice ni produit ne sont enregistrés.
- A partir de 10% de degré d'avancement, on enregistre un pourcentage de bénéfices et produits équivalent au degré d'avancement.

En fonction des produits réalisés, du résultat prévu dans chaque contrat (obtenu comme indiqué aux paragraphes antérieurs) et du degré d'avancement, les stocks sont rayés pour le montant des coûts réglés en charge du compte de résultat consolidé correspondant et au crédit du poste “Coûts liquidés dans des projets vifs à la clôture de l'exercice”, enregistré en déduisant le chapitre “Stocks” de l'actif du bilan consolidé (Note 11).

Par ailleurs, les ventes de produits, essentiellement des appareils de roulement, sont enregistrées au moment où les biens sont transmis et la propriété cédée.

g) Avances de clients et production exécutée

La différence entre les produits reconnus pour chaque chantier (Note 3.f) et le montant facturé pour celui-ci est enregistrée de la manière suivante:

- Si elle est positive, comme "Production exécutée en attente de facturation" dans "Créances commerciales et autres comptes à recouvrer (Note 12).
- Si elle est négative, comme "Dettes commerciales et autres comptes à payer - Avances reçues pour commandes".

h) Transactions et autres engagements en monnaie étrangère

Les actifs et passifs en devise des sociétés étrangères consolidées ont été convertis en euros selon l'explication de la Note 2.f. Les autres actifs et passifs non monétaires en devise ont été évalués au taux de change en vigueur à la clôture de chaque exercice, les différences de taux de change positives et négatives entre le taux de change comptabilisé et le taux de change de clôture étant imputées aux résultats. Les opérations réalisées en monnaie étrangère dans lesquelles le Groupe CAF a décidé de mitiger le risque de taux de change par la concertation de dérivés financiers sont enregistrées selon les principes écrits dans la Note 3.d.

i) Classement de dettes entre court ("courant") et long terme ("non courant")

Dans le bilan de situation consolidé ci-joint, les dettes sont classées en fonction des échéances à la clôture de l'exercice. Elles sont considérées à court terme quand leur échéance est inférieure à douze mois et à long terme au-delà.

j) Subventions officielles

Pour comptabiliser les subventions reçues, les sociétés du Groupe suivent les critères suivants:

1. Les subventions de capital sont enregistrées comme une moindre valeur de l'actif subventionné au moment de leur concession définitive, pour le montant accordé, et elles sont versées aux résultats selon le rythme d'amortissement des actifs subventionnés.
2. Les subventions à l'exploitation sont versées aux résultats au moment de leur concession définitive, moyennant la réduction des coûts subventionnés.

k) Prestations post-emploi

Les obligations légales et contractuelles des sociétés consolidées envers une partie de leur personnel pour retraites et décès sont dotées moyennant le paiement d'une prime par un apport définitif aux fonds externes déposés ou en cours d'externalisation auprès de compagnies d'assurances indépendantes (Note 16). Le montant apporté en 2008 et 2007 pour diverses collectivités de son personnel s'est élevé à 3.200.000 et 2.020.000 euros, respectivement, en charge du poste "Charges de personnel" du compte de résultats consolidé ci-joint. Le Groupe a des paiements en attente à ce titre au 31 décembre 2008. Par ailleurs, la Société mère, en vertu de la convention collective applicable, apporte en plus 1,75% du salaire de base de tout le personnel de la Société mère à une entité de prévoyance sociale.

Par ailleurs, les Administrateurs de la Société mère, d'après les conclusions de l'étude de leurs conseillers légaux, ont considéré dans l'exercice 2006 la consolidation d'un droit historique avec certains de leurs employés. Conformément au principe de production, la société a enregistré une provision d'un montant de 1.120.000 euros (1.208.000 euros au 31 décembre 2007), enregistrée au poste "Passifs financiers non courants - Autres passifs financiers" du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2008 et calculée par un expert indépendant. Ce montant est la différence entre la valeur actuelle des engagements de prestation définie et la juste valeur des actifs qui remplissent les conditions pour être considérés comme des "actifs rattachés". Les modifications futures de l'engagement assumé seront enregistrées contre le compte de résultats de l'exercice correspondant. Les

paiements de l'exercice à ce titre se sont élevés à 609.000 euros (12.048.000 euros en 2007 qui incluaient l'accord d'externalisation).

Dans les hypothèses de l'étude actuarielle réalisée par un tiers indépendant, ont été déduits les engagements futurs à un taux de marché et compte tenu d'augmentations salariales similaires à celles appliquées par le passé.

l) Retraites anticipées et indemnités d'arrêt

Au 31 décembre 2008, les postes "Passifs financiers non courants - Autres actifs financiers" et "Dettes commerciales et autres comptes à payer - Autres dettes" du bilan de situation consolidé ci-joint incluent des montants de 7.714.000 et 2.220.000 euros respectivement (9.563.000 et 2.140.000 euros en 2007), qui correspondent à la valeur actuelle estimée par les Administrateurs de la Société mère des paiements futurs, sans contreprestation de travail, à verser aux travailleurs qui, en décembre 2008, avaient des contrats de relève. Cette provision a été enregistrée durant les exercices 2006 et 2007, et a été actualisée et enregistrée au poste "Charges de personnel" du compte de résultats de 2008 ci-joint (Notes 18 et 22) pour un montant de 2.555.000 euros (4.957.000 euros dans l'exercice 2007).

m) Impôt sur les Sociétés

La charge correspondant à l'impôt sur les sociétés espagnol et aux impôts de nature similaire applicables aux sociétés étrangères consolidées est reconnue sur le compte des résultats consolidé, sauf si elle est la conséquence d'une transaction dont les résultats sont enregistrés dans le patrimoine net, auquel cas l'impôt correspondant est enregistré aussi dans le patrimoine net.

La charge correspondant à l'impôt sur les bénéfices de l'exercice est calculée comme la somme de l'impôt courant résultant de l'application du taux d'imposition sur la base imposable de l'exercice, après avoir appliqué les déductions fiscalement admissibles, plus la variation des actifs et des passifs pour impôts anticipés et différés et les crédit fiscal, tant pour les bases imposables négatives que pour les déductions.

Les actifs et passifs pour impôts différés incluent les différences temporaires identifiées comme les montants à payer ou récupérables pour les différences entre les montants sur les livres des actifs et des passifs sur les états financiers consolidés et leur valeur fiscale, ainsi que les bases imposables négatives en attente de compensation et les crédits pour déductions fiscales, non appliqués fiscalement. Ces montants sont enregistrés en appliquant à la différence temporaire ou au crédit qui correspond le taux d'imposition auquel on espère les récupérer ou les régler.

On reconnaît des passifs pour impôts différés pour toutes les différences temporaires imposables sauf, en général, si la différence temporaire provient de la reconnaissance initiale de fonds de commerce. De leur côté, les actifs pour impôts différés, identifiés avec les différences temporaires, ne sont reconnus que dans le cas où il est estimé probable que les sociétés consolidées aient à l'avenir suffisamment de gains fiscaux contre lesquels pourvoir les rendre effectifs, étant entendu comme tel dans le Groupe consolidé CAF ce qui est couvert par le portefeuille de commandes. Les actifs pour impôts différés (qui incluent les actifs pour différences temporaires, bases imposables négatives et déductions en attente de compensation) n'est reconnu que dans le cas où l'on considère probable que les sociétés consolidées aient plus tard suffisamment de gains fiscaux contre lesquels pourvoir les rendre effectifs.

Selon les IFRS, les actifs et passifs pour impôts différés sont classés comme des actifs et passifs non courants.

Conformément aux normes en vigueur, les crédits fiscaux correspondant à des bonifications et à des déductions en attente d'application font l'objet d'un enregistrement comptable si l'on prévoit l'accomplissement des conditions établies par la norme fiscale. Au 31 décembre 2008, le Groupe a activé pour cette raison 12.603.000 euros aux postes "Actifs pour impôt différé" (Note 18), après l'application de 23.392.000 euros dans l'estimation de l'Impôt sur les Sociétés de l'exercice 2008 (Note 18) (au 31 décembre 2007, le montant activé s'élevait à 12.254.000 euros

après l'application de 25.100.000 euros dans l'estimation sur l'Impôt sur les Sociétés de l'exercice 2007 et après enregistrement de 5.304.000 et 6.950.000 euros au crédit du compte de résultats et aux "Réserves Volontaires") et après enregistrement de 603.000 euros au crédit du compte "Impôt sur les sociétés" du compte de résultats consolidé. Compte tenu de l'incertitude inhérente à la récupération des actifs de cette nature, le Groupe suit un critère d'activation basé sur l'évaluation du portefeuille de commandes.

n) Locations

Le Groupe CAF classe comme leasing les contrats de location dans lesquels le loueur transmet au locataire tous les risques et bénéfices de la propriété du bien. Les autres locations sont classées comme locations d'exploitation.

Les charges générées dans les immeubles loués sont imputées au poste "Autres charges d'exploitation" du compte des résultats consolidé durant la vie du contrat, suivant le critère de production.

ñ) Provisions et contingences

Les Administrateurs de la Société mère dans la formulation des comptes annuels consolidés font la différence entre:

- a) Provisions: soldes créditeurs qui couvrent des obligations actuelles dérivées d'événements passés, dont il est probable que l'annulation entraîne une sortie de ressources, mais qui sont indéterminés quant à leur montant et/ou au moment de l'annulation.
- b) Passifs contingents: obligations possibles surgies par suite d'événements passés, dont la matérialisation future est conditionnée au fait que se produisent un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté du Groupe.

Les comptes annuels consolidés reprennent toutes les provisions par rapport auxquelles il est estimé que le fait de devoir couvrir l'obligation est plus probable que le contraire. Les passifs contingents ne sont pas reconnus sur les comptes annuels consolidés, mais une information en est donnée dans les notes de l'annexe, dans la mesure où ils ne sont pas considérés fortuits.

La compensation à toucher d'un tiers au moment de la liquidation de l'obligation, s'il n'y a pas de doute au sujet de son remboursement, est enregistrée comme actif, sauf dans le cas où il existe un lien légal selon lequel a été extériorisée une partie du risque, et en vertu duquel le Groupe n'est pas tenu de répondre. Dans cette situation, la compensation sera prise en compte pour estimer le montant auquel figurera la provision correspondante, le cas échéant.

En vertu de la législation en vigueur, le Groupe est tenu au paiement d'indemnités aux employés avec lesquels, sous certaines conditions, il cesse ses relations de travail. Par conséquent, les indemnités pour licenciement susceptibles de quantification raisonnable sont enregistrées comme une charge dans l'exercice dans lequel est prise la décision du licenciement. Sur les comptes annuels consolidés ci-joints, aucune provision n'a été dotée à ce titre, puisqu'aucune situation de cette nature n'est prévue.

Le Groupe dote des provisions à la rubrique "Provisions non courantes" par suite de l'existence d'une obligation présente surgie à l'occasion d'événements passés, à l'échéance de laquelle, pour l'annuler, le Groupe espère se débarrasser de recours. Le montant représente la meilleure estimation réalisée à cette date par les Administrateurs de la Société mère et il est enregistré à la valeur actuelle à condition que l'effet financier soit significatif. Durant les exercices 2008 et 2007, le Groupe a réalisé des paiements pour un montant de 1.114.000 et 691.000 euros et a doté 3.583.000 et 262.000 euros, principalement en charge des rubriques "Charges de personnel - Soldes et salaires" et "Approvisionnements" (Note 22) du compte de résultats consolidé. Par ailleurs, en raison de variations dans le périmètre, la provision a été augmentée de 471.000 euros.

À la rubrique "Provisions courantes" du bilan de situation consolidé ci-joint sont reprises les provisions que le Groupe constitue pour couvrir principalement les charges de garantie et services d'assistance contractuels et autres

aspects dérivés de son activité (Note 20). Les sociétés consolidées ont enregistré à "Autres charges d'exploitation" du compte de résultats consolidé 2008 ci-joint 84.730.000 euros (37.188.000 euros durant l'exercice 2007) correspondant à la différence entre les provisions à ce titre, nécessaires à la clôture de l'exercice, et celles enregistrées à la clôture de l'exercice antérieur. Les charges supportées dans les exercices 2008 et 2007 à titre de prestation de services de garanties contractuelles (25.834.000 et 17.139.000 euros, approximativement et respectivement), ont été enregistrées aux postes "Approvisionnements" et "Charges de personnel" des comptes de résultats consolidés 2008 et 2007 ci-joints.

o) Aspects environnementaux

Le Groupe suit le critère d'enregistrer les investissements environnementaux à leur coût d'acquisition ou de production, net de leur amortissement cumulé, en les classant au poste correspondant des immobilisations corporelles en fonction de leur nature (Notes 8 et 21.c).

Les charges encourues par exigence de la législation environnementale applicable sont classées par nature au poste "Autres charges d'exploitation" du compte de résultats consolidé ci-joint (Note 21.c).

Dans l'exercice 2006, a été approuvé le Décret Royal 1370/2006 portant régulation du Plan National de Droits d'Émission de CO₂ pour la période 2008-2012, modifié par la suite par le RD 1030/2007. Selon cette norme, le Groupe devra disposer de droits pour les émissions de CO₂, à partir du 1er janvier 2008. Le Décret Royal a approuvé l'assignation gratuite de droits d'émission individualisée pour chaque installation pour la période 2008-2012, en vertu de quoi des droits ont été assignés au groupe pour émettre 154.635 tonnes de CO₂ dans cette période. Dans le cas où les émissions dépasseraient le volume de droits assignés, il faudrait acquérir des droits d'émission sur le marché.

À partir de 2005 les sociétés européennes qui provoquent des émissions de CO₂ dans leur activité doivent remettre dans les premiers mois de l'exercice suivant des droits d'émission de CO₂ équivalents aux émissions produites dans l'exercice.

Durant l'exercice 2008, le Groupe a produit des émissions de 20.003 tonnes, pour des droits de 30.873 tonnes qui lui étaient accordés. Il n'a donc enregistré aucun passif à ce titre à la clôture de l'exercice. Dans l'exercice 2007 a été liquidé le plan antérieur 2005-2007 pour lequel les émissions ont dépassé les droits assignés de 3.000 tonnes, environ, ce pour quoi le Groupe a acquis des droits sur le marché pour couvrir ces excédents, pour valeur de 3.000 euros.

p) Produits et charges

Les produits et charges sont imputés en fonction du critère de production, c'est-à-dire, quand se produit le courant réel des biens et services qu'ils représentent, indépendamment du moment où a lieu le flux monétaire ou financier qui en dérive.

Selon le principe de prudence, le Groupe ne comptabilise que les bénéfices obtenus à la date de clôture de l'exercice, tandis que les risques prévisibles et les pertes, même éventuelles, sont comptabilisés dès qu'ils sont connus.

Les intérêts obtenus d'actifs financiers sont reconnus, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes, quand est déclaré le droit de l'actionnaire à les toucher. Quoi qu'il en soit, les intérêts et dividendes d'actifs financiers générés après l'acquisition sont reconnus comme des produits sur le compte de résultats.

q) État des flux monétaires

Dans l'état des flux monétaires consolidé, préparé selon la méthode indirecte, on utilise les expressions suivantes avec le sens indiqué:

- Flux monétaires: entrées et sorties d'argent liquide et de ses équivalents, étant entendus comme tels les investissements à court terme de grande liquidité et sans risque significatif d'altérations de leur valeur.
- Activités d'exploitation: activités typiques des sociétés qui forment le Groupe consolidé, et autres activités qui ne peuvent pas être classées comme d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement: celles d'acquisition, cession ou disposition par d'autres moyens. d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans l'argent et ses équivalents.
- Activités de financement: activités qui entraînent des changements dans la taille et la composition du patrimoine net et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

r) Bénéfices par action

Le bénéfice de base par action est calculé comme le quotient de la division du bénéfice net de la période attribuable à la Société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant cette période.

Dans le cas des comptes annuels consolidés du Groupe CAF correspondant aux exercices annuels clos les 31 décembre 2008 et 2007, le bénéfice de base par action coïncide avec le dilué, puisque il n'y a pas eu d'actions potentielles en circulation durant cet exercice.

s) Opérations en discontinuité

Une opération en discontinuité est une ligne d'activité suffisamment significative qu'il a été décidé d'abandonner et/ou de céder dont les actifs, les passifs et les résultats peuvent être distingués physiquement, opérationnellement et aux effets d'information financière. Les produits et charges des opérations en discontinuité sont présentés séparément sur le compte de résultats consolidé.

Durant les exercices 2008 et 2007 il n'y a eu discontinuité d'aucune ligne ou segment d'activité.

t) Transactions avec des sociétés rattachées

Le Groupe réalise toutes ses opérations avec des rattachées aux valeurs de marché. En outre, les prix de transfert sont bien supportés, ce pourquoi les Administrateurs de la Société mère considèrent qu'il n'y a pas de risques significatifs à ce sujet dont pourraient découler des passifs futurs importants.

4. Distribution du résultat de la Société mère

La distribution du bénéfice de l'exercice 2008 de la Société mère proposée par ses Administrateurs est la suivante:

Distribution	Milliers d'euros
Aux réserves volontaires	72.702
Aux dividendes	32.567
Total	105.269

5. Politiques de gestion des risques financiers

Les activités que développe le Groupe CAF sont exposées à divers risques financiers: risque de marché (y compris risque de taux de change, risque d'intérêt de la juste valeur et risque des prix), risque de crédit, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt des flux monétaires.

La gestion menée dans ce sens au sein du Groupe CAF se centre sur l'incertitude des marchés financiers et tente de minimiser les effets potentiels adverses sur la rentabilité financière du Groupe.

Le Département Financier du Groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en établissant des politiques pour la gestion du risque global, ainsi que pour des branches concrètes comme le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, l'emploi de dérivés et non dérivés et investissement de l'excédent de liquidité.

a) Risque de marché

Les diverses sociétés du Groupe CAF opèrent à l'échelle internationale et, par conséquent, sont exposées à des risques de taux de change pour des opérations avec des devises, (notamment le dollar et l'euro). Le risque de taux de change surgit de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs reconnus et d'investissements nets dans des opérations à l'étranger.

Pour contrôler le risque de taux de change qui surgit dans des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs reconnus, les sociétés du Groupe utilisent des contrats à terme. Le risque de taux de change survient quand les transactions commerciales futures, les actifs et les passifs reconnus sont exprimés dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle du Groupe (euro).

C'est une pratique habituelle dans le Groupe que de couvrir intégralement le risque de marché dans ses contrats articulés dans des devises différentes de la monnaie fonctionnelle du Groupe. L'objectif de ces couvertures est de tenter d'éviter l'impact des variations sur les devises dans les différents contrats signés, de sorte que les résultats du Groupe soient le fidèle reflet de son activité industrielle et de service.

Pour les matières premières les plus importantes, le Groupe passera la commande et fixera le prix à la date d'entrée en vigueur de chaque nouveau projet. Le risque qu'une évolution à la hausse dans les prix des matières premières répercute négativement sur les marges contractuelles est ainsi couvert.

b) Risque de crédit

La majorité des comptes à recouvrer et des travaux en cours que l'on possède, correspondent à plusieurs clients dans divers pays. Dans la plupart des cas, les contrats incluent des paiements à mesure qu'on avance dans le développement du projet.

C'est une pratique habituelle que le Groupe assure le risque de résolution ou de non-paiement des contrats dans les pays en dehors de la Zone OCDE, moyennant l'acquisition de polices d'assurance à l'exportation conformément aux normes du Consensus OCDE pour ce type d'instrument.

En plus de tout cela, le Groupe a l'engagement ferme de certains établissements financiers pour l'achat, sans recours, des comptes à recouvrer. Dans ces accords, le Groupe paye une rémunération à la banque pour assumer le risque de crédit ainsi qu'un intérêt et une marge pour le financement.

c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'argent suffisant et de valeurs négociables ainsi que des disponibilités de financement pour faire face, ponctuellement, à tous les engagements.

Le risque de liquidité est géré dans le Groupe CAF de la manière suivante:

- La recherche du meilleur niveau possible d'autofinancement de chacun des contrats.
- La maintenance d'une position confortable de liquidité à court terme.
- Le maintien de la capacité de financement dont il n'a pas été disposé.

d) Risque de taux d'intérêt des flux monétaires et de la juste valeur

Le risque de taux d'intérêt du Groupe surgit de l'usage des ressources extérieures.

Le Groupe applique la politique de ne recourir que dans des cas très exceptionnels à l'endettement de tiers à travers des ressources extérieures à court terme et référencés aux indices variables de marché, normalement Euribor, qui permet de mitiger substantiellement ce risque de taux d'intérêt. Dans ce sens, presque tout l'endettement financier au 31 décembre 2008 et 2007 est rattaché à la concession obtenue au Mexique (Notes 7 et 16) et il s'agit d'une dette structurée sous la modalité de Project Finance, sans recours au reste des sociétés du Groupe et à un taux fixe, ce pourquoi la sensibilité des comptes du groupe aux variations des taux d'intérêt est très réduite.

6. Segmentation

a) Critères de segmentation

Les critères appliqués au moment de présenter l'information segmentée du Groupe CAF incluse dans les comptes annuels consolidés ci-joints, sont les suivants:

- La segmentation primaire a été réalisée sur la base des unités d'activité, en séparant les activités opérationnelles de "Ferroviaire" et "Appareils de roulement et composants".
- La segmentation secondaire a été réalisée sur la base de critères géographiques du Groupe.

b) Bases et méthodologie de l'information par segments

Les produits et charges ordinaires du segment correspondent à ceux directement attribuables au segment et ils n'incluent donc pas les intérêts, les dividendes, les gains ni les pertes issus de la vente d'investissements ou d'opérations de rachat ou extinction de dette. Le résultat du segment est présenté avant tout ajustement qui correspondrait aux intérêts minoritaires. Les actifs et passifs des segments sont ceux directement liés à leur exploitation.

Segmentation primaire

Ayant tenu compte des bases pour la segmentation principale, selon les Normes Internationales, le Groupe CAF a considéré les 2 unités d'activité dans lesquelles il a opéré comme segment principal, puisqu'il considère que leur structure organisationnelle et leur gérance, ainsi que leur système d'information interne pour l'organe d'administration et exécutif, sont tels que les risques et rendements sont influencés de manière prédominante par le fait que leurs opérations sont réalisées dans l'une ou l'autre branche d'activité, étant entendu comme telle l'ensemble de produits et services rattachés. En définitive, on identifie par la segmentation primaire les composants identifiables du Groupe CAF caractérisés par le fait qu'ils sont soumis à des risques et rendements de nature différente de ceux qui correspondent à d'autres composants opérationnels qui mènent leur activité dans des environnements différents.

Ainsi, conformément à son expérience historique, il a déterminé l'existence des segments principaux suivants qui remplissent, à son avis, les conditions d'homogénéité interne quant à la similitude des conditions économiques ou

politiques ou aux risques dérivés des régulations applicables, taux de change ou proximité des activités, et qui se différencient des autres pour des raisons identiques:

- Ferroviaire
- Appareils de roulement et composants

Nous présentons ci-après l'information par segments d'activité:

Segmentation Primaire (Unités d'Activité)	2008 (Milliers d'euros)			
	Ferroviaire	Pièces et composants	Général	Total
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES:				
Ventes externes	932.979	71.972	-	1.004.951
Ventes entre segments	-	21.146	-	21.146
Éliminations entre segments	(21.146)	-	-	(21.146)
Total ventes	911.833	93.118	-	1.004.951
RÉSULTATS:				
Résultats du segment	89.542	15.376	(3.120)	101.798
Participations aux gains nets de sociétés associées	-	-	4.352	4.352
Résultat financier	-	-	(294)	(294)
Bénéfices ou pertes issus de la cession d'actifs non courants	-	-	556	556
Bénéfice avant impôts	89.542	15.376	1.494	106.412
Impôt sur les bénéfices	-	-	296	296
Bénéfice net de l'exercice	89.542	15.376	1.790	106.708
Résultat attribué à des intérêts minoritaires	-	-	(967)	(967)
Résultat attribué à la société mère	89.542	15.376	823	105.741
ACTIFS:				
Autres actifs incorporels	172.582	590	-	346.344
Immobilisations corporelles	160.419	39.129	5.082	204.630
Stocks	42.445	36.430	-	78.875
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	664.899	17.598	952	683.449
Autres actifs non courants	-	-	146.831	146.831
Autres actifs courants	-	-	626.649	626.649
Total Actifs	1.040.345	93.747	779.514	1.913.606
PASSIFS:				
Bénéfice	89.543	15.376	822	105.741
Dettes commerciales	916.970	26.431	72.058	1.015.459
Provisions pour opérations d'exploitation	198.258	1.200	-	199.458
Autres passifs financiers non courants	65.937	-	-	65.937
Autres passifs financiers courants	29.173	-	-	29.173
Patrimoine net (sans le bénéfice de l'année)	-	-	271.588	271.588
Autres passifs non courants	160.349	-	25.169	185.518
Autres passifs courants	16.564	-	24.168	40.732
Total Passif	1.476.794	43.007	393.805	1.913.606

Les actifs et passifs relatifs aux concessions administratives sont enregistrés dans le segment ferroviaire. Au 31 décembre 2008, les actifs et passifs rattachés à ce concept s'élèvent environ à 239 millions (Notes 7 et 16) et 215 millions d'euros (Note 16), approximativement et respectivement (285 millions et 199 millions au 31 décembre 2007).

Segmentation Primaire (Unités d'Activité)	2007 (Milliers d'euros)			
	Ferroviaire	Pièces et composants	Général	Total
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES:				
Ventes externes	824.622	49.852	-	874.474
Ventes entre segments	-	24.579	-	24.579
Éliminations entre segments	(24.579)	-	-	(24.579)
Total ventes	800.043	74.431	-	874.474
RÉSULTATS:				
Résultats du segment	84.190	2.907	(1.042)	86.055
Participations aux gains nets de sociétés associées	-	-	387	387
Résultat financier	-	-	11.521	11.521
Bénéfices ou pertes issus de la cession d'actifs non courants	-	-	28	28
Bénéfice avant impôts	84.190	2.907	10.894	97.991
Impôt sur les bénéfices	-	-	(9.690)	(9.690)
Bénéfice net de l'exercice	84.190	2.907	1.204	88.301
Résultat attribué à des intérêts minoritaires	-	-	(675)	(675)
Résultat attribué à la société mère	84.190	2.907	529	87.626
ACTIFS:				
Autres actifs incorporels	197.325	231	-	197.556
Immobilisations corporelles	136.703	27.390	7.830	171.923
Stocks	(11.877)	30.807	-	18.930
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer	318.679	12.243	3.450	334.372
Autres actifs non courants	-	-	72.344	72.344
Autres actifs courants	-	-	502.121	502.121
Total Actifs	640.830	70.671	585.745	1.297.246
PASSIFS:				
Bénéfice	84.190	2.907	529	87.626
Dettes commerciales	467.090	15.641	9.782	492.513
Provisions pour opérations d'exploitation	113.991	1.004	-	114.995
Autres passifs financiers non courants	89.289	2.999	122	92.410
Autres passifs financiers courants	19.290	-	-	19.290
Patrimoine net (sans le bénéfice de l'année)	-	-	216.860	216.860
Autres passifs non courants	161.232	-	21.465	182.697
Autres passifs courants	26.109	-	64.746	90.855
Total Passif	961.191	22.551	313.504	1.297.246

Les actifs et passifs d'usage général ainsi que les résultats générés par eux n'ont pas fait l'objet d'assignation au reste des segments. De même, les postes de conciliation qui surgissent de la comparaison du résultat de l'intégration des états financiers des différents segments d'activité (dressés selon des critères de gestion), avec les états financiers consolidés du groupe CAF n'ont pas fait non plus l'objet d'une assignation.

Segmentation secondaire

La segmentation secondaire a été réalisée par segments géographiques:

- National
- Extérieur

L'information relative aux segments secondaires est la suivante:

a) La distribution des ventes par segments géographiques au 31 décembre 2008 et 2007 est la suivante (en milliers d'euros):

Zone géographique	2008	%	2007	%
Marché National	593.724	59,08	562.987	64,38
Marché Extérieur (*)	411.227	40,92	311.487	35,62
Total	1.004.951	100,00	874.474	100,00

(*) La plupart des ventes du marché extérieur sont réalisées par la Société mère sise en Espagne.

b) La distribution des investissements nets en immobilisations corporelles par segments géographiques au 31 décembre 2008 et 2007 est la suivante (en milliers d'euros):

Zone géographique	2008	2007
National	198.519	167.548
Extérieur	6.111	4.375
Total	204.630	171.923

Par ailleurs, outre ce qui a été indiqué dans le tableau ci-dessus, le Groupe a investi dans les infrastructures nécessaires pour assurer la prestation de services de la concession de Mexico. Ces actifs, conformément aux normes applicables, sont enregistrés au poste "Autres actifs incorporels - Concessions Administratives" (Note 7). La totalité de ces investissements a été réalisée au Mexique.

7. Autres actifs incorporels

Le mouvement enregistré durant les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2007 sur les différents comptes du poste d'autres actifs incorporels et leurs amortissements cumulés correspondants a été le suivant:

Milliers d'euros					
	Concessions administratives	Charges de développement	Applications informatiques	Fonds de commerce	Total
Solde au 31.12.06					
Coût	97.126	18.751	9.566	-	125.443
Amortissement cumulé	-	(15.227)	(8.927)	-	(24.154)
Net	97.126	3.524	639	-	101.289
Coût					
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	-	-	-	48	48
Entrées (*)	97.758	804	650	-	99.212
Transferts aux stocks	-	(1.390)	-	-	(1.390)
Sorties, éliminations ou réductions (*)	-	-	(168)	-	(168)
Solde coût 31.12.07	194.884	18.165	10.047	48	223.144
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	-	80	15	95
Entrées	21.768	5.994	686	5.384	33.832
Transferts	-	-	(103)	-	(103)
Sorties, éliminations ou réductions	-	-	(445)	-	(445)
Différences de conversion	(52.466)	-	(5)	-	(52.471)
Solde coût 31.12.08	164.186	24.159	10.260	5.447	204.052
Amortissement cumulé					
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	-	-	-	-	-
Entrées ou dotations (*)	-	(1.274)	(838)	-	(2.112)
Transferts aux stocks	-	509	-	-	509
Sorties, éliminations ou réductions (*)	-	-	169	-	169
Solde amortissement cumulé 31.12.07	-	(15.992)	(9.596)	-	(25.588)
Différences de conversion	1.667	-	23	-	1.690
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	-	(55)	-	(55)
Entrées ou dotations	(5.876)	(1.372)	(125)	-	(7.373)
Transferts	-	-	1	-	1
Sorties, éliminations ou réductions	-	-	445	-	445
Solde amortissement cumulé 31.12.08	(4.209)	(17.364)	(9.307)	-	(30.880)
Net 31.12.07	194.884	2.173	451	48	197.556
Net 31.12.08	159.977	6.795	953	5.447	173.172

(*) Y compris l'effet pour conversion du taux de change.

Selon ce qui est décrit à la Note 3.a, le Groupe a procédé en 2007 au transfert de 881.000 euros des charges de développement activées pour projet à un contrat obtenu qui incorpore la technologie développée (Note 11).

Le détail du Fonds de Commerce par société est le suivant (milliers d'euros):

	Milliers d'euros	
	31.12.08	31.12.07
CFD Bagneres, S.A.	5.296	-
Lets Ingenieros, S.L.	48	48
Autres	103	-
Total	5.447	48

Les additions de l'exercice enregistrées comme des Concessions administratives correspondent au coût engagé dans les actifs nécessaires pour l'exploitation de la Concession au Mexique, d'un montant de 39.832.000 euros (137.454.000 euros en 2007), nettes des subventions reçues, d'un montant de 18.064.000 euros (39.696.000 euros en 2007). Au deuxième trimestre de 2008 le Groupe a commencé à exploiter cette concession.

Le 4 décembre 2003 et le 24 juin 2005, le Secrétariat aux Communications et aux Transports (SCT) de Mexico a signé des conventions spécifiques de coordination avec le Gouvernement de l'état du Mexique pour la réalisation du Chemin de Fer Suburbain de la zone métropolitaine de la Vallée de Mexico.

Le 12 juillet 2006 a été publié au Journal Officiel de la Fédération la convocation et les bases générales pour participer à la licitation publique pour l'octroi d'une concession de prestation de service public de transport ferroviaire de voyageurs dans la modalité de suburbain régulier sur le trajet Cuautitlán-Buena Vista, dans l'État de Mexico et la ville de Mexico, District Fédéral, ainsi que pour l'usage et l'exploitation de biens immobiliers du domaine public de la Fédération, qui a inclus les permis pour prêter les services auxiliaires requis. Postérieurement ont été émises les modifications du 20 juillet 2006 et du 23 août 2006, qui ont été notifiées aux participants.

Le 25 août 2006, la SCT a accordé le titre de la concession à la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.

Les conditions générales de la concession sont les suivantes:

- La concession sera en vigueur pour une période de trente ans à partir de la signature du Titre de Concession, après quoi les actifs de la concessionnaire seront reversés au concédant. Les périodes pendant lesquelles se produira un fait non imputable au Concessionnaire, causant un retard dans le démarrage ou la suspension de la prestation du service de transport, n'entrera pas dans le calcul de la validité de la concession. Le Concessionnaire pourra demander la prorogation de la validité de la concession.
- Le Concessionnaire aura le droit à ce que lui soient accordés des droits de passage obligatoire pour prêter le Service de Transport sur la Voie Générale de Communication Ferroviaire du Nord-ouest, sur les sections de Cuautitlán-Buena Vista et Cuautitlán-Huehuetoca.
- Le Concessionnaire devra construire des ouvrages ferroviaires, et assurer tous les travaux de construction, reconstruction et adaptation et la fourniture et l'installation de tous les matériels, équipements et sous-systèmes ferroviaires requis pour la mise en service du Chemin de Fer Suburbain, sauf les ouvrages de routes et urbains, qui seront à la charge de la SCT, en coordination avec les autorités des gouvernements de l'État du Mexique et du District Fédéral.

Le Groupe est parvenu à un accord avec le concédant, selon lequel il touchera, comme contreprestation pour les retards qui lui sont étrangers, une indemnisation de 26 millions d'euros qui a été enregistrée au poste "Autres produits d'exploitation" du compte de résultats consolidé et en charge du poste "Créances commerciales et autres comptes à recouvrer - Autres créances" du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2008.

Les Administrateurs de la Société mère, s'en remettant à des études confiées à des tiers, considèrent que l'activité future de la concession permettra de récupérer le coût net des actifs qui y auront été employés.

Les termes détaillés du titre de concession sont repris dans les bases générales de la licitation.

8. Immobilisations corporelles

Le mouvement enregistré durant les exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007 sur les différents comptes du poste des immobilisations corporelles et leurs amortissements cumulés a été le suivant:

	Milliers d'euros					
	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Autres immobilisations	Avances et en cours	Total
Solde au 31.12.06						
Coût	147.496	144.790	10.884	15.670	2.589	321.429
Amortissement cumulé	(49.546)	(97.273)	(7.267)	(11.734)	-	(165.820)
Net	97.950	47.517	3.617	3.936	2.589	155.609
Coût ou valeur de marché						
Incorporations au périmètre (Note 2.f) (*)	290	-	13	5	-	308
Entrées (*)	6.442	19.598	1.068	1.433	2.781	31.322
Transferts (*)	4.013	(1.088)	79	60	(4.034)	(970)
Sorties, éliminations ou réductions (*)	(466)	(257)	(2.424)	(207)	(5)	(3.359)
Solde 31.12.07	157.775	163.043	9.620	16.961	1.331	348.730
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	2.481	49	13	-	2.543
Entrées	16.006	24.077	1.628	3.258	7.386	52.355
Transferts	5.549	646	71	2	(6.011)	257
Sorties, éliminations ou réductions	-	(3.601)	(25)	(103)	-	(3.729)
Différences de conversion	(745)	77	(110)	(97)	(6)	(881)
Solde 31.12.08	178.585	186.723	11.233	20.034	2.700	399.275
Amortissement cumulé						
Incorporations au périmètre (*)	(10)	-	-	-	-	(10)
Entrées ou dotations (*)	(3.550)	(8.763)	(733)	(1.459)	-	(14.505)
Transferts (*)	(49)	912	(19)	21	-	865
Sorties, éliminations ou réductions (*)	-	418	2.083	162	-	2.663
Solde amortissement cumulé 31.12.07	(53.155)	(104.706)	(5.936)	(13.010)	-	(176.807)
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	(863)	(11)	(13)	-	(887)
Entrées ou dotations	(3.883)	(10.370)	(815)	(1.349)	-	(16.417)
Transferts	(80)	(77)	(22)	(26)	-	(205)
Sorties, éliminations ou réductions	-	3.291	43	80	-	3.414
Différences de conversion	(40)	(57)	21	61	-	(15)
Solde amortissement cumulé 31.12.08	(57.158)	(112.782)	(6.720)	(14.257)	-	(190.917)
Net 31.12.07	104.620	58.337	3.684	3.951	1.331	171.923
Net 31.12.08 (**)	121.427	73.941	4.513	5.777	2.700	208.358

(*) Y compris l'effet pour conversion du taux de change.

(**) Avant de tenir compte des pertes pour dépréciation.

Durant les exercices 2008 et 2007, le Groupe a réalisé des investissements dans ses usines dans le but d'augmenter et améliorer leur capacité productive.

Le Groupe a mené durant l'exercice 2007 une étude exhaustive des immobilisations et en a éliminé des éléments totalement amortis et hors d'usage, pour un montant de 2.657.000 euros de coût brut.

L'effet des actualisations d'immobilisations selon la "Norma Foral" 11/1996 et le "Decreto Foral" 13/1991 dans les dotations annuelles à l'amortissement enregistrées dans les exercices 2008 et antérieurs est de 91.000 et 4.378.000 euros, respectivement et approximativement (275.000 et 4.103.000 euros dans l'exercice 2007).

Au 31 décembre 2008 et 2007, le Groupe avait des engagements fermes d'achat d'investissement pour un montant de 17.966.000 et 10.185.000 euros, environ.

Les sociétés consolidées suivent le critère de prendre des polices d'assurance pour bien couvrir leurs éléments d'immobilisations. Au 31 décembre 2008 et 2007 les polices d'assurance contractées couvraient la valeur nette comptable des immobilisations à cette date.

Le coût brut des actifs totalement amortis et en usage, au 31 décembre 2008 et 2007, s'élevaient à 129.771.000 et 123.776.000 euros, environ.

Le Groupe déduit de la valeur comptable de l'actif le montant des subventions de capital reçues pour son acquisition. Le montant net en attente d'amortissement des subventions reçues s'élève à 6.194.000 euros au 31 décembre 2008 (4.979.000 euros au 31 décembre 2007). Le montant porté aux résultats dans l'exercice 2008 s'élève à 1.215.000 euros (1.496.000 euros en 2007) et est enregistré au poste de "Dotation à l'amortissement" du compte de résultats consolidé ci-joint.

Pertes pour dépréciation

Les Administrateurs estiment qu'il y a des indices de dépréciation de certains actifs du Groupe situés à l'étranger au 31 décembre 2008. Il a donc été procédé à l'enregistrement d'un assainissement d'un montant de 3.728.000 euros afin d'évaluer ces immobilisations à leur valeur récupérable (au 31 décembre 2007, il n'y avait pas d'indices de dépréciation des actifs).

9. Investissements comptabilisés par la méthode de la participation et actifs financiers non courants

Le mouvement enregistré durant les exercices clos le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007 sur les différents comptes des rubriques "Investissements comptabilisés par la méthode de la participation" et "Actifs financiers non courants", a été le suivant:

Milliers d'euros									
	Investissements dans des associées	Instruments de patrimoine		Autres actifs financiers		Instruments financiers dérivés (Note 17)	Prêts et comptes à recouvrer		Total
	Coût	Coût amorti	Provision	Coût amorti	Provision	Valeur de marché	Coût amorti	Provision	
Solde au 31.12.06	835	14.842	(721)	7.598	(7.220)	-	15.611	(2.252)	28.693
Variations dans le									
périmètre (Note 2.f) (*)	1.050	-	-	-	-	-	-	-	1.050
Entrées ou dotations (*)	179	3.110	-	718	-	368	7.683	-	12.058
Sorties, éliminations ou réductions (*)	-	-	-	-	-	-	(9.134)	45	(9.089)
Transferts et annulations	-	-	-	(6.732)	7.220	-	-	(5.265)	(4.777)
Solde au 31.12.07	2.064	17.952	(721)	1.584	-	368	14.160	(7.472)	27.935
Variations dans le									
périmètre (Note 2.f) (*)	12.235	20	-	8	-	-	68	-	12.331
Entrées ou dotations (*)	(294)	3.504	-	134	-	9.196	51.609	(220)	63.929
Sorties, éliminations ou réductions (*) (537)	-	-	-	(177)	-	-	(524)	-	(1.238)
Transferts et annulations	-	-	721	-	-	(368)	(5.372)	(23.689)	(28.708)
Solde au 31.12.08	13.468	21.476	-	1.549	-	9.196	59.941	(31.381)	74.249

(*) Y compris l'effet pour conversion du taux de change.

Le détail des actifs financiers du Groupe au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 est donné ci-après, par nature et catégorie aux effets d'évaluation:

Milliers d'euros					
31.12.08					
Actifs financiers: Nature/Catégorie	Actifs financiers disponibles pour la vente	Prêts et postes à recouvrer	Investissements maintenus jusqu'à échéance	Dérivés de couverture	Total
Instruments de patrimoine	21.476	-	-	-	21.476
Dérivés financiers	-	-	-	9.196	9.196
Autres actifs financiers	152	28.561	1.396	-	30.109
Long terme/non courants	21.628	28.561	1.396	9.196	60.781

Milliers d'euros

Actifs financiers: Nature/Catégorie	31.12.07				Total
	Actifs financiers disponibles pour la vente	Prêts et postes à recouvrer	Investissements maintenus jusqu'à échéance	Dérivés de couverture	
Instruments de patrimoine	17.952	-	-	-	17.952
Dérivés financiers	-	-	-	368	368
Autres actifs financiers	262	7.093	564	-	7.919
Long terme/non courants	18.214	7.093	564	368	26.239

Le détail par échéance des postes qui font partie de la rubrique "Actifs financiers non courants" et "Autres actifs financiers courants" est le suivant (en milliers d'euros):

Exercice 2008

	2010	2011	2012	2013 et suivants	Total
Investissements maintenus jusqu'à échéance	-	346	346	704	1.396
Prêts et postes à recouvrer	4.251	4.024	5.725	14.561	28.561
Dérivés financiers	7.541	1.655	-	-	9.196
Total	11.792	6.025	6.071	15.265	39.153

Exercice 2007

	2009	2010	2011	2012 et suivants	Total
Dérivés financiers	368	-	-	-	368
Investissements maintenus jusqu'à échéance	-	-	-	564	564
Prêts et postes à recouvrer	1.532	1.065	1.040	3.456	7.093
Total	1.900	1.065	1.040	4.020	8.025

a) Participations dans des sociétés associées

L'information importante des participations dans des sociétés associées, évaluées par la méthode de la participation, est donnée ci-après (en milliers d'euros):

Nom	Siège social	Activité et objet social	Fraction de capital		Investissements dans des associées	Données financières de base (1)			Chiffre d'affaires	Audit
			Directe	Indirecte		Capital	Réserves et résultats cumulé	Résultat de 2008		
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	Jaén (Espagne)	Fabrication de wagons de charge.	-	35% (2)	1.286	3.703	(30)	3	-	-
Ditecsa Jaén, S.L.	Jaén (Espagne)	Montage d'ensembles mécaniques et de moteurs.	-	100% (2)	1	3	(3)	(70)	2.120	-
Asirys Vision Technologies, S.A.	Guipuzcoa (Espagne)	Étude et fabrication de systèmes de fabrication automatiques.	-	26% (3)	60	209	(390)	(146)	398	S.M. Auditores
Plan Metro, S.A.	Guipuzcoa (Espagne)	Location d'équipements ferroviaires.	-	40% (4)	11.255	28.440	-(6)	(303)	-	Deloitte
Transitia SPE, S.L.	Bilbao (Espagne)	Réparation et maintenance de matériel ferroviaire.	-	33% (5)	866	3.006	-	(407)	-	-

(1) Après ajustements et homogénéisations de consolidation (en euros).

(2) À travers CAF Santana, S.A., participée également à 67%.

(3) À travers CAF I+D, S.L.

(4) À travers Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.

(5) À travers Bizkaia Ferroviaria, S.L.

(6) Sans tenir compte des réserves pour évaluation de dérivés.

	Milliers d'euros	
	2008	2007
Solde initial	2.064	835
Bénéfices de Sociétés	(294)	412
Dividendes	-	(233)
Variation dans le périmètre	11.698	1.050
Salde final	13.468	2.064

Durant l'exercice 2008, la Société a acquis 40% du capital social de Plan Metro, S.L. et 33% de la société Transitia, Sociedad de Promoción de Empresas, S.L., pour un montant de 11.376.000 et 1.002.000 euros, respectivement. Elle a vendu par ailleurs 24,5% du capital social de Sab Iberica, S.A. pour un montant de 423.000 euros.

b) Portefeuille de valeurs non courant

Nom	% Participation	Coût investissement (Milliers d'euros)
Alquiler de Trenes A.I.E.	5	1.202
Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A.	7,6	11.911
Dano-Rail, S.Coop.	20	338
Ferromovil 3000, S.L.	10	3.181
Alquiler de Metros A.I.E.	5	66
Plan Azul 07, S.L.	5,2	1.381
Arrendadora de Equipamientos Ferroviarios, S.A.	15	1.908
Iniciativa FIK, AIE	6,25	1.301
FIK Advanlife, S.L.	6	1

Par suite d'un contrat de financement souscrit le 16 février 2004 entre Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A. et un établissement bancaire, au 31 décembre 2008, ces actions sont nanties.

Durant les exercices 2008 et 2007, le Groupe a participé à deux augmentations de capital de la société "Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A." à travers la société dépendante "Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.L.", pour un montant de 2.043.000 et 1.449.000 euros, en déboursant la même proportion que celle qu'elle détenait, soit 7,6%.

Durant l'exercice 2008, il a été procédé à une augmentation du capital social de "Arrendadora de Equipamientos Ferroviarios, S.A." de 720.000 euros, à laquelle ont participé ses actionnaires proportionnellement au capital social détenu (15%). L'activité de cette société est la location à un tiers pour l'exploitation de véhicules produits par le Groupe.

Par ailleurs, durant l'exercice 2008, le Groupe a souscrit des participations de 6,25% et 6% du capital social de Iniciativa FIK, AIE et FIK Advanlife S.L., sociétés dont l'objet social est la recherche, le développement et l'exploitation de connaissances scientifiques et technologiques dans le champ de la technologie pour la santé orientées sur le vieillissement et le handicap. La valeur nominale des participations s'élève à 3.125.000 euros et 313 euros, respectivement. Le Groupe a des engagements de déboursements en attente pour ces participations, de 2.094.000 euros, payables par versements semestriels de 156.000 euros.

Par ailleurs, durant l'exercice 2007, le Groupe, à travers la société dépendante Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A., participe dans une nouvelle société "Plan Azul 07, S.A." avec 5,2%. L'apport avec une prime s'élève à 1.381.000 euros, totalement déboursés au 31 décembre 2008.

Tous les investissements ont été évalués au coût d'acquisition, leur valeur de marché ne pouvant être mesurée de manière fiable (Note 3.d).

c) Autres actifs financiers

La Société mère accorde, en vertu des conventions signées avec le personnel, divers prêts à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché, avec une échéance qui oscille entre les 10 et 15 ans. Le Groupe n'actualise pas ces montants car il estime que l'effet de l'actualisation de ce montant est peu significatif.

d) Instruments financiers dérivés

À ce poste est incluse la valeur de marché des contrats d'assurance de taux de change avec une échéance à long terme (Note 17).

e) Prêts et comptes à recouvrer

Aux postes "Autres actifs financiers courants" et "Actifs financiers non courants" sont incluses, entre autres, les participations que possède la Société mère dans le "Plan de Participations", définies comme un investissement à maintenir jusqu'à son échéance.

A la fin de l'exercice 2007, les Administrateurs de la Société mère ont décidé de constituer un nouveau plan dans des conditions similaires à celles des plans établis antérieurement, en convenant également de ne pas le résilier dans les 7 prochaines années. Ce nouveau plan est formé de 171.747 droits. Le coût pour la Société mère, une fois retranché l'apport des travailleurs et de Cartera Social, à travers le paiement de droits de renonciation, s'élève à 26.841.000 euros, enregistré en charge et au crédit des rubriques "Autres résultats" du compte de résultats consolidé de 2007 et "Dettes à long terme" du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2007 ci-joint. Le 4 janvier 2008 Cartera Social, S.A. a acquis 171.747 actions de la Société mère qui représentent 5,01% du capital social et qui supportaient les droits antérieurement mentionnés, pour un montant de 50.665.000 euros.

Le Groupe a enregistré à cette rubrique à long terme, au chapitre "Prêts et comptes à recouvrer", un montant de 54.714.000 euros (8.510.000 euros en 2007), qui correspondent à un actif instrumenté en une série de "Droits" qui configurent un Plan de Participation en actions de CAF. En outre, ces "Droits" ont été acquis à Cartera Social, S.A. (Note 14), société dans laquelle participent des travailleurs de CAF représentés fiduciairement par 8 travailleurs ou anciens travailleurs de la Société mère, et dont l'objet social est de favoriser l'accès des travailleurs à contrat fixe au capital social de CAF. Cartera Social, S.A. est l'unique propriétaire de ces actions, et jouit pleinement de tous les droits politiques et économiques qui lui correspondent. Par conséquent, CAF n'a aucun droit ni obligation ni risques sur les bénéfices et les pertes économiques qui pourraient se produire dans Cartera Social, S.A. Le Groupe a l'engagement de vendre, et les travailleurs celui d'acquiescer ces "Droits" en 84 échéances mensuelles similaires. Les actions mentionnées seront propriété de Cartera Social, S.A. jusqu'à l'exercice du "Droit", lequel ne peut s'effectuer avant l'arrêt de la relation de travail. Durant cette période, Cartera Social, S.A. financera la propriété des actions essentiellement avec le montant payé par CAF pour l'achat des droits mentionnés.

Étant donné que la Société mère a acheté les "Droits" cités auparavant à un prix qui, net des bonifications pour vente à ses travailleurs et pour l'apport de Cartera Social, S.A., est supérieur à leur prix de vente, ce plan entraînera une perte qui a été enregistrée par le Groupe puisque, bien que CAF ait l'option de résilier unilatéralement cet engagement tant avec Cartera Social, S.A. qu'avec ses travailleurs, auquel cas CAF aura le droit au remboursement proportionnel du montant de "Droits" acquis par elle et non vendus à ses travailleurs, les Administrateurs de CAF se sont engagés à ne pas résilier unilatéralement l'engagement contracté durant les 7 prochaines années.

Suite à cet engagement, pour adapter le coût des droits acquis à leur valeur nette, le Groupe a enregistré au 31 décembre 2008 une provision de 33.280.000 euros dont 31.381.000 euros figurent comme une dépréciation des investissements financiers à long terme (6.620.000 euros au 31 décembre 2007 dont 5.266.000 euros figuraient comme une dépréciation des investissements financiers à long terme et le reste des investissements financiers à court terme). Au 31 décembre 2008 la part de ces actifs qu'il est prévu de vendre avant un an, avec leur provision correspondante, a été enregistrée à la rubrique "Autres actifs financiers courants" du bilan de situation consolidé à cette date. Durant l'exercice 2008 des droits ont été vendus dont la valeur et la provision s'élevaient à environ 3.332.000 et 401.000 euros (2.637.000 et 1.079.000 euros en 2007), respectivement.

La dépréciation du plan de participation est calculée à un taux d'escompte de 4,2% et sur la base d'un apport de Cartera Social basé sur un montant de dividende par action similaire à celui de la distribution du résultat de l'exercice 2008.

10. Soldes et opérations avec des parties rattachées

Le détail des transactions réalisées avec des sociétés associées et avec d'autres, qui sont des parties rattachées et qui n'ont pas été éliminées dans le processus de consolidation (Note 2.f), est le suivant:

Milliers d'euros						
Société	2008			2007		
	Services prêtés ou ventes	Services reçus ou achats	Dividendes reçus	Services prêtés ou ventes	Services reçus ou achats	Dividendes reçus
Sab Ibérica, S.A. (*)	-	-	-	42	7.455	233
Ferromovil 3000, S.A.	107.760	-	-	-	-	-
Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A	13.108	-	-	4.039	-	-

(*) Le Groupe a vendu cette participation durant l'exercice 2008, ce pourquoi les transactions de cette période ne sont pas détaillées.

Comme résultat des opérations du présent exercice, de celles d'années antérieures et des avances accordées, les principaux soldes que le Groupe avait avec les sociétés en participation non consolidées par intégration globale au 31 décembre 2008 et 2007, étaient les suivants (Note 2.f):

Milliers d'euros				
Société	31.12.08		31.12.07	
	Comptes à recouvrer	Comptes à payer	Comptes à recouvrer	Comptes à payer
Sab Ibérica, S.A. (*)	-	-	14	635
Sous-groupe CAF I+D	-	-	-	176
Alquiler de Trenes, A.I.E.	-	-	-	-
Ferromovil 3000, S.A.	3.178	-	-	-
Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A.	13.108	-	-	-
Autres	-	-	(45)	328
	16.286	-	(31)	1.139

(*) Le Groupe a vendu cette participation durant l'exercice 2008, ce pourquoi les soldes au 31 décembre 2008 ne sont pas détaillés.

11. Stocks et contrats de construction

La composition des stocks au 31 décembre 2008 et 2007 est la suivante:

Milliers d'euros		
	31.12.08	31.12.07
Matières premières et autres approvisionnements (Note 21)	140.718	95.547
Produits en cours, finis et semi-finis (Note 3.f)	862.316	620.016
Coûts liquidés dans des projets vifs à la clôture de l'exercice	(944.573)	(724.888)
Avances aux fournisseurs	20.414	28.254
	78.875	18.929

Les "Coûts liquidés dans des projets vifs à la clôture de l'exercice" correspondent à la liquidation des coûts, provisions incluses, en fonction du degré d'avancement effectif réalisé (Notes 3.f et 12).

Le Groupe déduit de la valeur comptable de la ligne de "Produits en cours, finis et semi-finis" le montant des subventions reçues pour leur acquisition. Le montant net en attente d'amortissement des subventions reçues s'élève à 782.000 et 3.776.000 euros au 31 décembre 2008 (Note 15) et au 31 décembre 2007, respectivement. Le montant porté aux résultats de subventions d'exploitation dans les exercices 2008 et 2007 s'élève à 5.193.000 et 2.216.000 euros, respectivement, et il est enregistré au poste de "Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication" du compte de résultats consolidé ci-joint.

L'information relative aux contrats de construction du Groupe CAF est détaillée à la Note 7 de segmentation dans le segment "ferroviaire", et suppose 90,73% du montant de ses ventes.

Au 31 décembre 2008, le Groupe avait des engagements fermes d'achat de matières premières pour un montant de 589.890.000 euros, environ (Note 26) (791.397.000 euros al 31 décembre 2007).

Les sociétés consolidées suivent le critère de prendre des polices d'assurance pour couvrir convenablement leurs stocks. Au 31 décembre de 2008 et 2007 les polices d'assurance contractées couvraient la valeur des stocks à cette date.

12. Créances commerciales et autres comptes à recouvrer

La composition du poste créances commerciales et autres comptes à recouvrer au 31 décembre 2008 et 2007 est la suivante:

	Milliers d'euros	
	31.12.08	31.12.07
Clients en monnaies de l'environnement euro	529.422	288.221
Clients en monnaie étrangère (Note 3.h)	118.188	46.424
Provisions pour dépréciation (Note 3.d)	(1.054)	(273)
	646.556	334.372

Ces soldes à recouvrer ont été générés, principalement, par suite de la reconnaissance du degré d'avancement selon ce qui est décrit à la Note 3.f. Une part de ces soldes (environ 60%, 29% en 2007) est facturée à des clients. Le reste correspond à "Production exécutée en attente de facturation". Les principaux soldes se sont produits dans l'environnement euro. Au 31 décembre 2008 les soldes principaux étaient avec RENFE, Metro Sevilla et Société des Transports de Bruxelles, pour 200.815.000, 13.108.000 et 15.460.000 euros, respectivement. Parmi les comptes à recouvrer en monnaie étrangère, sont inclus principalement des comptes à recouvrer pour les travaux du Métro d'Alger, du Métro de Delhi, du Métro de Santiago du Chili, du Tramway d'Édimbourg et des Trains d'Algérie, pour l'équivalent à 10.854.000, 7.055.000, 13.791.000, 13.516.000 et 21.075.000 euros. Au 31 décembre 2007 les soldes principaux étaient avec RENFE, Il Comune Di Roma et Société des Transports de Bruxelles, pour 99.354.000, 6.313.000 et 11.383.000 euros, respectivement. Parmi les comptes à recouvrer en monnaie étrangère, étaient inclus, principalement, les comptes à recouvrer pour les travaux de Sacramento Regional Transit, pour l'équivalent à 1.412.000 euros.

Le montant des soldes échus au 31 décembre 2008 et 2007 est le suivant:

	Milliers d'euros	
	31.12.08	31.12.07
Échus > 90 jours	13.861	14.115
Échus > 180 jours	22.047	4.712
	35.908	18.827

Après leur analyse individualisée, le Groupe CAF a estimé que seulement 1.054.000 et 273.000 euros aux 31 décembre 2008 et 2007, respectivement, présentaient un risque de recouvrement, et les provisions correspondantes pour dépréciations ont été dotées.

13. Autres actifs financiers courants

Au 31 décembre 2008 et 2007 le détail de ce poste est le suivant:

Milliers d'euros					
31.12.08					
Actifs financiers: Nature/Catégorie	Actifs financiers disponibles pour la vente	Prêts et postes à recouvrer	Investissements maintenus jusqu'à échéance	Dérivés de couverture	Total
Valeurs représentatives de la dette publique	-	-	306.090	-	306.090
Dérivés financiers	-	-	-	19.051	19.051
Autres actifs financiers	938	3.331	180.129	-	184.398
Court terme/courants	938	3.331	486.219	19.051	509.539

Milliers d'euros			
31.12.07			
Actifs financiers: Nature/Catégorie	Prêts et postes à recouvrer	Investissements maintenus jusqu'à échéance	Total
Valeurs représentatives de la dette publique	-	158.437	158.437
Autres actifs financiers	1.230	295.168	296.398
Court terme/courants	1.230	453.605	454.835

Le solde enregistré à "Autres dépôts" inclut un solde non utilisé du financement reçu pour le Projet du Chemin de Fer Suburbain pour un montant de 29.728.000 euros (Note 16). Ce montant non utilisé est maintenu au Fideicomiso Maestro Ferrocarril Suburbano comme liquide restreint et assignable, uniquement, aux investissements à réaliser dans ce projet (Note 7).

14. Patrimoine net

a) Capital social de la Société mère

Au 31 décembre 2008 et 2007, le capital social de la Société mère était représenté par 3.428.075 actions d'une valeur nominale de 3,01 euros chacune, représentées par des annotations au compte, totalement souscrites et libérées, toutes cotées en Bourse.

Les Sociétés ou entités actionnaires possédant au 31 décembre 2008 et 2007 plus de 3% du capital social de la Société mère sont:

	% Participation 2008	% Participation 2007
Cartera Social, S.A. (Notes 9 et 13) (*)	29,56	24,55
Gipuzkoa Donostia Kutxa	17,75	11,00
Bilbao Bizkaia Kutxa	-	10,82
Bestinver Gestion, S.A., S.G.I.I.C.	-	9,96
BNP Paribas Securities Services	5,47	5,47
Caja Vital	-	3,02
AVIVA International Holding, Ltda.	3,23	-

(*) Les actionnaires de cette société sont ou ont été travailleurs de la Société mère (Note 9).

Le Groupe a enregistré au 31 décembre 2008 et 2007 un solde positif de 6.000 et 5.408.000 euros, approximativement et respectivement.

Le 7 juin 2007, l'Assemblée Générale des Actionnaires a approuvé d'habiliter le Conseil d'Administration de la Société mère, pour qu'il puisse augmenter le capital social jusqu'à un montant de 5.129.253 euros sur une période de 5 ans, en une ou plusieurs fois, en respectant le droit préférentiel de souscription. Cette faculté n'a pas été exercée jusqu'à présent. De même, le 7 juin 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a habilité le Conseil d'Administration pour l'acquisition d'actions propres dans un délai de dix-huit mois à partir de cette date. À la date de formulation des présents comptes annuels consolidés cette acquisition n'a pas eu lieu.

b) Prime d'émission

Le Texte Remanié de la Loi des Sociétés Anonymes permet expressément l'utilisation du solde de la prime d'émission pour augmenter le capital et n'établit aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

c) Réserve de revalorisation

Le mouvement produit dans cette réserve durant les exercices 2008 et 2007 est le suivant:

	Milliers d'euros			
	31.12.06	Actualisation taux d'imposition	31.12.07	31.12.08
Revalorisation d'actifs corporels:				
Terrains	28.475	1.943	30.418	30.418
Actualisation Loi 9/1983	7.954	-	7.954	7.954
Actualisation "Decreto Foral" 13/1991	11.379	-	11.379	11.379
Actualisation "Norma Foral" 11/1996	8.701	-	8.701	8.701
	56.509	1.943	58.452	58.452

Actualisation Loi 9/1983 et "Decreto Foral" 13/1991

Conformément aux normes en vigueur le solde de ces comptes est de libre disposition.

Actualisation Norme Foral 11/1996

Ce solde peut être destiné à éliminer les résultats comptables négatifs, à augmenter le capital social ou aux réserves non distribuables, quant au solde du compte en attente d'application. Si l'on disposait de ce solde de ce compte d'une manière différente de celle prévue dans la "Norma Foral" 11/1996, ce solde serait alors soumis à l'impôt.

d) Réserve légale

Conformément au Texte Remanié de la Loi des Sociétés Anonymes, un montant égal à 10% du bénéfice de l'exercice doit être destiné à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins 20% du capital social. La réserve légale pourra être utilisée pour augmenter le capital dans la part de son solde qui dépasse 20% du capital après augmentation. Sauf pour la finalité indiquée antérieurement, et tant qu'elle ne dépassera pas 20% du capital social, cette réserve ne pourra être destinée qu'à compenser des pertes et à condition qu'il n'y ait pas d'autres réserves disponibles suffisantes pour cela.

e) Réserves et résultats dans des sociétés consolidées par intégration globale et par la méthode de la participation

Le détail par sociétés selon leur apport aux réserves de ce poste du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2008 et 2007 et au résultat consolidé 2008 et 2007 est le suivant (en milliers d'euros):

	2008		2007	
	Réserves	Résultats	Réserves	Résultats
CAF, S.A.	184.233	92.939	129.760	81.505
CAF USA, Inc.	1.870	(482)	1.238	626
CAF México, S.A. de C.V.	2.462	1.537	2.644	(94)
CAF Brasil Ind. E C., S.A.	1.062	1.256	(330)	1.166
CAF Argentina, S.A.	(129)	289	281	279
CAF Irlanda, Ltda.	458	120	300	158
CAF Italia, S.R.L.	128	277	24	98
Trenes de Navarra, S.A.U.	(99)	445	(128)	18
Construcciones Ferroviarias de Madrid, S.L.	(485)	177	(649)	69
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	(8)	73	(207)	142
Sous-groupe CAF I+D	4.358	2.992	1.529	2.754
Sous-groupe Sermanfer	1.225	275	785	425
Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.	1.905	2.140	30	1.366
Urbanización Parque Romareda, S.A.U.	69	(4)	65	4
Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.	(1.431)	1.063	555	(1.372)
Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L.	66	-	59	7
Constructora Mex. del Fer. Sub., S.A. de C.V.	(77)	60	(262)	125
Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L.	143	262	-	161
Lets Ingenieros, S.L.	-	10	-	(1)
Actren, S.A.	(74)	117	-	(50)
Centro Ensayos y Análisis Cetest, S.L.	(8)	56	-	(8)
Ibaia Energia, S.L.	7	18	-	7
Bizkaia Ferroviaria, S.L.	(43)	133	-	(33)
Sempere Componentes, S.L.	(29)	739	-	(29)
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	(11)	1	-	-
Plan Metro, S.L.	-	(121)	-	-
Seinalia, S.L.	-	(6)	-	-
Transitia SPE, S.L.	-	(136)	-	-
CAF Chile, S.A.	-	(2)	-	-
Predictove Ingenieros, S.L.	-	(2)	-	-
CFD Bagneres, S.A.	-	(275)	-	-
Desarrollo Software Miramon 4, S.L.	(11)	9	-	(7)
Trainelec, S.L.	255	1.781	-	-
Sab Ibérica, S.A.	-	-	376	310
Autres	(188)	-	-	-
	195.648	105.741	136.070	87.626

f) Réserves restreintes et non disponibles

Sur les comptes annuels individuels des sociétés consolidées il y a des réserves pour un montant total de 44.117.000 et 41.406.000 euros au 31 décembre 2008 et 2007, respectivement et approximativement, correspondant aux concepts de réserve légale, réserve d'actualisation de bilans, réserve pour capital amorti et autres, qui sont considérées restreintes et non disponibles.

Tant que le poste des charges de recherche et développement n'aura pas été totalement amorti, la distribution de dividendes est interdite, à moins que le montant des réserves disponibles soit au moins égal au montant des soldes non amortis. Par conséquent, à la clôture de l'exercice 2008, les réserves, d'un montant de 6.795.000 euros (2.173.000 euros à la clôture de l'exercice 2007), ne sont pas disponibles.

g) Différences de conversion

Le détail, par sociétés, du poste "Différences de conversion" au 31 décembre 2008 et 2007 est le suivant:

	Milliers d'euros	
	31.12.08	31.12.07
CAF México, S.A. de C.V.	(1.216)	(471)
CAF Brasil Ind. e C., S.A.	(369)	1.138
CAF Argentina, S.A.	171	(333)
CAF USA, Inc.	(73)	70
CAF Irlanda, Ltda.	(120)	(37)
Sefemex, S.A. de C.V.	(65)	(29)
Ferrocarriles Suburbanos S.A. de C.V.	(17.177)	(4.021)
Constructora Mex. del Fer. Sub, S.A. de C.V.	(837)	(231)
Corporación Trainemex, S.A. de C.V.	(11)	-
	(19.697)	(3.914)

h) Ajustements dans le patrimoine pour évaluation

Le montant enregistré dans cette réserve est celui qui se réfère aux corrections de valeurs des dérivés désignés comme de couverture de flux monétaires de caisse (Note 3.d).

i) Intérêts minoritaires

Le mouvement et la composition du poste "Patrimoine net - Intérêts minoritaires" du passif du bilan de situation consolidé ci-joint durant les exercices 2008 et 2007 est le suivant:

	Milliers d'euros
Solde au 31 décembre 2006	2.670
Bénéfices attribuables à des intérêts minoritaires	675
Variation dans le périmètre	253
Autres	(24)
Solde au 31 décembre 2007	3.574
Bénéfices attribuables à des intérêts minoritaires	967
Variation dans le périmètre (Note 2.f)	11.726
Autres	(92)
Solde au 31 décembre 2008	15.208

j) Gestion du capital

La gestion du capital du Groupe est telle qu'on puisse arriver à une structure financière qui optimise le coût de capital, en maintenant une solide position financière. Cette politique permet de rendre compatible la création de valeur pour l'actionnaire et l'accès aux marchés financiers à un coût compétitif pour couvrir les besoins, tant de refinancement de dette que de financement du plan d'investissements non couverts par la génération de fonds de l'activité.

Les Administrateurs du Groupe CAF considèrent comme indicateurs de l'accomplissement des objectifs fixés que le niveau de levier avec recours à la maison mère soit le plus bas possible. Au 31 décembre 2008 et 2007 la plupart de l'endettement est directement assignée à des activités comme la concession de Mexico (Notes 3.a et 7). Par niveau de levier on entend le rapport entre le montant de la dette financière nette et le patrimoine net:

	Milliers d'euros	
	31.12.08	31.12.07
Dette financière nette:		
Avances remboursables	61.334	67.919
Dettes avec des établissements de crédit - Passif non courant (Note 16)	160.349	161.232
Dettes avec des établissements de crédit - Passif courant (Note 16)	16.564	26.110
Investissements financiers temporaires (Note 13)	(488.576)	(446.957)
Numéraire et autres actifs liquides équivalents	(116.714)	(24.212)
	(367.043)	(215.908)
Patrimoine net:		
De la Société mère	362.122	300.913
Intérêts minoritaires	15.208	3.574
	377.330	304.487

15. Autres passifs financiers non courants

Le détail des passifs financiers du Groupe aux 31 décembre 2008 et 2007, présentés par nature et catégorie, aux effets d'évaluation est le suivant:

	Milliers d'euros			
	31.12.08			
Passifs Financiers: Nature/Catégorie	Passifs financiers maintenus pour négocier	Autres passifs financiers à VR avec des changements dans les résultats	Débits et postes à payer	Dérivés de couverture
Dettes avec des entités de crédit	-	-	160.349	-
Obligations et autres valeurs négociables	-	-	-	-
Dérivés	-	-	-	7.187
Autres passifs financiers	-	-	58.750	-
Dettes à long terme/Passifs financiers non courants	-	-	219.099	7.187
Dettes avec des entités de crédit	-	-	16.564	-
Obligations et autres valeurs négociables	-	-	-	-
Dérivés	-	-	-	11.534
Autres passifs financiers	-	-	17.639	-
Dettes à court terme/Passifs financiers courants	-	-	34.203	11.534
Total	-	-	253.302	18.721

Milliers d'euros				
31.12.07				
Passifs Financiers: Nature/Catégorie	Passifs financiers maintenus pour négociier	Autres passifs financiers à VR avec des changements dans les résultats	Débits et postes à payer	Dérivés de couverture
Dettes avec des entités de crédit	-	-	161.232	-
Obligations et autres valeurs négociables	-	-	-	-
Dérivés	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	92.411	-
Dettes à long terme/Passifs financiers non courants	-	-	253.643	-
Dettes avec des entités de crédit	-	-	26.110	-
Obligations et autres valeurs négociables	-	-	-	-
Dérivés	-	-	-	1.265
Autres passifs financiers	-	-	19.321	-
Dettes à court terme/Passifs financiers courants	-	-	45.431	1.265
Total	-	-	299.074	1.265

Le Groupe a reçu certaines aides pour des programmes de Recherche et Développement pour la réalisation de projets de recherche et développement, dans la période allant de 2008 à 2007, qui sont enregistrées au moment de leur encaissement effectif ou, le cas échéant, quand le coordinateur du projet conjoint les touche. Ces aides ont consisté en:

- Subventions pour faire face partiellement aux charges et coûts de ces projets.
- Avances remboursables consistant en des prêts sans intérêt, qui ont généralement une période initiale de carence de 3 ans et sont amortis sur une période de plus de 10 ans.

Le mouvement enregistré dans les exercices 2008 et 2007 pour les différents programmes mentionnés, a été:

Milliers d'euros	
Avances remboursables	
Solde au 31.12.06	58.246
Additions	2.699
Transferts à court terme (Notes 19 et 20)	(7.767)
Solde au 31.12.07	53.178
Additions	4.561
Transferts à court terme (Notes 19 et 20)	(9.911)
Solde au 31.12.08	47.828

Les comptes à payer à court terme sont détaillés aux Notes 19 et 20.

Dans les projets en collaboration, le coordinateur du projet est le responsable auprès de l'Administration de la réalisation du projet et c'est lui qui touche le total de l'aide de l'Administration. Le Groupe enregistre au poste "Créances commerciales et autres comptes à recouvrer - Autres créances" et "Dettes commerciales et autres comptes à payer - Autres dettes" 41.000 et 60.000 euros (361.000 et 2.173.000 euros, respectivement, au 31 décembre 2007), correspondant aux montants en attente de recouvrement et de paiement avec ces tiers résultant des projets de collaboration.

Au 31 décembre 2008, l'échéance dans les prochaines années est :

	Milliers d'euros
2010	6.546
2011	6.899
2012	6.920
2013	6.920
2014 et autres	20.543
	47.828

16. Dettes avec des établissements de crédit

La composition de ces postes du bilan de situation consolidé ci-joint est la suivante:

	Milliers d'euros			
	31.12.08		31.12.07	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Prêts et comptes de crédits avec des établissements financiers	160.349	16.489	161.232	26.031
Intérêts produits en attente d'échéance	-	75	-	79
Total	160.349	16.564	161.232	26.110

En application de l'IAS 39, les montants des dettes avec des établissements de crédit sont présentés au bilan corrigés par les coûts engagés dans l'ouverture et la concertation des prêts.

Durant l'exercice 2007, la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V. (Note 7) a souscrit deux prêts avec Banco Santander, S.A., qui demeurent valables au 31 décembre 2008 et 2007, et dont les conditions sont les suivantes:

- Crédits TVA d'un montant maximum de 250 millions de pesos mexicains, destinés à financer tout ou une partie de tout paiement de TVA. La durée de ce crédit est établie à 30 mois à partir du 24 juillet 2008. Le taux d'intérêt est fixé au TIIE (Taux d'intérêt interbancaire d'équilibre publié par la Banque du Mexique) +1,25%. Le paiement de chaque disposition est à 90 jours naturels à partir de la date de chacune d'elles. Au 31 décembre 2008 et 2007 les montants mis à disposition par ce crédit s'élèvent à 3.628.000 et 10.919.000 et (69.897 et 175.542 milliers de pesos mexicains).
- Contrat de financement pour un montant maximum équivalent à 177 millions d'euros (3.414 millions de pesos mexicains) par l'application des taux de change à terme, en payant un taux fixe d'intérêt intercalaire, conformément au contrat de financement. L'amortissement du prêt se produira en 28 versements semestriels à partir du 28 juin 2008. Au 31 décembre 2008 et 2007 le montant disposé de ce prêt s'élève à 164.565.000 et 175.125.000 euros (3.171 et 3.139 millions de pesos mexicains).

La société dépendante continuera de disposer des ressources de ces crédits en fonction des besoins de financement du projet du Chemin de Fer Suburbain (Note 7).

Le montant disposé non utilisé est maintenu au Fideicomiso Maestro del Ferrocarril Suburbano (Note 7) et est présenté comme liquide restreint au poste "Autres actifs financiers courants" du bilan de situation consolidé ci-joint (Note 13).

Ces crédits à long terme incluent certaines clauses restrictives qui limitent pour la société Ferrocarriles Suburbanos S.A. de C.V., entre autres, obtenir de nouveaux prêts bancaires, l'accord de garanties, d'obligations sur paiement d'impôts, vendre des actifs fixes et autres non circulants, effectuer des remboursements de capital, et s'obliger de maintenir certaines conditions financières, parmi lesquelles est incluse celle de la proportion entre passif total et le capital social. Au 31 décembre 2008 et 2007, la société dépendante remplissait toutes ces conditions.

Les deux prêts cités ci-dessus de la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V. sont sans recours à ses actionnaires ("project finance"). Le Crédit TVA a comme garantie les remboursements à effectuer par le Trésor Public mexicain de la TVA supportée durant la construction, qui n'est pas compensée par la TVA répercutée puisqu'elle n'existe pas durant cette période. Le financement de 177 millions d'euros comporte une garantie constituée par un fonds contingent pour le service de la dette, de 124 millions de dollars américains, remboursé en argent par le fonds fédéral mexicain FINFRA au fidéicomis qui contrôle la trésorerie globale de Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.

Les amortissements prévus dans le contrat de ce financement et les crédits de TVA, sont les suivants (milliers d'euros):

	Milliers d'euros	
	31.12.08	31.12.07
2008	-	15.171
2009	12.658	15.171
2010	12.659	15.171
2011	12.659	15.171
2012	12.659	15.171
2013	12.659	15.171
Suivants	101.271	84.099
Total	164.565	175.542

Outre ce financement, au 31 décembre 2008, les sociétés consolidées avaient diverses lignes de crédit dans différents établissements financiers, principalement en euros et qui produisaient des taux d'intérêts de marché, essentiellement référencés à l'EURIBOR + un différentiel de marché jusqu'à une limite de 147.853.000 euros, aucun montant significatif n'ayant été mis à disposition à cette date (175.505.000 au 31 décembre 2007).

17. Instruments financiers dérivés

Le Groupe CAF utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques auxquels sont exposées ses activités, ses opérations et ses flux monétaires futurs, surtout des risques dérivés des variations des taux de change (Note 3.d). Le Groupe CAF utilise des dérivés comme couverture de taux de change pour mitiger l'effet négatif possible que les variations dans les taux de change peuvent représenter sur les flux de caisse futurs correspondant à des transactions et à des prêts en monnaies différentes de la monnaie fonctionnelle de la société correspondante.

Les détails des compositions des soldes nets qui reprennent l'évaluation de dérivés, essentiellement de couverture de juste valeur, du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2008 et 2007, sont les suivants:

Dérivés de vente 31.12.08 (couverture de juste valeur)	Échéance (en Devise)		
	2009	2010	2011 et suivants
Couvertures:			
Assurances de change de Dollars	248.926.337	-	-
Assurances de change de Livres Sterling	15.381.840	24.983.637	5.434.784
Assurances de change de Yens	9.597.852.003	-	-
Assurances de change d'Euros	7.815.168	-	-
Assurances de change de Pesos Mexicains	469.533.168	-	-
Assurances de change de Réales Brésiliens	89.567.173	-	-

Dérivés d'achat 31.12.08 (couverture de juste valeur)	2009
	Couvertures:
Assurances de change de Dollars	163.529.945
Assurances de change de Livres Sterling	298.490
Assurances de change de Yens	695.468.170
Assurances de change d'Euros	25.765.260

Dérivés d'achat 31.12.08 (couverture de flux monétaires)	2009
Couvertures:	
Assurances de change de Pesos Mexicains	30.598.400

Dérivés de vente 31.12.07 (couverture de juste valeur)	Échéance (en Devise)		
	2008	2009	2010 et suivants
Couvertures:			
Assurances de change de Dollars	154.609.950	112.062.000	-
Assurances de change de Livres Sterling	26.994.834	22.963.594	10.834.105
Assurances de change de Yens	10.947.549.939	3.449.228.064	-
Assurances de change d'Euros	29.329.681	-	-
Assurances de change de Dollars Canadiens	89.969	-	-
Assurances de change de Dollars Australiens	92.349	-	-

Dérivés d'achat 31.12.07 (couverture de juste valeur)	Échéance (en Devise)	
	2008	2009
Couvertures:		
Assurances de change de Dollars	13.652.307	-
Assurances de change de Livres Sterling	669.382	-
Assurances de change de Yens	2.028.882.240	450.000.000
Assurances de change d'Euros	30.138.673	-
Assurances de change de Francs Suisses	5.521	-

Dérivés d'achat 31.12.07 (couverture de flux monétaires)	Échéance (en Devise)	
	2008	2009
Couvertures:		
Assurances de change de Dollars	40.940.765	76.861.784
Assurances de change d'Euros	7.817.296	18.240.359

Couvertures:	Milliers d'euros			
	Juste valeur		Flux monétaires	
	31.12.08	31.12.07	31.12.08	31.12.07
Assurances de change en Dollars	1.923	2.265	-	285
Assurances de change en Livres Sterling	6.204	145	-	-
Assurances de change en Yens	3.891	(3.858)	-	-
Assurances de change en Euros	-	-	-	405
Assurances de change en Pesos Mexicains	(580)	-	(285)	-
Assurances de change en Réales Brésiliens	(1.406)	-	-	-
Assurances de change en Francs Suisses	(222)	(140)	-	-
Assurances de change en Dollars Australiens	-	2	-	-
Évaluation à la clôture (*)	9.810	(1.586)	(285)	690

(*) Avant de considérer leur effet fiscal.

En ce qui concerne l'imputation aux résultats et la variation de la valeur des dérivés de juste valeur, elle a été de 6.229.000 et 4.107.000 euros dans les exercices 2008 et 2007, montants analogues à ceux de la variation de valeur des postes couverts, puisque durant les exercices 2007 et 2008 il y a à peine eu d'inefficacités dans les couvertures, l'impact sur le compte de résultats consolidé étant totalement résiduel.

Les postes couverts dans le Groupe, conformément à la Note 5.a. sur les Risques de Marché, sont les opérations en devises incluses dans chacun des contrats commerciaux. Ces opérations se composent, au moment initial de prise des couvertures, soit d'engagements fermes (auquel cas elles sont enregistrées comme des couvertures de juste valeur) ou soit comme des transactions hautement probables (auquel cas elles sont enregistrées comme des couvertures de flux monétaires).

18. Impôts différés

Au 31 décembre 2008, restaient ouverts à l'inspection, essentiellement les quatre derniers exercices, en ce qui concerne les principaux impôts auxquels est soumise l'activité des différentes sociétés qui conformement le Groupe CAF. Durant l'exercice 2008 le Groupe n'a pas fait l'objet d'interventions de vérification ou d'inspection.

La Société mère paye conjointement l'Impôt sur les Sociétés à l'Administration de l'État et des Conseils Généraux de Guipuzcoa et de Biscaye, en fonction du volume d'opérations réalisé sur chaque territoire, bien que soit applicable la réglementation fiscale du Territoire Historique de Guipuzcoa, ce pourquoi le taux d'imposition appliqué pour l'Impôt sur les Sociétés pour l'exercice 2008 a été de 28%.

La Société mère est imposée depuis l'exercice 2008 dans le Régime de Consolidation Fiscale, sous la Norme du For 7/1996, du 4 juillet, de l'Impôt des Sociétés du Territoire Historique de Guipuzcoa, dans le Groupe Fiscal n° 03/07/G dont Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. est la société mère et les sociétés dépendantes sont: Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A., CAF I+D, S.L., Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L., Traintic, S.L.,

Ibaia Energia, S.L., Sempere Componentes, S.L., Bizkaia Ferroviaria, S.L., Trainelec, S.L., Agarregune, S.L., Seinalia, S.L., Predictove Ingenieros, S.L., Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L., et Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.

Le régime de consolidation fiscale aura un caractère indéfini, tant que la Société remplira les conditions exigées ou ne renoncera pas expressément à son application à travers la déclaration correspondante du recensement.

La conciliation entre le résultat comptable de l'exercice 2008 du Groupe et la base imposable de l'Impôt sur les Sociétés, est la suivante:

	Milliers d'euros
	2008
Résultat comptable (avant impôts)	106.412
Différences permanentes, nettes (Notes 3.d, 3.k et 3.l)	(7.520)
Augmentations et diminutions nettes pour différences temporaires (Notes 3.d, 3.k, 7, 9 et 20)	67.889
Ajustements de consolidation fiscale (Note 7)	21.390
Base imposable (résultat fiscal)	188.171

La conciliation entre le résultat comptable de l'exercice 2007 de la Société mère et la base imposable de l'Impôt sur les Sociétés, est la suivante:

	Milliers d'euros
	31.12.07
Résultat comptable (avant impôts)	113.768
Différences permanentes, nettes (Notes 3.d, 3.k et 3.l)	(8.283)
Augmentations et diminutions nettes pour différences temporaires et liberté amortissement (Notes 3.d, 3.k, 7 et 20)	54.564
Ajustements de consolidation fiscale	(558)
Base imposable (résultat fiscal)	159.491

La différence entre la charge fiscale et celle qu'il faudra payer pour cet exercice, enregistrée aux postes "Impôts différés actifs" et "Impôts différés passifs" de l'actif ou du passif du bilan de situation consolidé ci-joint, présente les aspects suivants:

- Différences temporaires générées par la différence entre la valeur comptable de certains actifs et leur base fiscale. Les différences les plus significatives sont celles produites par l'évaluation des dérivés et la revalorisation d'actifs.
- Différence temporaire correspondant à 28% de la provision pour les droits du Plan de Participation, ainsi qu'aux différences temporaires pour provisions fiscalement non déductibles dans l'exercice de sa dotation.
- Différence temporaire correspondant à 28% des augmentations de l'amortissement fiscal sur la comptable, pour les bénéficiaires fiscaux sur la liberté d'amortissement et amortissement accéléré prévus dans les Normes Forales 6/1988, 7/1996 et 11/1993.

La composition et le mouvement de ces soldes est la suivante:

	Milliers d'euros			
	31.12.07	Additions	Retraits	31.12.08
Impôts différés actifs:				
Provisions temporairement non déductibles	15.447	20.313	(1.330)	34.430
Plan de Participations (Note 9)	9.336	-	(17)	9.319
Charges d'établissement	280	-	(280)	-
Couvertures de flux monétaires (Note 17)	783	-	(783)	-
Élimination des bénéfiques en consolidation	8.612	7.863	(245)	16.230
	34.458	28.176	(2.655)	59.979
Impôts différés passifs:				
Liberté d'amortissement et amortissement accéléré (Note 7)	1.803	2.073	(1.168)	2.708
Couvertures de flux monétaires (Note 17)	709	-	(630)	79
Revalorisation terrains (Note 14)	11.829	-	-	11.829
Déduction implantation société étrangère	5.373	-	(1.687)	3.686
Fonds de Commerce	-	445	-	445
Autres - Comptes à payer avec les Administrations Publiques	1.920	2.609	(1.920)	2.609
	21.634	5.127	(5.405)	21.356

	Milliers d'euros				
	31.12.06	Additions	Retraits	Autres (*)	31.12.07
Impôts différés actifs:					
Provisions temporairement non déductibles	9.828	6.470	(851)	-	15.447
Plan de participations (Note 9)	2.123	7.515	(302)	-	9.336
Élimination de bénéfiques en consolidation		8.612	-	-	8.612
Charges d'établissement	497	-	(217)	-	280
Couvertures de flux monétaires (Note 17)	982	-	(199)	-	783
	13.430	22.597	(1.569)	-	34.458
Impôts différés passifs:					
Liberté d'amortissement et amortissement accéléré (Note 7)	2.404	320	(921)	-	1.803
Couvertures de flux monétaires (Note 17)	1.098	-	(389)	-	709
Revalorisation terrains (Note 14)	13.773	-	-	(1.944)	11.829
Déduction implantation société étrangère	7.216	-	(1.843)	-	5.373
Autres - Comptes à payer avec les Administrations Publiques		1.920	-	-	1.920
	24.491	2.240	(3.153)	(1.944)	21.634

(*) En charge des réserves.

D'autre part, le Groupe a enregistré durant l'exercice 2008 au poste "Actifs pour impôt différé" 12.603.000 euros au titre de crédits fiscaux (Note 9).

Par ailleurs, dans le calcul du compte à payer pour impôt sur les sociétés de 2008, on a considéré des déductions pour un montant de 25.732.000 euros, dont 12.254.000 euros étaient activés au poste "Actifs pour impôt différé" du bilan de situation consolidé ci-joint au 31 décembre 2007. De même, les différences entre l'estimation et la liquidation de l'impôt de l'exercice 2007 ont supposé l'application finale d'autres crédits fiscaux, avec un impact net comme diminution des charges, pour un montant de 6.600.000 euros environ.

Outre ce qui est expliqué à la Note 3.m, il existe des crédits fiscaux (d'un montant approximatif 13.059.000 euros) générés par le Groupe mère qui seront activés dans la mesure où ils pourront être appliqués dans les exercices suivants conformément aux limites et délais établis dans la norme en vigueur.

Le Groupe a accredité dans l'exercice 2008 des déductions pour un montant de 11.358.000 euros, qui correspondent principalement à une déduction pour investissements en actifs fixes corporels nouveaux (3.484.000 euros) et une déduction pour R+D (5.876.000 euros). Le montant des déductions en attente d'application après la prévision de l'Impôt de 2008 s'élève à 25.771.000 euros. Compte tenu de l'incertitude inhérente à la récupération des actifs pour impôt différé, le Groupe suit un critère d'activation basé sur une évaluation du portefeuille de commandes. Selon ce critère, le Groupe maintient des déductions non activées d'un montant approximatif de 13 millions d'euros.

En général, les actifs ou éléments du patrimoine objet des déductions en question devront rester en fonctionnement dans le Groupe, assignés, le cas échéant, aux fins prévues, durant une période minimale de cinq ans, ou trois s'il s'agit de biens mobiliers, sauf si leur durée de vie utile est inférieure, sans faire l'objet de transmission, de location ou de cession à des tiers pour être utilisés, sauf en cas de pertes justifiées.

Le Groupe a considéré exonéré un revenu de 259.000 euros généré en 2008 en vertu de l'avantage fiscal du réinvestissement de bénéfices exceptionnels visé à l'article 22 de la Norme Forale 7/1996, du 4 juillet, de l'Impôt sur les Sociétés. Les éléments du patrimoine objet de réinvestissement, d'un montant de 259.000 euros (1.508.000 euros les quatre dernières années) devront rester dans le patrimoine du Groupe pendant cinq ans, sauf en cas de pertes justifiées, ou pendant trois ans s'il s'agit de biens mobiliers, dès que le réinvestissement sera matérialisé, sauf si leur durée de vie utile est inférieure. La transmission de ces éléments avant la fin de ladite période déterminera l'intégration dans la base imposable de la part de revenu non intégrée, sauf si le montant obtenu fait l'objet d'un réinvestissement dans les termes établis dans la réglementation fiscale.

La Société mère est imposée conformément aux dispositions de la Norme Forale 7/1996, du 4 juillet, de l'Impôts sur les Sociétés. Le 30 décembre 2008, a été publiée et est entrée en vigueur la Norme Forale 8/2008, du 23 décembre, portant modification de la Norme Forale 7/1996. Elle ressort ses effets pour les périodes fiscales commencées au 1er janvier 2008, et établit, entre autres mesures, un taux général d'imposition de 28%. Cette Norme Forale 8/2008 a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour Supérieure de Justice du Pays Basque.

Le 11 septembre 2008, la Cour de Justice des Communautés Européennes s'est prononcé sur les pétitions de décision pré-judiciaire présentées par la Cour Supérieure de Justice du Pays Basque à travers une ordonnance de septembre 2006. Faisant cas de cette sentence de la Cour de Justice des Communautés Européennes, la Cour Supérieure de Justice du Pays Basque a rejeté en décembre 2008 divers recours contre la réglementation forale de l'Impôt sur les Sociétés. Toutefois, sa décision a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour Suprême.

Selon les dispositions de la législation en vigueur, les Impôts ne peuvent pas être considérés définitivement réglés tant que les déclarations présentées n'ont pas été examinées par les autorités fiscales ou que ne s'est pas écoulé le délai de prescription de quatre ans. À la clôture de l'exercice 2008 le Groupe avait les exercices 2004 et suivants ouverts à l'Inspection de l'Impôt sur les Sociétés, et l'exercice 2005 pour les autres impôts applicables aux sociétés qui sont imposées en Espagne, et pour les sociétés étrangères, conformément aux normes locales applicables. Les Administrateurs de la Société mère considèrent que les règlements de tous ces impôts ont été correctement réalisés. Par conséquent, même s'il surgissait des divergences dans l'interprétation de la réglementation en vigueur à propos du traitement fiscal appliqué aux opérations, les passifs résultants éventuels, s'ils se matérialisent, n'affecteraient pas de manière significative les comptes annuels ci-joints.

Durant les exercices 2008 et 2007, le Groupe n'a pas fait l'objet de vérification ni d'inspection.

Les Administrateurs pensent qu'il ne se produira pas de passifs additionnels importants pour le Groupe dérivés des exercices ouverts à l'inspection et des affaires mentionnées aux paragraphes antérieurs.

19. Administrations publiques

La composition des soldes avec les "Administrations publiques", aux 31 décembre 2008 et 2007, est la suivante:

Concept	Milliers d'euros							
	31.12.08				31.12.07			
	Actif		Passif		Actif		Passif	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Sécurité Sociale	-	-	-	5.055	-	44	-	4.052
Trésor Public:								
Taxe à la valeur ajoutée	-	9.715	-	27.369	-	13.828	-	17.859
Autres	-	1.275	-	1.101	-	814	-	223
Retenues en acompte de l'Impôt sur le								
Revenu des Personnes Physiques	-	-	-	4.099	-	37	-	4.880
Impôt sur les Sociétés (Note 3.m)	-	1.821	-	23.722	-	1.607	-	21.852
Trésor Public débiteur pour subventions	-	1.249	-	-	-	1.942	-	-
Droits pour déductions et bonifications en attente d'application (Notes 3.m et 9)	12.603	-	-	-	7.776	4.478	-	-
	12.603	14.060	-	61.346	7.776	22.750	-	48.866

20. Provisions à court terme

Le mouvement de ce poste (Note 3.ñ) durant 2008 et 2007, a été (en milliers d'euros):

	Services de garantie et assistance, responsabilités contractuelles, etc. (Notes 3.f et 3.ñ)	Autres provisions (Notes 3.m, 3.ñ et 8)	Total
Solde au 31.12.06	70.989	11.321	82.310
Dotation nette des provisions (Notes 3.ñ et 18)	37.188	(4.893)	32.295
Transferts	-	390	390
Solde au 31.12.07	108.177	6.818	114.995
Dotation nette des provisions (Notes 3.ñ et 18)	87.314	(2.851)	84.463
Solde au 31.12.08	195.491	3.967	199.458

Les provisions au 31 décembre 2008 se réfèrent essentiellement aux provisions pour fiabilité (73 millions d'euros environ), pour responsabilités contractuelles (29 millions d'euros) et garanties (59 millions), qui sont distribuées entre les véhicules livrés et en période de garantie.

21. Produits et charges

a) Approvisionnements

	Milliers d'euros	
	2008	2007
Achats (*)	481.927	307.498
Travaux réalisés par d'autres sociétés	37.181	35.053
Variation des stocks (Note 11)	(45.866)	(28.369)
	473.242	314.182

(*) 92% en monnaies de l'environnement euro, et le reste essentiellement en USD (85% en 2007).

b) Autres charges d'exploitation

Les honoraires relatifs aux services d'audit des comptes annuels (y compris les révisions semestrielles) de Construcciones y de Ferrocarriles, S.A. (individuels et consolidés) et de Sociétés dépendantes ont été de 434.000 euros. De ce montant, ceux engagés par les audits annuels des sociétés révisées par les firmes de l'organisation mondiale Deloitte ont été de 577.000 euros. De plus, on a facturé des honoraires pour d'autres services professionnels, pour un montant de 533.000 euros, dont 444.000 euros correspondent à l'audit principal.

c) Information sur l'environnement

Les investissements les plus significatifs réalisés en systèmes, équipements et installations destinés à la protection et à l'amélioration de l'environnement et incorporés aux immobilisations corporelles (Note 8) durant les exercices 2008 et 2007, se sont élevés à 697.000 et 961.000 euros, respectivement.

Durant les exercices 2008 et 2007 le Groupe n'a pas obtenu de subventions de nature environnementale.

Au 31 décembre 2008 le Groupe ne maintient pas de litiges en cours ou de contingences rattachées à la protection et à l'amélioration de l'environnement. Les Administrateurs des Sociétés du Groupe considèrent qu'il n'y aura pas de passifs significatifs dérivés de l'action environnementale de celle-ci, ce pourquoi le bilan de situation consolidé ci-joint n'inclut aucune provision à ce titre.

d) Subventions d'exploitation

Dans l'arrêté du 28 octobre 2005 du CDTI (Centre pour le Développement Technologique Industriel) (Journal Officiel du 2 novembre 2005) qui règle la convocation du programme CENIT, il est indiqué que sous la dénomination du programme CENIT la concession d'aides est prévue sous forme de subventions, pour financer des grands projets intégrés de recherche industrielle de caractère stratégique, de grande dimension et de grande portée scientifique et technique.

Le 21 mars 2006, le Groupe CAF, en tant que leader du consortium créé à cet effet avec d'autres entreprises, a reçu la Proposition de Résolution Provisoire du CDTI selon laquelle sont accordées des subventions pour un montant total pour le Groupe de 9.605.000 euros (6.734.000 euros correspondant au Groupe CAF) pour le développement de nouvelle technologie pour les exercices 2006-2009. Chacune des entreprises qui composent le consortium participe aux différentes phases du projet présenté, avec la sous-traitance correspondante à des centres technologiques. Le Groupe CAF prévoyait d'avoir à supporter des coûts totaux durant la période du programme de 14.451.000 euros, mais les coûts encourus au 31 décembre 2008 s'élèvent à 16.675.000 euros (10.235.000 euros au 31 décembre 2007). Aux 31 décembre 2008 et 2007 le montant reçu à titre de subvention relative au programme CENIT s'élève à 5.120.000 et 3.276.000 euros, respectivement.

Le 21 novembre 2007, le Groupe, en tant que leader du consortium créé avec d'autres entreprises, a reçu la Proposition de Résolution Provisoire du CDTI selon laquelle sont accordées des subventions pour un montant total de 10.882.000 euros (5.200.000 euros correspondant au Groupe) pour le développement de nouvelles technologies pour les exercices 2008-2011 (Ecotrans) dans le cadre du programme CENIT. Chacune des entreprises qui composent le consortium participe aux différentes phases du projet présenté, avec les sous-traitances correspondantes à des centres technologiques. Le Groupe prévoit d'avoir à supporter des coûts totaux durant la période du programme de 11.389.000 euros, les charges à justifier au 31 décembre 2008 s'élevant à 2.484.000 euros. Au 31 décembre 2008 le montant recouvré relatif au projet Ecotrans s'élève à 1.134.000 euros, montant qui a été totalement imputé aux résultats dans l'exercice 2008.

Si les investissements en R+D prévus dans ces projets ne sont pas atteints, ces aides devront être remboursées à un taux d'intérêt de marché.

22. Effectifs moyens et charges de personnel

Les effectifs moyens équivalents employés en 2008 et 2007 ont été les suivants:

Catégorie professionnelle	Nb. moyen d'employés	
	2008	2007
Employés	1.600	1.324
Ouvriers	3.158	2.997
Total (*)	4.758	4.321

(*) Au 31 décembre 2008 et 2007, les effectifs fixes et occasionnels étaient de 5.108 et 4.415 personnes

Le détail des effectifs moyens entre hommes et femmes en 2008 a été le suivant:

Catégorie professionnelle	2008		2007	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	1.273	327	1.053	271
Ouvriers	3.109	49	2.963	34
Total	4.382	376	4.016	305

D'autre part, 100% des administrateurs sont des hommes.

Par ailleurs, le détail des charges de personnel est le suivant (en milliers d'euros):

	2008	2007
Traitements et salaires (Notes 3.k, 3.l et 3.n)	170.504	148.365
Sécurité sociale	50.221	44.002
Autres charges (Note 3.k)	8.741	7.763
	229.466	200.130

23. Information relative au Conseil d'Administration

a) Rétribution et autres prestations au Conseil d'Administration

En 2008 et 2007, la Société mère a enregistré 907.000 et 799.000 euros, environ, à titre de rémunérations et indemnités générées par son Conseil d'Administration, ceux des sociétés dépendantes n'ayant généré aucun montant. Au 31 décembre 2008 et 2007, ni le Conseil d'Administration de la Société mère ni ceux du reste des filiales n'avaient accordés d'avances, de garanties ou de crédits à leurs membres actuels ou anciens et, sauf pour ce qui est indiqué à la Note 3.k, il n'y avait pas d'engagements pris par le Groupe avec eux en matière de pensions ou d'assurances vie.

b) Détail des participations dans des sociétés ayant des activités similaires, et réalisation pour le propre compte ou le compte de tiers ayant des activités similaires, par des Administrateurs, conformément à ce qui est établi à l'article 127 ter. 4 de la Loi de Sociétés Anonymes

Les membres du Conseil d'Administration et leurs représentants, indiqués ci-après, ont maintenu des participations dans le capital de sociétés ayant un genre d'activité identique, analogue à l'objet social de CAF ou complémentaire de celui-ci:

- Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Guipúzcoa y San Sebastián (Guipuzcoa Donostia Kutxa) a communiqué sa participation, à 95%, dans le capital de "Alquiler de Trenes, AIE", société constituée avec CAF (Note 9), et confirme qu'elle ne possède aucune autre participation dans le capital d'autres entités ayant un genre d'activité identique, analogue ou complémentaire.

Les autres membres du Conseil d'Administration déclarent qu'ils ne possèdent aucune participation dans le capital d'autres sociétés ayant un genre d'activité identique, analogue ou complémentaire, sauf celles détenues par certains Administrateurs dans l'exercice de leur charge pour le compte de la Société mère (Note 9) et qui sont détaillées ci-dessous:

Société	Activité	Charges ou fonctions occupées ou menées dans la société indiquée	Nom
CAF I+D, S.L. (Société Unipersonnelle)	Recherche et Développement	Administrateur Unique	José María Baztarrica
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Administrateur Délégué	Alejandro Legarda
Construcciones Ferroviarias de Madrid, S.L. (Société Unipersonnelle)	Fabrication d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	José María Baztarrica
Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.	Prestation de toutes sortes de service de transport terrestre	Président	Alejandro Legarda
Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L.	Conception et équipement d'exploitation de lignes ferroviaires	Président	Alejandro Legarda
Urbanizaciones Parque Romareda, S.A. (Société Unipersonnelle)	Détention d'actions	Administrateur Unique	Alejandro Legarda
Traintic, S.L.	Fabrication de produits électroniques	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF USA, Inc.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica

Société	Activité	Charges ou fonctions occupées ou menées dans la société indiquée	Nom
CAF México, S.A. de C.V.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
CAF Argentina, S.A.	Maintenance d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
CAF Rail UK, Ltda.	Maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	José María Baztarrica
CAF Italia, S.R.L.	Maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	José María Baztarrica
Constructora Mex. del Ferrocarril Suburbano, S.A. de C.V.	Conception et équipement d'exploitation de lignes ferroviaires	Président	Alejandro Legarda
Trenes de Navarra, S.A.U.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF Chile, S.A.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	Andrés Arizcorreta
Desarrollo Software Miramon 4, S.L.	Développement de software	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Sempere Componentes, S.L.	Commercialisation composants	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Bizkaia Ferroviaria, S.L.	Services d'ingénierie	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.	Essais et homologation	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Trainelec, S.L.	Équipements électroniques de puissance	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L.	Solutions technologiques	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Ibaia Energía, S.L.	Génération d'énergie	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	Fabrication de wagons de charge	Administrateur	Alejandro Legarda
Agarregune, S.L.	Construction de bâtiments, captage et dynamisation d'entreprises dans le domaine de la mobilité	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF Argelia, E.U.R.L.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF Francia, S.A.S.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF Turquía, L.S.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Construccions Ferroviaries de Bagneres, S.A.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur	Andrés Arizcorreta

Société	Activité	Charges ou fonctions occupées ou menées dans la société indiquée	Nom
Gestión Elaboración de Manuales Industriales Ingeniería y Servicios Complementarios, S.L.	Conception d'équipements industriels	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Seinalia, S.L.	Fabrication et commercialisation d'équipements de signalisation et sécurité	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Construccions Ferroviaries de Bagneres, S.A.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur	Alejandro Legarda
Ditecsa Jaén, S.L.	Fabrication et montage de composants du secteur automobile	Administrateur	Alejandro Legarda
Plan Metro, S.A.	Location de matériel mobile ferroviaire	Administrateur	Alejandro Legarda

24. Rétributions à la Haute Direction

Les coûts de personnel (rétributions en espèces, Sécurité Sociale, etc.) de la Haute Direction de la Société mère, tel qu'ils sont définis de manière obligatoire dans le rapport de direction corporative, ont été détaillés dans la Note antérieure puisque ces personnes ont en même temps la condition de membres du Conseil d'Administration.

Dans les exercices 2008 et 2007 il n'y a pas eu d'autres opérations avec des dirigeants, étrangères au cours normal de l'affaire.

25. Avals, garanties et autres passifs contingents

Au 31 décembre 2008, les avals et garanties prêtés au groupe par des établissements financiers et des compagnies d'assurance en faveur de tiers, s'élèvent à 1.591.677.000 euros (1.344.458.000 euros au 31 décembre 2007), essentiellement des avals techniques en accomplissement des commandes reçues. De ce total, un montant de 119.728.000 euros correspond à des avals et à des garanties pour les subventions et avances remboursables accordées par le Ministère de la Science et de la Technologie (Note 15) et autres entités publiques. De même, de ce total, 19.100.000 euros garantissent les fonds anticipés par FINFRA à la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V. (Note 7) et 24-653.000 euros l'apport de capital de risque à cette société dépendante.

Durant l'exercice 2008, le Groupe CAF n'a identifié aucun actif ni passif contingent significatif.

26. Événements postérieurs à la clôture

Au 31 décembre 2008 il y avait un portefeuille de commandes fermes, net des montants correspondant à des facturations réalisées en acompte, pour un montant approximatif de 4.137.431.000 euros (Note 11). Au 31 janvier 2009, ce montant s'élevait à 4.208.712.000 euros.

27. Explication ajoutée pour la traduction en français

Ces états financiers consolidés sont présentés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne. Certains critères comptables appliqués par la Société et qui sont conformes aux normes IFRS pourront contredire les principes comptables généralement acceptés.

Approbation du Conseil d'Administration

M. JOSÉ M ^a BAZTARRICA GARIJO	Président-Directeur Général
M. ANDRÉS ARIZCORRETA GARCÍA	Administrateur Délégué
M. ALEJANDRO LEGARDA ZARAGÜETA	Administrateur et Directeur Général
M. JOSÉ ANTONIO MUTILOA IZAGIRRE	Administrateur en représentation de Gipuzkoa Donostia Kutxa
M. LUIS MIGUEL ARCONADA ECHARRI	Administrateur
M. JOSÉ MIGUEL DE LA RICA BASAGOITI	Administrateur
M. FERMÍN ARRESE ARRATIBEL	Administrateur
M. XABIER GARAIALDE MAIZTEGUI	Administrateur
M. JOSÉ IGNACIO BERROETA ECHEVARRIA	Administrateur
M. JUAN JOSÉ ARRIETA SUDUPE	Administrateur
M. ALFREDO BAYANO SARRATE	Secrétaire

Diligence que dresse le Secrétaire, pour faire constater que, après la formulation des Comptes annuels consolidés et du Rapport de Gestion consolidé de CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le groupe CAF (consolidé), correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2008, par les membres du Conseil d'Administration à la Séance du 26 février 2009 (les comptes annuels référés à l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été également signés en leur temps), ses membres ont procédé à la souscription du présent document, qui se compose de 139 plis numérotés corrélativement du numéro 2459 à 2597, inclus, tous visés par le Secrétaire qui signe et le Président qui ratifie, et signés par chacun des administrateurs au pied de son texte.

Saint Sébastien, le 26 février 2009

Vu et approuvé

LE PRÉSIDENT

JOSÉ M^a BAZTARRICA GARIJO

Vu et approuvé

LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL

ALFREDO BAYANO SARRATE

Décisions que soumet le Conseil d'Administration à l'Approbation de l'Assemblée Générale

Assemblée Générale Ordinaire à tenir au siège social, à Beasain, Guipuzcoa, le 6 juin 2009, à 12,00 heures, en première convocation et, le cas échéant, le lendemain, au même endroit et à la même heure.

Premièrement. Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes annuels de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A., et des comptes annuels de son groupe consolidé de sociétés, correspondant à l'exercice 2008, ainsi que de la gestion du Conseil d'Administration.

Deuxièmement. Approbation de la proposition d'application du résultat correspondant à l'exercice 2008, avec une distribution de dividendes pour un montant brut de 9,5 euros par action.

Troisièmement. Autorisation au Conseil d'Administration de la Société pour l'acquisition dérivative d'actions propres dans les termes exigés par la Loi, en laissant sans effet celle accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 7 juin 2008.

Quatrièmement. Réélection d'administrateurs.

Cinquièmement. Réélection d'auditeurs aux comptes.

Sixièmement. Habilitier le Conseil d'Administration, pour autant que nécessaire, afin de rendre publiques les décisions antérieures qui le requièrent, avec les facultés expresses lui permettant d'éclaircir, de corriger ou de compléter les décisions conformément à la qualification verbale ou écrite du Greffier du Registre du Commerce, en faisant toutes les démarches nécessaires pour obtenir leur inscription au Registre du Commerce.

Septièmement. Approbation du procès-verbal de la réunion.

Proposition d'Application des Résultats

Appliquer le résultat favorable après impôts, de 105.269.000 euros, en destinant 32.567.000 euros aux dividendes et 72.702.000 euros aux réserves volontaires.

Conseil d'Administration

M. JOSÉ M ^a BAZTARRICA GARIJO	Président-Directeur Général
M. ANDRÉS ARIZCORRETA GARCÍA	Administrateur Délégué
M. ALEJANDRO LEGARDA ZARAGÜETA	Administrateur et Directeur Général
M. JOSÉ ANTONIO MUTILOA IZAGIRRE	Administrateur en représentation de Gipuzkoa Donostia Kutxa
M. LUIS MIGUEL ARCONADA ECHARRI	Administrateur
M. JOSÉ MIGUEL DE LA RICA BASAGOITI	Administrateur
M. FERMÍN ARRESE ARRATIBEL	Administrateur
M. XABIER GARAIALDE MAIZTEGUI	Administrateur
M. JOSÉ IGNACIO BERROETA ECHEVARRIA	Administrateur
M. JUAN JOSÉ ARRIETA SUDUPE	Administrateur
M. ALFREDO BAYANO SARRATE	Secrétaire

Au 26 février 2009, les membres du Conseil d'Administration possédaient 17,75% du capital social.

Euro.- Economía aprueba la ac

TELEFONIA

TELE

TELEFONIA

13.05

10.98

3.07

15.01

2.75

4.55

7.30

12.35

21.65

10.54

10.50

2.21

15.20

1.59

17.19

1.14

1.16

CORPORACIONES



Information Complémentaire 2004-2008

Bilans Consolidés
Comptes de Résultats Consolidés
Information Boursière



SESION ANTER. U
24/01/2002 8078.30

añación del primer euro para ...

IBEX
1.15
21550%

IBEX
1.52
2557%

IBEX
1.52
21551%

IBEX
1.74
2507%

IBEX
1.15
2557%



12 13 14

ULTIMO MINIMO MAXIMO
8170.10 8045.90 8176.70

IBEX 35

IBEX FINAN.
IBEX COMPLE.
FTSE LATIBEX
IBEX NM

INTERNATIONAL

DOW JONES
DAX XETRA
CAC 40
FTSE 100
MIBTEL
PSI-30
BEL20
SWISS MARKET
REX AMSTERD.
NIKKEI
HANG SENG
IBOVESPA
IPC MEXICO
IBC CARACAS
MERVAL
IGPA CHILE
IGBVL LIMA
NASDAQ COMP.



Bilans de Situation Consolidés

aux 31 décembre 2008, 2007*, 2006*, 2005*, 2004* (Notes 1, 2 et 3) (Milliers d'euros)

Actif	2008	2007*	2006*	2005*	2004*
Actif non courant:					
Immobilisations incorporelles (Note 7)					
Fonds de Commerce (Note 2.f)	5.447	48	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	167.725	197.508	101.289	12.633	14.119
	173.172	197.556	101.289	12.633	14.119
Immobilisations corporelles, nettes (Note 8)	204.630	171.923	155.610	146.409	138.020
Investissements comptabilisés suivant la méthode de la participation (Note 9)					
	13.468	2.064	835	729	847
Actifs financiers non courants (Note 9)	60.781	25.871	34.355	27.705	19.440
Actifs pour impôt différé (Note 18)	72.582	44.409	13.430	5.036	1.111
Total actif non courant	524.633	441.823	305.518	192.510	173.538
Actif courant:					
Stocks (Note 11)	78.875	18.929	50.893	67.389	15.790
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer					
Clients pour ventes et prestation de services (Note 12)	642.556	334.372	402.178	324.956	432.959
Autres créances (Notes 7 et 15)	39.072	21.144	15.629	10.795	8.821
Actifs pour impôt courant (Note 19)	1.821	1.607	1.008	1.653	643
	683.449	357.123	418.815	337.405	442.423
Autres actifs financiers courants (Note 9)	509.539	454.835	270.659	40.800	24.283
Autres actifs courants	396	324	820	580	457
Numéraire et autres actifs liquides équivalents	116.714	24.212	9.898	1.904	1.434
Total actif courant	1.388.973	855.423	751.086	448.078	484.387
Total Actif	1.913.606	1.297.246	1.056.604	640.589	657.925

* Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Passif et Patrimoine Net	2008	2007*	2006*	2005*	2004*
Patrimoine Net (Note 14):					
Fonds Propres					
Capital déclaré	10.319	10.319	10.319	10.319	10.319
Prime d'émission	11.863	11.863	11.863	11.863	11.863
Réserve de revalorisation	58.452	58.452	56.509	56.551	56.551
Autres réserves de la Société mère et des sociétés consolidées par intégration globale et par la méthode de la participation	195.648	136.070	106.058	92.901	83.264
Résultat de l'exercice attribué à la Société mère	105.741	87.626	34.639	18.143	14.038
	382.023	304.330	219.388	189.777	176.035
Ajustements pour changements de valeur					
Différences de conversion	(19.697)	(3.914)	3.957	1.164	(59)
Opérations de couverture	(204)	496	16	(984)	0
	(19.901)	(3.418)	3.973	179	(59)
Patrimoine net attribué à la Société mère	362.122	300.912	223.361	189.957	175.976
Intérêts minoritaires	15.208	3.574	2.670	2.659	1.959
Total patrimoine net	377.330	304.486	226.031	192.615	177.935
Passif non courant:					
Provisions non courantes	3.812	872	1.301	1.362	1.226
Passifs financiers non courants (Note 9)					
Dettes avec des entités de crédit (Note 16)	160.349	161.232	96.709	37	82
Autres passifs financiers (Note 15)	65.937	92.411	83.887	63.471	66.655
	226.286	253.643	180.596	63.508	66.737
Passifs pour impôts différés (Note 18)	21.356	20.593	24.491	18.365	16.290
Total passif non courant	251.454	275.108	206.389	83.236	84.254
Passif courant:					
Provisions courantes	199.458	114.995	82.310	39.520	23.956
Passifs financiers courants (Note 9)					
Dettes avec des entités de crédit (Note 16)	16.564	26.110	270	185	149
Autres passifs financiers (Note 15)	29.173	20.586	20.171	16.839	11.326
	45.737	46.696	20.441	17.024	11.474
Dettes commerciales et autres comptes à payer					
Fournisseurs	445.668	235.016	224.682	153.800	157.114
Autres dettes (Note 15)	569.792	298.458	278.218	147.513	198.538
Passifs pour impôt courant (Note 19)	23.722	21.852	18.115	6.449	4.082
	1.039.182	555.326	521.015	307.762	359.734
Autres passifs courants	445	635	418	432	572
Total passif courant	1.284.822	717.652	624.184	364.738	395.737
Total Passif et Patrimoine Net	1.913.606	1.297.246	1.056.604	640.589	657.925

* Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Comptes de Résultats Consolidés

correspondant aux 31 décembre 2008, 2007*, 2006*, 2005*, 2004* (Notes 1, 2 et 3) (Milliers d'euros)

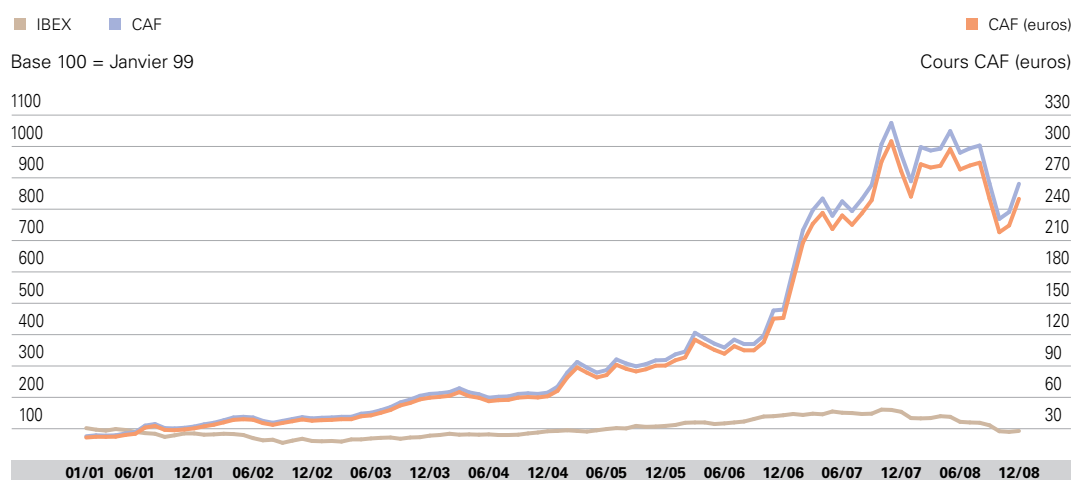
(Doit) Avoir	2008	2007*	2006*	2005*	2004*
Opérations continues:					
Montant net du chiffre d'affaires (Note 6)	1.004.951	874.474	805.727	680.798	578.012
+/- Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	10.177	(111.892)	(82.481)	269	(52.455)
Travail réalisé par l'entreprise pour son actif	119	22	67	30	332
Approvisionnements (Note 21)	(473.242)	(314.182)	(349.460)	(396.262)	(284.154)
Autres produits d'exploitation (Note 7)	40.646	1.989	1.101	856	420
Charges de personnel (Note 22)	(229.466)	(200.130)	(188.224)	(165.881)	(152.155)
Autres charges d'exploitation	(230.712)	(122.250)	(122.771)	(74.452)	(56.504)
Amortissement des immobilisations (Notes 7 et 8)	(20.674)	(15.120)	(18.019)	(16.599)	(15.179)
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations (Notes 7 et 8)	182	22	615	(446)	(994)
Autres résultats	373	(26.849)	(3.061)	(4.984)	(1)
Résultat d'exploitation	102.354	86.084	43.495	23.330	17.322
Produits financiers	17.156	8.527	1.641	459	492
Charges financières	(12.943)	(609)	(2.695)	(5.769)	(3.064)
Différences de change	2.781	3.709	(16)	4.425	2.497
Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers	(2.642)	(107)	(203)		
Résultat Financier	4.352	11.520	(1.273)	(885)	(74)
Résultat d'entités évaluées par la méthode de la participation (Note 9)	(294)	387	298	205	217
Résultat avant Impôts	106.412	97.991	42.519	22.650	17.465
Impôt sur les bénéfices	296	(9.690)	(7.869)	(4.469)	(3.364)
Résultat de l'exercice issu d'opérations continues	106.708	88.301	34.650	18.180	14.101
Résultat Consolidé de l'Exercice	106.708	88.301	34.650	18.180	14.101
Attribué à:					
La Société Mère	105.741	87.626	34.639	18.143	14.038
Intérêts minoritaires	967	675	12	37	63
Bénéfice par action (en euros)					
De base	30,85	25,56	10,10	5,29	4,10
Dilué	30,85	25,56	10,10	5,29	4,10

* Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Information Boursière

Au 31 décembre 2008 le Capital Social de la Société Mère était de 10.318.506 euros représenté par 3.428.075 actions d'une valeur nominale 3,01 euros chacune, entièrement souscrites et libérées, représentées par des annotations au compte, toutes cotées en Bourse.

Evolution du Cours Boursier CAF



	2008	2007	2006	2005	2004
Capitalisation boursière					
Données au 31 décembre	856.675.943	947.862.738	466.218.200	312.983.248	212.540.650
Données par action					
Bénéfice net par action (BPA)	30,85	25,56	10,10	5,29	4,10
Bénéfice net avant Impôts	31,04	28,58	12,40	6,61	5,09
Dividende par action	9,5	8,5	3,20	1,60	1,37
Valeur comptable par action	105,63	87,78	65,16	55,41	51,33
Ratios Boursiers					
PER (Cours moyen/BPA)	8,39	9,56	11,14	15,38	14,60
Cours moyens/EBITDA	7,25	8,3	6,25	6,96	6,28
PVC (Cours moyen/VC)	2,45	2,78	1,73	1,47	1,16
Rentabilité par Dividende	3,67%	3,48%	2,84%	1,97%	2,29%
Pay-out (Dividende/BPA)	30,80%	33,25%	31,67%	30,23%	33,46%



CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A.

SIÈGE SOCIAL

José Miguel Iturrioz, 26
20200 BEASAIN (Gipuzkoa)
Tel.: +34 943 88 01 00
Fax: +34 943 88 14 20
Email: caf@caf.net

BUREAUX GÉNÉRAUX

Padilla, 17
28006 MADRID
Tel.: +34 91 436 60 00
Fax: +34 91 436 03 96
Email: caf@caf.net

DÉPARTEMENTS DES ACTIONNAIRES

José Miguel Iturrioz, 26
20200 BEASAIN (Gipuzkoa)
Tel.: +34 943 189 262 (Téléphone de service à l'actionnaire)
Fax: +34 943 189 263
Email: accionistas@caf.net